

**Philippe Pineau    Monique Sergent**

**L'aventure D'Un Livre L'Autre**  
**1983-2023**

**Préface d'Hélène Brochard**

**Présidente de l'Association des Bibliothécaires de France**

**Considérations culturelles de Claudie Tabet**

**D'Un Livre L'Autre**





**L'aventure D'Un Livre L'Autre**

**1983-2023**



**Philippe Pineau    Monique Sergent**

**L'aventure D'Un Livre L'Autre**

**1983-2023**

**Préface d'Hélène Brochard**

**Présidente de l'Association des Bibliothécaires de France**

**Considérations culturelles de Claudie Tabet**

**D'Un Livre L'Autre**

© *D'Un Livre L'Autre*, 2023

ISBN 978-2-95-905840-0

*« Pour qu'il y ait aventure,  
il faut être à la fois dedans et dehors »*

*« L'aventureux est dedans-dehors »*

Vladimir Jankélévitch





## Préface

En 2011, Philippe Pineau est à l'initiative, au sein de l'Association des Bibliothécaires de France, de la création de la commission « Bibliothèques et médiathèques d'établissements pénitentiaires ».

Association de tous les professionnels des bibliothèques, l'ABF est une association s'articulant autour de plusieurs grands axes : formation professionnelle, édition, réflexion et prises de position sur la profession et le rôle des bibliothèques dans les politiques publiques. Les groupes régionaux assurent une déclinaison des actions à l'échelon local et une dizaine de commissions thématiques réunissent des collègues de toute la France autour de sujets précis afin d'alimenter les interventions, productions et champs de compétences de l'association.

C'est au moment de la mise en place de cette commission abordant la question de la place des bibliothèques en

prison que, jeune bibliothécaire avec une dizaine d'années d'expérience et quelques années d'adhésion, je m'investis pour la première fois de manière active dans cette association dont les ressources, les écrits des membres actifs et militants m'ont toujours accompagnée durant mes révisions de concours et ma formation professionnelle.

Cette commission a pour objectif de tenter de comprendre pourquoi les progrès sont si lents en matière de lecture publique en prison et de convaincre les responsables professionnels et élus politiques que la société aurait intérêt à reconnaître la légitimité des missions éducatives, sociales et culturelles pour les personnes détenues.

Convaincue de l'absolue nécessité d'assurer un accès au livre et à la lecture pour le public détenu, et souhaitant sensibiliser et « armer » les collègues à cette question, je fais le choix de m'investir et de collaborer à la communauté professionnelle à travers ce sujet et c'est ainsi que nous nous retrouvons régulièrement au 31 rue de Chabrol, à Paris, siège social de l'association.

Philippe Pineau a réussi à mobiliser plusieurs collègues de toute la France et nous nous mettons au travail... Une première journée d'étude, une seconde, puis un ouvrage professionnel dans la collection Médiathèmes, *La Bibliothèque : une fenêtre en prison*, notre petit groupe d'une dizaine de collègues motivés, passionnés et forcément militants parvient rapidement à produire et diffuser des outils, des

expériences et mettre en lumière des actions existantes mais parfois trop discrètes. Au-delà du travail effectué, cette commission me permet de rencontrer des collègues passionnants, d'élargir mes connaissances, d'enrichir ma réflexion, mes pratiques ; j'y rencontre également des collègues qui sont devenus de vrais amis.

2023, douze ans plus tard, le chemin parcouru est considérable : le sujet n'est plus à la marge et apparaît désormais régulièrement dans le programme des journées d'étude, dans les parcours de formation, dans les différentes publications et dans les dossiers transversaux portés par les différents partenaires : ministères de la Culture et de la Justice, conseillers livres, Fédération interrégionale du livre et de la lecture (FILL) et centres régionaux des lettres... Collectivement nous poursuivons les efforts pour promouvoir et défendre l'accès à la culture et aux savoirs pour les personnes sous main de justice. En décembre 2021, la loi Robert a consacré cette mission des bibliothèques dans son premier article (Alinéa 4 - Les bibliothèques « *coopèrent avec les organismes culturels, éducatifs et sociaux et les établissements pénitentiaires.* »)

Si ces avancées sont à saluer, l'accès au livre et à la lecture, la lutte contre l'illettrisme et le fait de considérer les bibliothèques comme lieu de rencontres, d'échanges et de construction de soi au sein des établissements pénitentiaires nécessitent malgré tout toujours autant d'investissement et d'engagement de la part des professionnels et des

bénévoles ; ceux et celles qui y travaillent au quotidien mesurent à chaque intervention ou réunion la fragilité des actions, des financements ou des fonctionnements.

Si l'on peut se réjouir de l'augmentation du nombre de professionnels convaincus, on ne peut que regretter l'éternelle fragilité des dispositifs, notamment dans le contexte actuel de tension sur les budgets des collectivités et des établissements pénitentiaires, avec un nombre de détenus qui atteint un nouveau record en juillet 2023.

Je me souviens des premiers échanges avec Philippe Pineau : il nous racontait, avec ferveur, les différentes actions, rencontres d'auteurs, ateliers d'écriture, menés par l'association D'Un Livre L'Autre au centre pénitentiaire de Poitiers-Vivonne.

J'étais fortement impressionnée non seulement par la qualité du travail, l'énergie déployée par les bibliothécaires, professionnels et bénévoles intervenant mais également par la capacité de cette association à perdurer sans jamais perdre de vue ses objectifs premiers de faire des bibliothèques du centre pénitentiaire de véritables « fabriques du citoyen » à travers tout un éventail d'actions diverses : rencontres d'auteurs, ateliers, partenariats avec la Maison de la poésie de Poitiers, actions hybrides et passerelles avec les différents partenaires, édition d'une revue...

Les actions menées à Poitiers-Vivonne par l'association restent, et cela depuis 40 ans, exemplaires en termes de qualité, de dynamisme et de longévité.

Nous pouvons toujours souhaiter davantage de moyens et d'ambitions en ce qui concerne l'accès au livre et à la lecture dans les prisons ; mais le travail mené par des associations comme D'Un Livre L'Autre doit nous motiver et nous inciter à nous accrocher à la conviction que ces actions se doivent de toujours rester exigeantes et ambitieuses dans la qualité des intervenants et des échanges.

« Les droits culturels désignent les droits, libertés et responsabilités pour une personne, seule ou en groupe, avec et pour autrui, de choisir et d'exprimer son identité, et d'accéder aux références culturelles, comme à autant de ressources nécessaires à son processus d'identification » (Patrice Meyer-Bisch). C'est bien de cela qu'il s'agit lorsqu'une association comme D'Un Livre L'Autre intervient depuis si longtemps : respecter les droits culturels comme droit fondamental et droits de l'homme.

Permettre l'accès au livre et à la lecture comme moyen de se forger ses propres opinions, support dans la construction de soi, dans la formation ou pour les loisirs, ce droit, à l'instar de bien d'autres, prend tout son sens pour les personnes privées de liberté et condamnées. Le temps de l'incarcération peut aussi être le temps de l'ouverture, de la reconstruction, de la découverte, si tant est que les conditions et les moyens le permettent. La possibilité de

respecter ces droits ne peut se faire qu'à la condition d'une complémentarité efficace entre les différents acteurs.

Hélène Brochard  
Présidente de l'ABF

## Avant-propos

L'histoire de l'association des Amis de la Bibliothèque de Poitiers devenue D'Un Livre L'Autre témoigne d'un temps où la bibliothèque municipale de Poitiers était en pleine évolution. Dans les années 1980, un premier axe de débat consiste en la recherche de moyens d'ouvrir réellement la bibliothèque à toutes les personnes de la cité et à transformer la bibliothèque en médiathèque. Un second projet correspond à l'opportunité de réaliser une bibliothèque à la maison d'arrêt de Poitiers qui serait pensée comme structure singulière liée au réseau de la lecture publique dans le département de la Vienne. Il s'appuie sur la notion de tiers réseau (bibliothèques de prisons, d'hôpitaux, d'entreprises) et sur le concept de bibliothèque hors les murs nouvellement défini par la toute jeune Direction du livre et de la lecture au ministère de la Culture.

Si le premier axe de réflexion recoupe les préoccupations générales des politiques publiques en la matière et



aboutit quelques années plus tard à la création de la médiathèque François-Mitterrand, bibliothèque municipale à vocation régionale (BMVR), le second fait figure de réalisation pionnière en termes de bibliothèque-médiathèque en établissement pénitentiaire. L'expérience de Poitiers sera rapidement prise en considération en France pour tenter de faire évoluer bibliothèque et lecture publique, enjeux de liberté s'il en est, au bénéfice des personnes privées de liberté par décision de justice.

L'association poitevine possède des atouts pour répondre aux propositions du ministère de la Culture : une souplesse institutionnelle du fait de son statut loi 1901 ; des adhérents composés de lecteurs dont les métiers sont diversifiés : bibliothécaires, enseignants, formateurs, travailleurs sociaux, techniciens et autres ; une réflexion collective issue des pratiques professionnelles des bibliothécaires ; des centres d'intérêts très encyclopédiques ; et l'envie de tous de construire un projet passionnant dans le sens du développement des droits culturels et de l'exercice de la démocratie tels qu'ils sont déclinés dans le *Manifeste de l'Unesco sur la bibliothèque publique* en 1972.

La réussite de ce projet passe par l'établissement d'un contrat de partenariat entre des institutions de nature différente (ministère de la Justice, ministère de la Culture, collectivités territoriales, associations) dans le respect des vocations particulières desdites institutions, dans l'usage des référentiels reconnus concernant les espaces, les agents, les budgets, et dans la perspective d'assurer une réalisation

pérenne. L'association D'Un Livre L'Autre s'investit avec enthousiasme dans cette activité de stimulation et de coordination, en même temps qu'elle devient la cheville ouvrière de la création de la médiathèque Naguib Mahfouz, invention vécue comme une contribution essentielle au dépassement de la vie carcérale et à la réinsertion des prisonniers dans la vie civile.

Cette aventure, avec ses élans, ses désirs, ses défaillances, ses interrogations et ses stratégies ne fut pas *un long fleuve tranquille*. Que les populations défavorisées, à commencer par celles enfermées à la maison d'arrêt de Poitiers, puis au centre pénitentiaire de Poitiers-Vivonne puissent réellement accéder aux droits fondamentaux que l'existence et la fréquentation de la médiathèque publique favorisent, voilà un défi qui a été relevé malgré les entraves générées par la prison républicaine. La belle aventure relatée dans ce livre a aussi pour dessein ne pas laisser hors la mémoire du temps la magnifique ambition, l'incroyable énergie et la douce espérance des militants bénévoles de l'association D'Un Livre L'Autre agissant au bénéfice d'un bien commun de l'humanité si délicat à mettre en œuvre.

Ph. P. et M. S.



## **Les Amis de la Bibliothèque de Poitiers 1983-1984**

- **Naissance de l'association**

Au début des années 1980, la bibliothèque municipale de Poitiers située au cœur de la cité place Charles de Gaulle continue le développement de son réseau de lecture publique autour de son riche fonds patrimonial avec la création de la bibliothèque de la Blaiserie en 1982. Ce projet débuté en 1967 avec la mise en circulation du bibliobus se poursuit en 1971 avec l'ouverture en centre-ville d'une annexe à l'hôtel Aubaret (propriété de l'Université) qui sera de fait la centrale du service de la lecture publique, en 1972 avec la création de la première bibliothèque de quartier, celle des Couronneries, en 1980 avec la municipalisation de la bibliothèque associative du centre social et culturel des Trois Cités (elle sera transférée en 1984 dans un bâtiment neuf). Le maillage se constituait ainsi progressivement (il se prolongera en 1990 avec la construction de

Médiasud dans le quartier de Bellejouanne) et les bibliothécaires commençaient à rêver d'une future grande médiathèque informatisée qui serait tête de réseau et accueillerait toutes les missions d'une bibliothèque moderne. Parmi ces missions, l'action culturelle dans la cité apparaît comme un axe essentiel aux côtés de la conservation du patrimoine pour faire vivre les collections encyclopédiques et valoriser la lecture publique. Ainsi naît l'idée de mobiliser les lecteurs et les bibliothécaires dans une association dont les buts seraient de concrétiser cette ambition.

L'association des Amis de la Bibliothèque de Poitiers voit le jour le *28 janvier 1983* ; le siège social est situé à l'hôtel Aubaret, 15 rue Sainte-Opportune. Une soixantaine d'adhérents participent à l'assemblée générale constituante. Les statuts sont rédigés, discutés, finalisés en 16 articles et votés. L'article 2 formule les objectifs : « L'association a pour buts de développer dans la ville le goût de la lecture, de faire mieux connaître la Bibliothèque, ses buts et possibilités, par des actions d'information et d'animation. »

L'information annonçant la création de l'association – un document mis à disposition des lecteurs – propose trois projets d'animation ou de recherche :

- une commission « Analyse de livres »

où il est précisé que « chacun pourra parler des livres de son choix. Ces analyses (brèves ou plus détaillées) feront l'objet d'un petit bulletin que l'on pourra distribuer aux autres lecteurs, périodiquement. »

- une commission « Médiathèque »

qui aura « pour but de réunir des informations, soit par des visites de médiathèques déjà constituées, soit par une étude de projet avec le personnel de la bibliothèque, de définir les besoins propres de la Bibliothèque municipale de Poitiers, de synthétiser ces recherches par la réalisation de panneaux d'exposition sur le thème : quelles sont les composantes d'une médiathèque ? »

- une commission « Information/Relation avec l'extérieur »

qui aura pour objectif de « diffuser l'information sur les activités/mode de fonctionnement de la bibliothèque ; de faire des animations autour du livre, ouvertes à l'extérieur par le biais des médias ; de préparer un stand « Bibliothèque municipale » à la foire exposition de Poitiers ».

### ▪ **Vers la construction d'une médiathèque moderne à Poitiers**

Les lecteurs sont conviés le 17 février à 18 heures à l'hôtel Aubaret à une réunion afin de définir concrètement les modalités de fonctionnement de ces trois commissions. La commission « Médiathèque » est au cœur de la réflexion. Il s'agit de faire entrer la bibliothèque dans l'ère moderne et d'agir pour convaincre les élus qu'il est nécessaire de construire un édifice adapté aux nouvelles missions. Le mot même de médiathèque apparaît comme un terme susceptible de faire basculer le service dans une autre dimension. Pour ce faire, les adhérents, au diapason des bibliothécaires,

n'hésitent pas à employer l'expression « bousculer les élus » pour concrétiser le formidable projet.

À Poitiers, une municipalité d'union de la gauche a été élue en 1977. Le socialiste Jacques Santrot en est le maire et Jean-Marc Bordier le maire-adjoint à la culture. Cette municipalité pleine d'idées est en passe d'être réélue en cette année 1983. Ce dynamisme est aussi porté par la nouvelle gouvernance de la France qui, deux ans plus tôt, en mai 1981, est devenue l'expression d'un gouvernement de gauche, François Mitterrand ayant été élu Président de la République. Comme le dit avec un certain enthousiasme Jack Lang, le ministre de la Culture : « Le 10 mai 1981, les Français ont franchi la frontière qui sépare la nuit de la lumière. » Quelques mois plus tard est publié le « rapport Pingaud-Barreau » intitulé *Pour une politique nouvelle du livre et de la lecture* où de nombreuses préconisations et propositions en matière de lecture publique vont accompagner les porteurs de projet, qu'ils soient issus du mouvement associatif ou du monde politique.

C'est dans ce contexte que travaille l'association des Amis de la Bibliothèque de Poitiers en lien soutenu avec les conservateurs et les bibliothécaires. Depuis 1980, Jeanne Condamin est la directrice de la bibliothèque municipale classée et Hélène Richard la directrice adjointe, Marcelle Guitton possédant la responsabilité du développement du réseau de la lecture publique et animant une équipe particulièrement motivée. Les statistiques (inscrits adultes, jeunes,

emprunteurs, documents communiqués sur place, prêtés) 1968-1982 sont analysées à la loupe, la réflexion couchée sur le papier et des panneaux d'exposition montés pour informer les publics. Une documentation et l'ébauche d'un cahier des charges inspiré de celui réalisé pour la bibliothèque municipale de Caen récemment reconstruite sont en cours d'élaboration pour être transmises aux élus. Il est nécessaire de travailler vite car un autre grand projet culturel sur la cité est en passe d'être entériné : la création d'une maison des sciences et techniques de la région Poitou-Charentes. Cette MST deviendra en 1989 l'Espace Pierre Mendès France. En 1988, la médiathèque sera le second grand projet validé par la municipalité, bien avant celui du TAP (Théâtre Auditorium de Poitiers) en 1996. Finalement la médiathèque François-Mitterrand sera inaugurée le 6 septembre 1996 bénéficiant du statut de bibliothèque municipale à vocation régionale (BMVR) créé par la loi du 13 juillet 1992. Jean-Marie Compte aura succédé à Jeanne Condamin en 1989 et restera le directeur de la médiathèque François-Mitterrand jusqu'en octobre 2001 avant de partir à Alexandrie comme conseiller du directeur de la *Bibliotheca Alexandrina*.

L'activité des deux autres commissions est aussi très intense. La commission « Analyse de livres » publie un bulletin critique d'ouvrages achetés par la bibliothèque. Il prend le nom de *Liseron* avec, en exergue, ces vers de Raymond Queneau « C'est en forgeant qu'on devient forgeron / C'est en lisant qu'on devient liseron ». La périodicité



est fonction du dynamisme des rédacteurs emmenés par un bibliothécaire, Jacques Lassus, et une lectrice férue de poésie, Véronique Joyaux. Le format est A4. Il paraîtra en 1983 trois numéros du *Liseron* analysant 40 ouvrages (fictions, documentaires, BD).

La commission « Information/Relation avec l'extérieur » animée par le président Dominique Petrucci se charge essentiellement de transmettre les réalisations des deux autres instances, des contacts avec la presse et de poser des jalons pour une action culturelle nourrie d'événements où seront invités écrivains, conteurs, musiciens conteurs. L'association est ainsi partie prenante du spectacle de Ben Zimet et de la mise en place de l'exposition sur la culture yiddish accompagnée de bibliographies. Elle organise aussi la réception d'un spectacle des « Gens de Cherves » sur la tradition orale et la littérature régionale. Toute cette activité est présentée le 28 mai lors de la 4<sup>e</sup> édition de la Journée des associations aux arènes de Poitiers sur un beau stand où un magnétoscope permet une animation très vivante auprès des nombreux visiteurs.

#### ▪ **La création d'une bibliothèque à la maison d'arrêt**

Pendant que les Amis de la Bibliothèque de Poitiers travaillent passionnément aux objectifs que l'association s'est donnés, un nouvel axe d'activités s'ouvre au printemps avec la proposition du chargé de mission livre et culture du

ministère de la Culture auprès de la Direction régionale des affaires culturelles (Drac) Poitou-Charentes, Jean-Louis Cordebard. Le « rapport Pingaud-Barreau » préconise le développement des bibliothèques de prisons, d'hôpitaux et d'entreprises. Dans ce contexte singulier où l'on tente d'élargir les publics, la Direction du livre et de la lecture (DLL) publie sous la signature d'Isabelle Jan le *Rapport sur l'extension de la lecture publique : hôpitaux, prisons, entreprises*, une commande de Jean Gattégno, l'excellent directeur de la DLL. Celui-ci viendra quelques mois plus tard à Poitiers convaincre les élus des « bienfaits » de la décentralisation en matière de bibliothèque publique. Mais présentement, Jean-Louis Cordebard recherche une association qui puisse accomplir une mission à la bibliothèque de la maison d'arrêt de Poitiers, dite la Pierre Levée. Il s'agit de gérer et d'animer professionnellement la bibliothèque de la prison dans le cadre d'un réseau de lecture publique. Le ministère de la Culture propose le budget permettant une intervention professionnelle sur 10 heures hebdomadaires pendant quatre mois, un renouvellement des fonds et collections et pour partie la création d'événements culturels.

Bibliothécaire responsable de la bibliothèque des Couronneries, Monique Sergent est aussi l'une des fondatrices de l'association des Amis de la Bibliothèque de Poitiers. Elle sait, par l'intermédiaire d'un psychiatre de sa connaissance, qu'il existe un fonds de livres important à la prison sans pour autant qu'il soit constitutif de ce qui s'appelle une bibliothèque. Elle racontera plus tard à une

journaliste l'entrée dans la prison : « La première fois, j'ai ressenti une oppression. Une odeur désagréable, mélange de renfermé et de cuisine, m'a pris le nez. En sortant, j'ai pleuré. Jamais je n'avais été confrontée à une misère humaine aussi forte. » Elle relève cependant le défi de créer une vraie bibliothèque dans ce lieu de détresse. Elle en parle à la directrice de la bibliothèque, Jeanne Condamin, qui informe le service des affaires culturelles de la ville de Poitiers. Dans ce même temps, Marcelle Guitton convainc Jeanne Condamin d'associer le personnel de la bibliothèque au processus. Monique Sergent transmet son engouement à quelques adhérents de l'association et bientôt le conseil d'administration décide de répondre favorablement à la proposition du ministère de la Culture. L'enjeu est aussi de relier la bibliothèque de la prison à la bibliothèque municipale de Poitiers et à la bibliothèque centrale de prêt (BCP) de la Vienne. À l'époque la BCP est une institution dont le ministère de tutelle est l'Éducation nationale. Ce n'est qu'en 1986 que la BCP deviendra bibliothèque départementale de la Vienne sous l'autorité du conseil général. Monique Sergent s'engage de manière très volontaire dans le projet en organisant sur le terrain la gestion et l'animation de la bibliothèque de la Pierre Levée et en formant la personne vacataire qui la remplace à la bibliothèque des Couronneries. Nicole Goudy y sera en poste comme employée de bibliothèque du 1<sup>er</sup> octobre 1983 jusqu'au 1<sup>er</sup> février 1984, puis son contrat sera reconduit jusqu'à la fin 1984. Dominique Le Bolay lui succédera jusqu'au 30 avril 1987 comme animatrice culturelle. Dans ce temps

d'intense réflexion sur la démocratisation de la culture, l'association des Amis de la Bibliothèque de Poitiers devient un partenaire important de la constitution du réseau de la lecture publique dans le département.

### ▪ **Les prémices de la bibliothèque de la prison**

Monique Sergent entreprend un travail considérable à la prison de la Pierre Levée. Quand elle arrive derrière les hauts murs, elle découvre une bibliothèque forte de 3 000 volumes installée dans une cellule de 9 m<sup>2</sup>. Le fonds de livres n'a pas vraiment été renouvelé depuis 1966 malgré un apport de 100 livres tous les deux ans fournis par l'administration pénitentiaire, les dons provenant des détenus sortant de prison et ceux des aumôniers. Les ouvrages sont couverts avec du papier kraft et sont classés par ordre alphabétique sans distinction fictions/documentaires. L'accès direct n'existe pas et des listes de titres sans mises à jour sont proposées par le détenu bibliothécaire aux prisonniers lors d'une distribution hebdomadaire. Dès lors il s'agit de transformer de fond en comble les lieux en installant du mobilier professionnel dans une nouvelle cellule de 11 m<sup>2</sup>. La société Borgeaud Bibliothèques dont le site de fabrication se trouve à Loudun devient naturellement le fournisseur. Mais sans attendre l'arrivée de matériel neuf, la bibliothèque municipale de Poitiers fournit des rayonnages et des supports. Les premiers livres sont réceptionnés très vite grâce à une « commande Hachette », sont classés suivant l'indexation Dewey, catalogués en deux

fichiers auteurs et matières, et valorisés auprès des prisonniers qui peuvent les emprunter en accès libre tous les matins sauf le week-end suivant le système de Brown, chaque détenu possédant une pochette anonyme avec seulement son numéro d'écrou dans laquelle sont glissées les fiches de prêt des livres. Le détenu bibliothécaire, lui, commence à bénéficier pour la première fois d'une formation élémentaire. Le 11 octobre, le service de la bibliothèque est effectif dans la détention hommes malgré l'exiguïté du local qui ne permet pas la lecture sur place. Un dépôt de 200 livres dans une armoire est installé dans la détention femmes, ce qui est indéniablement insuffisant pour développer le goût de la lecture chez les prisonnières.

La première animation culturelle correspond à la mise en place de l'exposition « Round about jazz » prêtée par le centre de documentation et d'information (CDI) du lycée Louis-Armand de Poitiers et installée sur neuf grilles d'exposition fournies par la mairie de Poitiers. Le 1<sup>er</sup> décembre 1983 Michel Chenuet Quartet (Michel Chenuet, Frank Fertier, Dominique Soulat, Jacky Rabier) assure la clôture de l'événement. Un beau succès puisque 100 hommes et 8 femmes ont apprécié la musique, du bebop au jazz contemporain. La seconde manifestation est la rencontre le 17 décembre 1983 avec Catherine Baker, auteur des livres *Les Contemplatives, des femmes entre elles* et *Balade dans les solitudes ordinaires*. Le matin, avec 9 femmes, « dans une atmosphère monacale », lit-on dans le premier bilan 1983 de l'activité intitulé *Maison d'arrêt : aide à la lecture*, et

l'après-midi, avec 80 hommes (sur 120) et une discussion autour de la solitude et de l'isolement. Deux belles journées qui ont enchanté non seulement les personnes détenues, mais aussi les membres de l'association présents. «Le vice-président Michel Grimm est radieux», note Philippe Pineau, membre fondateur de l'association, bibliothécaire au comité d'entreprise de la Société française d'équipements pour la navigation aérienne (Sfena) à Châtellerault, qui a transcrit le déroulé de la rencontre avec Catherine Baker. Bientôt Jeanne Condamin et Monique Sergent inviteront celui-ci à se présenter au conseil d'administration de l'association. Il acceptera volontiers, porté par la confiance de ses collègues, la lecture de *Surveiller et punir*, l'ouvrage de Michel Foucault paru en 1975, et son souci des droits de l'Homme.

#### ▪ **Une activité foisonnante dans et hors les murs**

En 1984, l'activité des Amis de la Bibliothèque de Poitiers continue avec un dynamisme intact et la même excitation des débuts. L'équipe s'est un peu modifiée du fait des obligations familiales ou professionnelles des uns et des autres. De nouvelles personnes sont élues au bureau, la secrétaire, Françoise Corcuff, bibliothécaire à l'hôtel Aubaret, restant le pivot de l'association.

La commission « Médiathèque » qui a intégré l'action culturelle dans son champ poursuit son travail de réflexion et de sensibilisation des publics et des élus. Bientôt les élus

de Poitiers invitent l'association à faire connaître substantiellement son activité, ses objectifs et ses projets devant la commission culturelle municipale présidée par Catherine Coutelle. L'association représentée par sa présidence (Monique Colin et Philippe Pineau) sera convaincante et ce moment décisif restera dans les mémoires comme le départ d'une relation soutenue entre la municipalité de Poitiers et les Amis de la Bibliothèque de Poitiers/D'Un Livre L'Autre. Pour l'heure, celle-ci propose de mars à mai à l'hôtel Aubaret une série de discussions autour d'auteurs anglo-saxons menées par M. Michaël Connon, non pas sous la forme d'un travail académique, mais dans le sens d'une pratique de lecture procurant du plaisir. Cet aspect ludique maintes fois rappelé reste une tonalité constante dans l'esprit des membres de l'association. Dix ouvrages sont proposés : Orwell, *1984* ; Tolkien, *Bilbo le Hobbit* ; Sillitoe, *La Solitude du coureur de fond* ; Lawrence, *Amants et fils* ; Golding, *Sa majesté des mouches* ; White, *Une ceinture de feuilles* ; Murdoch, *Le Prince noir* ; Waugh, *Retour à Brideshead* ; Woolf, *Les Vagues* ; Mansfield, *Félicité*.

La commission « Analyse de livres » publie en mars le numéro 4 du *Liseron* au titre double *Roman policier* et *Jazz et Polar*. Un travail très conséquent avec des notes de lecture sur des ouvrages essentiels présentés avec sérieux et malice et la constitution de bibliographies ad hoc. Jacques Lassus s'y est investi puissamment. Cette livraison du *Liseron* accompagne une exposition sur le polar installée dans la galerie de l'hôtel Aubaret. Elle est la dernière publication au

format A4 puisque le prochain sera édité au format A5, format qui restera le même les années suivantes et aujourd'hui encore.

La commission « Prison » s'installe avec détermination dans le champ d'activité de l'association. Bibliothéconomie et animation culturelle s'accompagnent d'une réflexion intense sur la lecture en milieu pénitentiaire et la mise en place d'outils favorisant la coopération de tous les partenaires, soit, dans un premier cercle, les autorités pénitentiaires et le ministère de la Justice, le ministère de la Culture, la bibliothèque municipale de Poitiers et l'association des Amis de la Bibliothèque de Poitiers.

▪ **Un premier bilan moral de l'activité à la bibliothèque de la Pierre Levée**

L'association propose à ses partenaires une réunion le 28 juin à la maison d'arrêt de Poitiers afin de dresser un bilan moral de l'action menée après neuf mois d'activités et d'évoquer les perspectives d'avenir. Sont présents :

- M. Bouet, chef de la maison d'arrêt ;
- M. Braconnier, président de l'Association culturelle et d'aide aux détenus ;
- Mme Condamine, directrice de la bibliothèque municipale classée de Poitiers ;
- M. Cordebar, chargé de mission interrégional pour le livre et la lecture ;



- M. Pineau, vice-président de l'association des Amis de la Bibliothèque de Poitiers ;
- Mme Sergent, responsable de l'association des Amis de la Bibliothèque de Poitiers.

S'était faite excuser, Madame Berlaz, directrice de la bibliothèque centrale de prêt de la Vienne.

Jean-Louis Cordebard anime la réunion. Toutes les parties s'accordent sur une appréciation positive de ce qui a été réalisé jusqu'à maintenant. Le chef d'établissement affirme que la bibliothèque est vécue comme très importante pour le prisonnier qui bénéficie de 10 à 15 minutes par jour pour aller chercher des livres. Pour le futur immédiat, il est nécessaire d'envisager un autre lieu de la bibliothèque dans le quartier hommes et de trouver une solution pour la bibliothèque des femmes, salle multi-emplois, puisqu'elle est utilisée aussi pour l'école, le sport, le culte et comme salon de coiffure, et dont l'espace est limité à une capacité de 11 personnes, ce qui entrave sérieusement la fréquentation. L'accroissement/renouvellement des collections est étudié avec une participation de l'administration pénitentiaire à hauteur de 200 livres remplaçant 200 autres livres. La question de la formation professionnelle des détenus bibliothécaires est posée puisque des modules sont organisés à la prison. Le chef a son idée sur le sujet : comme Poitiers devient une prison militaire pour la région pénitentiaire au même titre que Bordeaux, la Pierre Levée devrait recevoir des Témoins de Jéhovah. Dubitatifs, les bibliothécaires défendent le syntagme de « bibliothécaires

cultivés ». Est-ce bien le cas avec les Témoins de Jéhovah ? On parle aussi d'un fonds de cassettes à mettre en place puisque les détenus peuvent posséder des lecteurs. Jean-Louis Cordebard informe qu'il existe un procédé mécanique moderne de reproduction à la bibliothèque municipale de Laval et Jeanne Condamin que la bibliothèque sonore de Poitiers comporte un fonds important disponible. On pense aussi à l'édition d'un journal, comme dans les grosses maisons d'arrêt. La perspective proposée est de créer un service de lecture de qualité qui permette de rompre la solitude du prisonnier. Le chargé de mission pour le livre et la lecture conclut la réunion en disant que 1985 sera l'année de l'intervention des villes de Poitiers et Châtellerauld et du département de la Vienne, le ministère de la Culture ne pouvant pas assurer à moyen terme la vacation professionnelle. L'association, par-delà l'animation culturelle, pourrait aussi s'occuper de la formation professionnelle du détenu bibliothécaire.

- **L'action culturelle en bibliothèque, fer de lance de la lecture publique**

D'autres d'outils seront impulsés par le ministère de la Culture pour développer l'action culturelle en prison. Ainsi le 2 octobre à la Drac Poitou-Charentes est créée l'Association pour le développement des activités culturelles, éducatives et sportives dans les établissements pénitentiaires de Poitou-Charentes (dite Audaces pénitentiaires) dont le siège sera le 209 rue du Faubourg du

Pont-Neuf à Poitiers. Monique Sergent en est la trésorière. Elle va tisser des liens importants entre les associations pour tenter de développer des perspectives de vie au sein de la prison qui soient des facteurs de réinsertion. Déjà elle participait au colloque du Genepi tenu le 19 avril à la faculté de droit sur le thème « Le milieu pénitentiaire et les intervenants extérieurs ». Elle continuera à être très présente dans les journées, rencontres ou colloques pour devenir l'une des bibliothécaires les plus averties en matière carcérale et nourrir l'association des Amis de la Bibliothèque de Poitiers de sa précieuse expertise.

Alors que le mouvement de perfectionnement du processus continue, l'animation culturelle n'a pas cessé d'être dynamique à la Pierre Levée. En janvier le conservatoire de Poitiers fait découvrir le Quatuor à cordes autour de l'œuvre d'Haydn. Une initiation pour la majorité des prisonniers. En février, le service information de la mairie de Poitiers prête une estrade et des projecteurs pour recevoir dans de bonnes conditions au rez-de-chaussée de la détention le comédien humoriste Pouic. Une centaine de détenus et huit femmes isolées des hommes assistent au spectacle. En mars, à l'occasion du « Mois du livre », est organisée dans la détention hommes la présentation de l'atelier de reliure de la Maison des jeunes et de la culture (MJC) Aliénor d'Aquitaine, la technique et le fonctionnement des mécanismes. Et chez les femmes, pour la journée Poésie, le 22 mars, une séance de lectures de poèmes est proposée par le club de poésie Ernest Moriceau du Foyer

Bon Repos du Clos-Gaultier. En avril le Gourville Jug Band donne un concert de musique cajun. Le 21 juin, le globe-trotteur Jean Hébras présente un diaporama « Aux portes du Tibet : le Ladakh, le Zanskar ». Les cinq femmes et 60 hommes assistant aux projections découvrent en la circonstance la bibliographie *Les Peuples de l'Himalaya* rédigée par la bibliothèque municipale. Le 13 novembre, c'est un récital de la chanson humoristique qui est donné avec Sacapucci. Et en décembre, en proximité de la bibliothèque bien décorée pour Noël, un concert très attendu par les prisonniers est proposé avec la prestation du groupe rock Raticide.

À l'air libre en cette fin d'année 1984, les Amis de la Bibliothèque de Poitiers organisent en coopération avec la bibliothèque municipale et la Maison de la culture et des loisirs (MCL) une manifestation appelée « Laissez-vous conter... ». Le 29 novembre Catherine Zarcate se produit à l'auditorium Sainte-Croix avec « Salomon ou la douleur du Sage » et le lendemain à la MCL avec « Contes de l'Inde ». Prolongeant ces moments festifs, la conteuse intervient aussi dans les écoles voisines de la MCL. Enfin, toujours à la MCL, une troisième soirée de sensibilisation aux contes est proposée le 8 décembre avec les créations de Nacer Khemir et de Manfei Obin. De superbes récitals qui déplacent en nombre petits et grands.

À l'occasion de ces événements culturels, l'association diffuse un tract rappelant ses buts :

- Promouvoir la lecture à Poitiers par des actions d'animation autour du livre : venue d'écrivains, conteurs, poètes...
- Rechercher de nouveaux publics souvent défavorisés par rapport au livre. Exemple : enrichissement du fonds de la bibliothèque de la maison d'arrêt et expériences d'animation auprès des détenus.
- Faire mieux connaître le fonds de la bibliothèque grâce à la parution d'un bulletin de critiques d'ouvrages intitulé « Le Liseron » (car c'est en lisant qu'on devient liseron !)
- Créer des animations diverses comme celle qui vous est proposée ce soir.
- Promouvoir l'idée d'une médiathèque à Poitiers et œuvrer à sa réalisation (médiathèque : bibliothèque comprenant non seulement des livres mais aussi des disques, cassettes, microfilms et microfiches, documents vidéo...)

Et le tract de conclure sur le plaisir de lire par une invitation à rejoindre l'association composée de professionnels et de lecteurs en s'inscrivant dans tous les services de la bibliothèque municipale (section Étude, annexes et bibliobus).

Le magnifique travail réalisé ces deux années est souligné par la publication d'un *Supplément 1984 à l'Aide à la lecture en milieu carcéral : maison d'arrêt de Poitiers : bibliothèque*. Sont détaillées les animations ponctuelles déclinées ci-dessus ; l'état des collections : 2 500 livres

conservés après le premier désherbage et 957 nouveaux ouvrages répartis en romans, romans policiers, science-fiction, un quart de BD et un tiers de documentaires ; le nombre de lecteurs actifs, soit 136 hommes (sur 147) et 5 femmes (sur 5) ; et la répartition des prêts de livres et revues magazines avec le chiffre de 3 306 documents empruntés en octobre.

L'assemblée générale de l'association des Amis de la Bibliothèque de Poitiers est convoquée le 6 décembre 1984 à l'hôtel Aubaret. Pour susciter l'intérêt des citoyens au-delà de la bibliothèque municipale de Poitiers et motiver les publics des autres bibliothèques du département, il est décidé de changer le nom de l'association et en conséquence de modifier légèrement les termes de l'article 2. Désormais, l'association va s'appeler D'Un Livre L'Autre, nom proprement célinien porteur aussi d'une manière de polysémie dès lors qu'il y a glissement vers le pluriel – des livres l'autre ; délivre l'autre – et l'objectif est de « développer localement le goût de la lecture, de faire mieux connaître les bibliothèques publiques, par des actions d'information et d'animation ». Le siège est installé à la Maison du Puits de la Caille, 36 rue Saint-Simplicien à Poitiers dans une demeure gérée par l'Agence d'innovation locale. Les modifications de nom, d'objectifs et de siège sont déposées en préfecture le 11 janvier 1985 et paraissent au Journal officiel le 6 février 1985.



## **D'Un Livre L'Autre**

### **La bibliothèque de la prison**

#### **1985-1989**

*1985.* La mission de la commission « Médiathèque » de l'association paraît accomplie car la nécessité de construire une médiathèque moderne à Poitiers ne fait plus débat. Élus et publics sont convaincus que le service de lecture publique doit devenir l'autre grand secteur de la bibliothèque aux riches fonds patrimoniaux. D'Un Livre L'Autre reste partenaire de la bibliothèque municipale de Poitiers dans ses animations culturelles en recevant notamment une subvention municipale pour les événements que celle-ci invente, par exemple « Voyage en Asie : Cambodge, Laos, Vietnam, Thaïlande », une grande et belle réalisation installée à l'hôtel Aubaret et à la bibliothèque des Couronneries, mais son activité va sensiblement s'orienter de façon plus centrale vers la bibliothèque de la prison, tandis que la commission « Liseron » transforme le bulletin critique en une revue intégrant toujours des notes de lecture, mais



aussi des poèmes, des nouvelles et de courts essais. Le nouveau conseil d'administration présidé par Philippe Pineau reflète cette orientation.

- **Pour une *vraie* bibliothèque à la maison d'arrêt**

Si la médiathèque publique à Poitiers est quasiment actée, la réalisation d'une *vraie* bibliothèque à la Pierre Levée est un sujet plus que jamais à l'ordre du jour. Une vraie bibliothèque, même dans un lieu pénitentiaire, est une bibliothèque située dans un lieu assez vaste pour ne pas être ressenti comme contraignant, pour accroître les possibilités de présentation des livres, des revues périodiques, des cassettes, pour accueillir les animations ponctuelles (représentations théâtrales, concerts, rencontres lectures, expositions). L'une des tâches essentielles est aussi la formation des détenus bibliothécaires qui gèrent au quotidien la bibliothèque et ses lecteurs. Comme la Pierre Levée est une maison d'arrêt, le turn-over est important et le poste de détenu classé bibliothécaire suit le mouvement.

Cette mobilisation des esprits vers une vraie bibliothèque est jugée « d'une actualité brûlante » dans le *Supplément 85 de La Lecture en milieu carcéral*. Pourtant on y lit déjà une très forte activité de la bibliothèque, avec un fonds de 3 810 livres, 34 000 prêts annuels, l'inscription de tous les détenus, les réponses pertinentes de Monique Sergent aux demandes très précises des lecteurs en termes de titres, d'auteurs et de services, et des animations de belles factures : en mars, l'écrivain Philippe Soufflet, auteur du

polar *Ab, vous dirais-je maman ?...*, vient parler de son livre et du roman policier devant une quarantaine de personnes ; en avril et en novembre, Michel Cordebœuf et Jean-Luc Raffoux assurent le tour de chant « Des choses à dire » autour de « Brel », avec une introduction de la chanteuse de blues, Danièle Barthélémy ; en mai et octobre, Jacques Faugeroux, grand amateur de René-Guy Cadou, donne « Paroles en musique », un récital de poésie, accompagné de Lionel Dudognon et Philippe Rideau ; Jacques Faugeroux revient seul en scène en juin et juillet pour parler de Cadou, de poésie et d'écriture ; en avril aussi, retour de Jean Hébras pour un diaporama sur le continent indien ; toujours en avril un autre écrivain, Claude Margat, lit son dernier livre, un court roman intitulé *Tous les jours* ; en novembre Michel Cordebœuf et Jean-Luc Raffoux animent un diaporama sur l'Irlande et New York ; et en décembre le Théâtre populaire de Châtellerault joue au rez-de-chaussée de la détention « 14-18 en chansons » devant l'ensemble des détenus. Monique Sergent qui est aussi vice-présidente de l'Association de soutien et de développement de l'action socio-culturelle, éducative et sportive de la maison d'arrêt de Poitiers organise encore le concert de jazz « Yatrata ». Cette association présidée par un universitaire, Michel Roger, sera un bon relais de D'Un Livre L'Autre l'année suivante pour la programmation des animations culturelles ponctuelles. Ces événements rencontrent une forte et belle adhésion des personnes détenues et participent pleinement de l'activité de la bibliothèque, même s'ils se passent en d'autres espaces de la Pierre Levée.

- **Le *Liseron* devient revue littéraire, trait d'union entre le dedans et le dehors**

La publication du *Liseron 5*, nouvelle formule, au format A5 avec un bandeau de couleur dans la partie supérieure de la couverture, une périodicité en principe semestrielle et une impression à la MJC Aliénor d'Aquitaine, est intégrée dans l'animation de la bibliothèque de la maison d'arrêt et intéresse une partie de la population carcérale. En même temps, l'association demande à la municipalité de Poitiers de pouvoir mettre à disposition du public poitevin la revue « au prix symbolique de 4 francs » dans un « lieu tout à fait naturel du circuit de diffusion », la bibliothèque municipale. Accord est donné par le directeur des affaires culturelles de la ville de Poitiers avec un « avis favorable du conservateur » signé Jeanne Condamin. Le *Liseron* fera le lien entre la population du dedans et celle du dehors pendant de longues décennies tant qu'il y aura des bibliothécaires de la bibliothèque municipale adhérents à D'Un Livre L'Autre. Le *Liseron* sera diffusé dans plusieurs bibliothèques du département, à Châtelleraut dans les bibliothèques de comités d'entreprise et à la bibliothèque municipale. *Liseron 5* propose des notes de lecture de Jacques Lassus, Véronique Joyaux, Alain Quella Villéger, Philippe Pineau, des poèmes de Marianne Fétu et une nouvelle de Jabbar Yassin Hussin, *Aux rives de la folie*. Cet écrivain irakien réfugié à Poitiers conçoit *Liseron 6* qui paraît en décembre. Il contient des contributions de la même équipe ainsi que des poèmes de deux prisonniers dans une rubrique intitulée

« De l'autre côté du mur ». En couverture, un livre à écriture arabe au milieu de la tête d'un personnage.

- **Des atouts ici et ailleurs pour générer la pérennité de la bibliothèque de la maison d'arrêt**

La réflexion sur la *vraie* bibliothèque s'appuie sur les rapports de la Fédération internationale des associations et institutions de bibliothèques (Ifla) et sur les échanges au sein de D'un Livre L'Autre. On note l'absence de mention d'existence des bibliothèques en milieu carcéral dans le rapport de Pierre Vandevoorde *Les Bibliothèques en France* (1981) et leur présence dans le « rapport Pingaud-Barreau » (1982). On s'attarde sur la notion de lecture liée aux qualités de choix, de débats, de mises en question, de réflexion, de jouissance. On pense que la bibliothèque de la prison dans une dimension rénovée peut être conçue comme une annexe de la bibliothèque municipale de Poitiers ou site associé à la BM de Poitiers et à la BCP de la Vienne. Une cogitation qui place en exergue de *La Lecture en milieu carcéral*, le document finalisé par D'Un Livre L'Autre, cette phrase si poétique de Jean Genet : « Je nomme violence une audace au repos amoureuse des périls », assez éclairante de l'état d'esprit qui prévaut. Monique Sergent a participé à Reims du 31 mai au 2 juin au 1<sup>er</sup> Colloque international sur la culture en milieu carcéral organisé conjointement par les ministères de la Culture et de la Justice et intitulé « La culture en prison, quel enjeu ? » Elle en revient avec des informations précieuses confirmant les points de vue

qui se dégagent localement et en fait profiter ses collègues de l'association et des bibliothèques.

La Journée des associations, le 15 septembre 1985, au parc des expositions, est l'occasion de transmettre à la population poitevine les fruits de cette activité. Six mois auparavant, lors de l'inscription, D'Un Livre L'Autre a coché les cases correspondant au souhait d'occuper un stand commun plutôt qu'une simple unité de 3 m x 3 m (comme la cellule de prison), un grand stand avec Le Cri, le Collectif Tiers-Monde et la M3Q (Maison des Trois Quartiers). Un excellent compagnonnage. Le Cri déjà très présent à Poitiers sur la question de l'enfermement, de la mal vie et des droits de l'Homme, a acheté en 1984 la maison sise au 198 rue du Faubourg du Pont-Neuf (face à la prison) pour devenir un lieu d'accueil des familles de détenus. Une décision très judicieuse tant il est vrai que, jusqu'alors, les gens attendaient sur le trottoir dans une file impressionnante sous le regard des passants et des automobilistes après un déplacement parfois lointain. Le lieu chaleureux est non seulement une mise à l'abri des personnes dont des enfants, mais aussi une mine d'informations sur la justice, un espace de pure détente et de forte convivialité. Un collectif de gestion et d'animation se constitue avec l'Œuvre de la visite des détenus dans les prisons, la Congrégation des filles de la sagesse, l'Association d'entraide de l'Église réformée, Emmaüs Fraternité, la Ligue de droits de l'Homme, le Syndicat des avocats de France, le Syndicat de la Magistrature, le Secours

catholique, SOS Amitié, la Société de Saint-Vincent-de-Paul et des familles de détenus. Les bénévoles bénéficieront régulièrement du concours d'un objecteur de conscience jusqu'à la suspension de ce statut en même temps que la fin du service militaire. Nombreux verraient bien la maison s'appeler « Michel Foucault » en cette ville de Poitiers, « terre » du philosophe « grand défenseur de tous les déviants » comme il est écrit dans *La Lettre des élus PSU*. La Journée des associations sera un beau moment de rencontres, de discussions, d'échanges sur des thèmes familiers concernant le social, la culture, la justice, l'humanité.

Malgré ce bilan satisfaisant, l'inquiétude sourd puisque le budget de l'association fléchit (recettes 1983 : 53 800 francs ; 1984 : 45 400 ; 1985 ; 26 300). Le contexte est difficile. On peut lire dans le rapport moral du président : « Il est vrai que bibliothèque et prison ne se marient guère. D'Un Livre L'Autre fait néanmoins le pari que cet espace de démocratie qu'est la bibliothèque doit fortifier quelque peu l'esprit de liberté qui sommeille en chacun et particulièrement à la maison d'arrêt.

D'Un Livre L'Autre a su attirer l'attention des responsables locaux, régionaux et nationaux sur la nécessité de promouvoir une véritable politique de lecture publique en milieu carcéral à Poitiers. L'association l'a fait avec beaucoup d'humilité, mais aussi de détermination, presque d'opiniâtreté parfois. Des résultats se font sentir qui doivent être soutenus pour essayer d'atteindre à une pérennité de l'institution bibliothèque. »

- **Vers un partenariat formalisé autour d'une bibliothèque spacieuse à la Pierre Levée**

1986. Fin mars un document de 11 pages intitulé *Le Livre à la maison d'arrêt, Poitiers* est publié par D'Un Livre L'Autre. L'illustration de couverture en noir et bleu montre un couperet de guillotine inversé traversé de barreaux derrière lesquels on discerne une forme indécise. À l'intérieur le titre de l'étude est plus explicite : « Pour une institutionnalisation de la bibliothèque de la maison d'arrêt départementale de Poitiers ». Une phrase de Marcel Proust à Robert de Montesquiou où il parle de « calibre » pour évoquer la puissance des mots est placée en exergue. Il est rappelé l'action menée depuis deux ans et demi à la bibliothèque de la maison d'arrêt de Poitiers ; on réfléchit à la contradiction majeure entre prison et bibliothèque et aux potentialités de dépassement de cette contradiction ; et on énonce 10 propositions pour l'institutionnalisation de la bibliothèque de la maison d'arrêt. L'association est bien consciente du défi qu'elle doit relever sachant que le fond de la question est bien proche de ce qu'observe Michel Foucault dans *Surveiller et punir : naissance de la prison* et que cite D'Un Livre L'Autre. « Ce n'est pas dans les marges, et par un effet d'exils successifs que naît la criminalité, mais grâce à des insertions de plus en plus serrées, sous des surveillances toujours plus insistantes, par un cumul de coercitions disciplinaires. En un mot l'archipel carcéral assure, dans les profondeurs du corps social, la formation de la délinquance à partir des illégalismes ténus, le

recouvrement de ceux-ci par celle-là, et la mise en place d'une criminalité spécifiée. »

Les propos de Jacques Santrot énoncés dans une lettre à l'association datée du 25 novembre 1985 sont repris. Le maire de Poitiers reste très intéressé par ce qui est en cours et en jeu, mais, ajoute-t-il, « je dois tout de suite vous dire, qu'est à exclure la formule visant à inclure la Bibliothèque de la maison d'arrêt dans le cadre de la Bibliothèque municipale, à moins de l'assurance d'une subvention compensatoire par une autre collectivité. » Il évoque les territoires et souligne la contribution de Poitiers « par un apport financier notable et par une mise à disposition de personnel [...] car il y a là une priorité à la fois de justice sociale et de prévention. Mais il est évident, vu la provenance de la population carcérale, qu'il s'agit d'une compétence départementale. Nous pensons avec vous que l'inclusion de cette bibliothèque dans le cadre de la bibliothèque centrale de prêt serait une excellente chose, mais cette décision n'est en rien de notre compétence. » Le maire de Poitiers avait été le seul élu de collectivités locales à répondre aux inquiétudes de l'association. Mais il est important de noter qu'à la date de ce courrier les bibliothèques centrales de prêt sont encore sous la tutelle du ministère de l'Éducation nationale et que le transfert aux conseils généraux est prévu par décret pour le 1<sup>er</sup> janvier 1986.

Sur la contradiction majeure entre bibliothèque, lieu de liberté, et prison, lieu d'absence de liberté, et des possibilités d'aller au-delà de cette antinomie, l'association



s'appuie sur le *Manifeste de l'Unesco sur la bibliothèque publique*, le « rapport Soulier » sur les actions culturelles en prison, la réflexion de Michel Foucault dans *Surveiller et punir : naissance de la prison*, celle de Thierry Lévy dans *Le Désir de punir : essai sur le privilège pénal*, le « rapport Yvert », les travaux sur l'illettrisme de la Direction du livre et de la lecture conduits par Claudie Tabet sous la responsabilité de Jean Gattégno, et le récent *Protocole d'accord* entre le ministère de la Justice et le ministère de la Culture. L'ambition commune qui se dégage est d'assurer l'égalité des citoyens devant le service public, singulièrement l'accès à la lecture et à la culture, et de promouvoir des moyens propres à desservir des publics spécifiques. En outre le protocole d'accord prône une politique de lecture conventionnelle entre les établissements pénitentiaires et les bibliothèques municipales ou centrales de prêt.

#### ▪ **Les recommandations de D'Un Livre L'Autre**

Les « 10 propositions pour le développement de la bibliothèque de la maison d'arrêt départementale de Poitiers » commencent par un préambule où sont pointés les éléments susceptibles de produire une régression du processus en cours. Puis sont listées les recommandations suivantes :

1. Une politique de lecture cohérente au sein de la prison ;
2. Le rattachement de la bibliothèque de la maison d'arrêt au réseau de lecture publique (sous forme de bibliothèque associée, annexe, antenne, relais...)

3. Une valorisation de la bibliothèque à l'intérieur comme à l'extérieur de la maison d'arrêt ;
4. Une formation initiale du détenu bibliothécaire ;
5. Une animation importante autour du livre ;
6. Un travail d'information auprès de l'administration pénitentiaire sur ce qu'est une bibliothèque ;
7. Un travail d'information auprès des bibliothécaires sur ce qu'est une prison ;
8. Un travail d'information auprès des élus sur ce que sont une prison et une bibliothèque ;
9. La prise en compte de statistiques pour les bibliothèques d'univers carcéral (BUC) ;
10. Les bibliothèques d'univers carcéral devraient être représentées au sein de tout rapport officiel et de toute grande institution (Conseil national des bibliothèques, Association pour la coopération entre les bibliothèques, Association des bibliothécaires français, etc.).

Une annexe présente un tableau synoptique des structures territoriales et des institutions de lecture publique accompagné d'une évaluation du coût de la lecture à la maison d'arrêt départementale de Poitiers.

*Le Livre à la maison d'arrêt, Poitiers* est adressé à tous les partenaires engagés dans le processus de lecture publique à la bibliothèque de la maison d'arrêt de Poitiers. D'Un Livre L'Autre propose une réunion de concertation qui se tient le 10 juin à la Pierre Levée. Sont invités l'administration pénitentiaire, le ministère de la Culture, la ville de Poitiers et

la bibliothèque municipale, la ville de Châtellerauld et la bibliothèque municipale, le conseil général et la bibliothèque départementale de prêt, l'Association de coopération des bibliothèques en Poitou-Charentes, l'Office du Livre en Poitou-Charentes, l'association socio-culturelle et sportive de la Pierre Levée et D'Un Livre L'Autre. Une réunion fructueuse qui aboutit au principe de formaliser l'activité de la bibliothèque par une convention entre les participants. Jehanne Borycki, bibliothécaire responsable du service central des bibliothèques à la Direction de l'administration pénitentiaire (DAP), propose de concrétiser les modalités de cette convention après l'été.

▪ **Un projet de convention proposé par l'administration pénitentiaire**

Le 20 novembre 1986, le directeur régional des services pénitentiaires de Bordeaux, Antoine Ossola, adresse une lettre au chef de la maison d'arrêt de Poitiers. Cette lettre a pour objet un « projet de convention à conclure entre : la maison d'arrêt de Poitiers – le conseil général – les élus des quatre principales villes de la Vienne – la Drac – l'association D'Un Livre L'Autre. Il y est mentionné :

- la transmission de documents susceptibles d'aider à l'établissement d'une convention-type à conclure avec les partenaires cités ;
- la communication de ces documents à Monique Sergent qui avait donné téléphoniquement son accord pour étudier en concertation avec le chef de

la maison d'arrêt de Poitiers un projet de convention qui sera transmis pour examen à l'administration centrale et aux partenaires concernés afin qu'ils fixent leurs engagements ;

- l'annonce d'une réunion fin janvier 1987 afin de recueillir les signatures des partenaires ;
- l'engagement de l'administration pénitentiaire à stipuler au sein de la convention d'offrir en 1989 « une bibliothèque spacieuse permettant l'accès à la lecture dans les meilleures conditions ». Il est aussi précisé que « cette opération s'inscrit dans le cadre de la restructuration de l'établissement. Il est important que d'ici là, la convention règle le problème du fonctionnement de la bibliothèque pris en charge par les collectivités locales et régionales ».

#### ▪ **La vie continue à la bibliothèque de la Pierre Levée**

Pendant que D'Un Livre L'Autre s'efforce d'asseoir institutionnellement la pérennité de la lecture publique à la maison d'arrêt avec des résultats encourageants, l'association continue à assurer la gestion et l'animation de la bibliothèque de la Pierre Levée. En fin d'année 1986, 100 % des personnes détenues (102 places) fréquentent la bibliothèque qui possède 3 723 livres dont 443 nouveautés. Celles-ci se répartissent de la manière suivante : achats sur budget de l'administration pénitentiaire (136), de D'Un Livre L'Autre (122), de l'Association socio-culturelle et

sportive de la Pierre Levée (71) et dons de la bibliothèque municipale de Poitiers (114). La bibliothèque municipale de Châtellerault dirigée par Nicole Hervoir réalise un dépôt via D'Un livre L'Autre de 53 ouvrages. En effet une convention a été signée le 16 septembre entre D'Un Livre L'Autre et la ville de Châtellerault qui prévoit le prêt de 100 livres tous les deux mois par le service de prêt aux collectivités. Ce partenariat fécond va bientôt s'élargir à la bibliothèque départementale de prêt de la Vienne. Concernant la circulation des documents, les prêts de livres, revues et magazines sont de 20 222, en chute par rapport à 1985 (34 134). La raison est due en partie à l'installation de téléviseurs dans les cellules (comme les écouteurs sont interdits, les émissions télévisées engendrent une gêne pour la lecture) et à un renouvellement pas assez important des ouvrages.

Les animations continuent avec la prestation de Cadillac, concert jazz-rock, en février ; l'exposition du peintre Lyro, deux événements organisés par D'Un Livre L'Autre. Mais l'association socio-culturelle Pierre Levée dont la vice-présidence est toujours assurée par Monique Sergent propose aussi des manifestations. C'est ainsi que Paulo Binuche (un duo humoristique) est invité en mars ; le Trio Kreutzer, en mai, en collaboration avec le Printemps musical de Poitiers ; suivi du groupe rock Les Voyous ; en juin, une conférence sur l'astrologie ; en juillet, le groupe de musique de variétés de Jacky Le Poitevin ; en août, la chanteuse israélienne, Sara Alexander. Cette coopération avec l'association socio-culturelle se distribue de façon

informelle dans le temps entre les concerts organisés par celle-ci et la venue d'écrivains et de troupes de théâtre invitées par D'Un Livre L'Autre. On a pour projet de solliciter René Belleto, Pierre Guyotat ou Philippe Djian pour des rencontres lectures et d'inviter la troupe châtelleraudaise Les Tréteaux du Riveau qui monte *La Colonie* de Marivaux. Celle-ci viendra finalement le 21 février 1987.

*Liseron* 7 paraît en juillet avec, comme les précédents, de nombreuses illustrations. Le groupe des critiques auquel s'est jointe Lise Beaubeau invite à lire des livres captivants, tandis que Pascal, en prison [sic] écrit « des mots d'amour à vouloir en mourir », et que François Béchu, hors de la prison, crée le texte *Prison*.

Une attention spéciale est accordée aux détenus libérés et aux familles de détenus. D'Un Livre L'Autre propose alors au public une soirée au Centre d'animation de Beaulieu où est présenté « Hugo face à la nuit », un spectacle de l'Atelier-Théâtre de Laval mis en scène par François Béchu sur l'amour des livres et de la liberté. La soirée ne fut pas vraiment un succès, mais elle fut l'occasion de parler abondamment de l'association et de ses objectifs, et particulièrement sur les radios locales.

L'année 1986 avait commencé avec la signature au plan national du premier protocole d'accord entre le ministère de la Justice et le ministère de la Culture. Mais en région Midi-Pyrénées quelques semaines plus tôt des protocoles d'accord étaient signés entre les représentants des

structures de l'État, des municipalités, des établissements culturels dont des bibliothèques municipales ou départementales de prêt, à Toulouse, Albi, Tarbes. Ces protocoles d'accord sont des points d'appui importants pour trouver un terrain d'entente à Poitiers. Car dans la Vienne la maison d'arrêt départementale fait l'objet d'un débat en termes de d'intervention, de territoires et de tutelles. Au fil des rencontres, des réflexions et des sessions de formation (Monique Sergent participe à celle organisée à l'École nationale d'administration pénitentiaire (Énap) à Fleury-Mérogis du 29 septembre au 3 octobre), les positions institutionnelles et les enjeux politiques s'assouplissent pour trouver un chemin commun afin de desservir culturellement la population pénalisée en quête de réinsertion sociale.

- **Sept partenaires pour un protocole d'accord rédigé par D'Un Livre L'Autre**

1987 se présente aux yeux des membres de l'association D'Un Livre L'Autre comme une année où le processus en cours va s'ancrer durablement. La subvention du ministère de la Culture permettant de rémunérer la vacation de Dominique La Bolay jusqu'au 30 mars ne sera pas reconduite. Mais une convention établie par la ville de Poitiers et soutenue par la ville de Châtelleraut est proposée au département de la Vienne afin de continuer le « développement de la lecture publique à la maison d'arrêt de Poitiers ». La maire de Châtelleraut, Édith Cresson, écrit

aux conseillers généraux socialistes afin qu'ils « usent de toute leur influence pour que cette convention soit signée par le conseil général » dont le président est René Monory. Le taux de participation de chaque collectivité territoriale fera l'objet de discussions qui continueront bien après la réunion du 4 mars à la maison d'arrêt où le directeur régional des services pénitentiaires de Bordeaux propose la signature d'un *Protocole d'accord en faveur du développement de la lecture et des animations autour du livre à la maison d'arrêt départementale de Poitiers* pour le 1<sup>er</sup> avril. Sont présents à cette réunion les représentants des trois collectivités territoriales, des ministères de la Culture (Drac) et de la Justice, notamment Alain Blanc, chef du bureau de la réinsertion à l'administration centrale, et Jehanne Borycki. La version initiale rédigée par D'Un Livre L'Autre est finalisée après des échanges très enrichissants. L'engagement de la DRSP de Bordeaux d'agrandir la bibliothèque dans le cadre de la restructuration de la maison d'arrêt est l'un des deux points essentiels du sujet avec le poste professionnel. Le protocole d'accord est signé pour une durée d'un an tacitement reconductible après une réunion-bilan.

Le 13 avril, Sylvie Mullon, bibliothécaire et trésorière de l'association, assiste à une importante réunion au ministère de la Culture et de la Communication, rue de Valois à Paris. Il s'agit d'entreprendre les actions culturelles dans la logique de la décentralisation, d'étendre le niveau national d'échanges entre partenaires institutionnels et associatifs, et de contribuer aux dispositifs de réinsertion en intervenant



dans la formation des personnels pénitentiaires à l'Énap, en mutualisant les ressources, en constituant des réseaux, en sensibilisant les assemblées d'élus locaux et régionaux aux publics empêchés. Sylvie Mullon évoque les réalisations poitevines qui sont alors reconnues pour être tout à fait exemplaires. Le ministère de la Culture restera très présent dans le subventionnement des budgets permettant le renouvellement des collections et l'action culturelle à la bibliothèque de la maison d'arrêt.

Lorsque Monique Sergent prend un congé de maternité au premier semestre 1987, Sylvie Mullon assure les missions à la bibliothèque de la Pierre Levée. Elle continue – sur un temps de 5 heures hebdomadaires – le travail de bibliothécaire dans l'établissement pénitentiaire : achat des ouvrages, équipements, gestion des prêts d'ouvrages des bibliothèques partenaires (BM Poitiers, BM Châtelleraut, bibliothèque départementale de la Vienne), formation du détenu bibliothécaire, organisation de l'action culturelle répartie entre D'Un Livre L'Autre et l'Association socio-culturelle Pierre Levée, tout en accomplissant son activité professionnelle à la bibliothèque des Couronneries. L'action culturelle se déploie autour de la pièce de théâtre de Marivaux *La Colonie* jouée par la troupe Les Tréteaux du Riveau ; l'exposition du sculpteur châtelleraudais Tieri Lancereau qui dispose dans une salle sept imposantes formes en bois ; l'exposition sur le football réalisée par la Fédération française de football et prêtée par la bibliothèque départementale de prêt de la Vienne ; et pour

terminer l'année, *Histoires d'ours*, une réalisation de la Compagnie dramatique U d'après Tchekov, un cabaret théâtre.

*L'iseron 8* est un numéro axé en partie sur la nature avec des contributions d'Olivier Prévost et de Michel Granger. Puis viennent les analyses de livres de l'équipe habituelle, les poèmes de Valérie Lecomte et Michel Cordebœuf ainsi que les écrits des personnes en captivité. *L'iseron 9* est diffusé en décembre avec toujours des notes de lecture appréciées des personnes détenues, quelques poèmes de l'une d'elles, et les créations de Malika Fièvre et de la mystérieuse « A. M. » que l'on pense être une bibliothécaire.

D'Un Livre L'Autre est intégré dans le dispositif du Conseil communal de prévention de la délinquance. C'est pourquoi l'association est présente aux « Rencontres prévention et délinquance » tenues les 12 et 13 juin à Poitiers. Sylvie Mullon et Nicole Baty, bibliothécaire et secrétaire de l'association, participent aux travaux de la commission « culture, loisirs et prévention ». L'exposition réalisée précédemment pour la Journée des associations est installée et donne à voir les réalisations et les projets.

Parmi les projets, D'Un Livre L'Autre réfléchit aux moyens de faire connaître aux personnes libérées les bibliothèques les plus proches de leur domicile. La décision est prise de publier un *Guide des bibliothèques publiques du Poitou-Charentes*. Pour ce faire l'association collecte auprès des bibliothécaires de la région les informations nécessaires. Le guide sera publié en janvier 1988 dans un format qui « tient

dans la main » sous une élégante maquette de Dominique Truco. Tiré à 2 000 exemplaires, il est diffusé auprès de la population carcérale poitevine et sera épuisé assez rapidement tant la rotation est forte dans les maisons d'arrêt.

Pour l'heure, le climat est de grande sérénité et de puissante énergie au sein de l'association. Des articles sont publiés dans la presse quotidienne régionale (*Centre Presse* ; *La Nouvelle République* ; *La Charente Libre*) mais aussi dans d'autres publications. *Le P'tit Salé*, le bimestriel de l'Aspac, association inter-comités d'entreprise sur Niort, accueille l'article intitulé *D'Un Livre L'Autre. Atlantiques*, supplément régional inséré dans *Livres Hebdo* et *Livres de France* et géré par l'Office du livre en Poitou-Charentes, sollicite un article qui s'intitulera *Lire en prison : la bibliothèque de la maison d'arrêt de Poitiers* et paraîtra en février 1988. L'association fait ainsi connaître son activité auprès du grand public et des professionnels du monde du livre.

Cependant la promulgation, le 22 juin, de la « Loi relative au service public pénitentiaire » prévoyant la construction de 15 000 places supplémentaires de prison dans une conception de partenariat public-privé – on dira très vite loi Chalandon du nom du nouveau ministre de la Justice, le gouvernement ayant basculé de la gauche vers la droite – engendre une certaine tension dans les prisons. Des mouvements de rébellion surgissent dans plusieurs établissements pénitentiaires se traduisant par des morts chez les détenus comme chez les surveillants. Des questions se

posent. Le mouvement Le Cri dont le secrétaire général est le Poitevin Georges Pesnot (il est aussi administrateur de l'Association socio-culturelle de la Pierre Levée) a organisé son université d'été un an plus tôt au Centre protestant de l'Ouest (CPO) à Celles-sur-Belle sur le thème : « Abolir la prison ? ». Le bulletin trimestriel *Cri-informations* de décembre 1987 intitulé *Prisons : construire ou abolir ?* prolonge et développe une réflexion pertinente sous la plume de plusieurs Poitevins, Michel Massé, Jean-Paul Jean, France Pesnot, et d'autres éminents juristes comme l'avocat Jean Danet, représentant le Syndicat des avocats de France (SAF). Cette loi ne va-t-elle pas remettre en cause la dynamique créée quand Robert Badinter était ministre de la Justice ?

- **L'effet pervers de la loi Chalandon et la stratégie de D'Un Livre L'Autre**

1988. Le 18 février l'assemblée générale statutaire se tient à la Maison du Puits de la Caille, le siège social partagé de D'Un Livre L'Autre. Le constat est souligné que l'association a recentré son action sur la bibliothèque de la maison d'arrêt et que le *Liseron* est la seule activité tournée vers l'extérieur de la prison. Pour autant le double objectif de défendre le goût de la lecture auprès des publics défavorisés et de soutenir les bibliothèques publiques reste bien présent, ce dont tout le monde convient. Anne-Marie Chaumont, vice-présidente de l'association, et Jacques Lassus, tous deux bibliothécaires, ont pour mission de

superviser le *Liseron* qui paraît régulièrement deux fois l'an. Monique Sergent continue d'assurer la fonction de bibliothécaire à la maison d'arrêt dans l'attente de la signature d'une convention entre les trois collectivités territoriales qui pourrait devenir effective en septembre 1989.

La tâche immédiate est la rédaction du bilan d'un an de fonctionnement du protocole d'accord signé par les sept partenaires : le directeur régional des services pénitentiaires de Bordeaux ; le préfet de la région Poitou-Charentes, préfet du département de la Vienne (pour la Drac) ; la maire de Châtellerauld ; le maire de Poitiers ; le président du conseil général de la Vienne ; le président de l'Association de soutien et de développement de l'action socio-culturelle, éducative et sportive de la maison d'arrêt de Poitiers (communément appelée Pierre Levée depuis sa création) ; le président de l'association D'Un Livre L'Autre. Celle-ci assure « la coordination générale du projet s'agissant notamment du choix et de l'achat des livres et de l'animation autour du livre » selon les termes du protocole d'accord. Il lui revient donc la responsabilité de rédiger le bilan et de le soumettre à chaque partenaire en vue d'une réunion qui se tiendra le 7 mars à la maison d'arrêt. Le texte s'appelle *Vers une bibliothèque spacieuse à la maison d'arrêt départementale*. En exergue, trois vers de Jacques Roubaud extraits de *Quelque chose noir*. Puis sont déclinés les réalisations, l'horizon 1989, année de commémoration de la Révolution française, mais aussi année d'ouverture prévue de la « vraie » bibliothèque à la maison d'arrêt sur une surface de

78 m<sup>2</sup> minimum et les formes de mise en réseau avec les bibliothèques publiques. Le jour de la réunion, le chef de la maison d'arrêt, Gilbert Bouet, ouvre la séance et annonce que « la réalisation du projet d'agrandissement de la maison d'arrêt est différée, mais non remise en cause dans son principe. Les études et les plans sont achevés. La réalisation urgente du programme « 15 000 places » est à l'origine de ce contretemps. Le projet d'agrandissement de la maison d'arrêt prévoit toujours un espace bibliothèque de 78 m<sup>2</sup> minimum ». D'Un Livre L'Autre et les autres partenaires « accusent le coup ». Néanmoins, les collectivités territoriales se concentrent sur ce qui est de l'ordre de leurs possibilités. Poitiers souhaite une participation plus significative de Châtellerault et du département. D'Un Livre L'Autre et la Drac procéderont à une étude d'évaluation du coût de fonctionnement de la nouvelle bibliothèque afin de rééquilibrer les interventions de chaque partenaire. La convention est reconduite pour un an, jusqu'au 31 mars 1989.

L'activité à la bibliothèque de la maison d'arrêt reste tonique malgré les multiples contraintes que génère l'espace qui, rappelons-le, est celui d'une cellule de 11 m<sup>2</sup>. En outre des restrictions à l'utilisation des couloirs de la détention pour les animations sont imposées par la direction de l'établissement pour des questions de sécurité, ce qui engendre certaines incompréhensions de la part des associations D'Un Livre L'Autre et Pierre Levée. Pour autant, la fréquentation des détenus vers l'espace culturel est jugée convenable et les animations toujours de qualité.

En juillet-août l'écrivain François Bon anime un atelier d'écriture à partir des textes de Rabelais, de Kafka et de Cervantès, en s'arrêtant plus singulièrement sur *Le Retable des merveilles*. Et comme un bonheur ne vient jamais seul, Claude Prévost, ami poitevin de l'écrivain et chroniqueur littéraire au journal *L'Humanité*, fera don de plusieurs dizaines de livres à la bibliothèque de la prison.

La revue paraît en juin et décembre. *Liseron 10* alterne des poèmes d'un prisonnier qui signe de son nom et prénom et des créations d'auteurs tout à fait libres de leurs mouvements comme Jabbar Yassin Hussin et Anne-Marie Chaumont. Jacques Lassus et Philippe Pineau écrivent des notes de lecture et ce dernier rend compte, dans un style littéraire, de l'exposition de sept sculptures de Tieri Lancereau l'année passée à la Pierre levée. *Liseron 11* livrera les productions des fidèles chroniqueurs, des textes littéraires et la suite et fin de l'évocation de la bataille du livre menée au début des années 1950.

Cependant l'association ne perd pas de vue les difficultés soulevées par le programme pénitentiaire des « 15 000 places » devenu « 13 000 places » avec le retour de la gauche au pouvoir et qui se stabilisera plus tard avec le retour de la droite à « 13 200 places » pour des questions budgétaires. Le dernier trimestre de l'année, elle met en place une véritable stratégie pour « ne rien lâcher ». Une première réunion se tient à la Drac le 16 août où la conseillère pour le livre et la lecture, Marie-Claire Germanaud, Monique

Sergent et Philippe Pineau réfléchissent à la manière de faire progresser le processus avant une prochaine réunion prévue le 24 novembre avec l'ensemble des partenaires. Cette réunion, toujours à la Drac, a pour objet « Restructuration et agrandissement de la bibliothèque de la maison d'arrêt de Poitiers ». La DRSP de Bordeaux dira son regret du gel des projets de restructuration, décision prise au plan national ; D'Un Livre L'Autre verra cette remise en cause comme un échec, voire une régression, la Drac partageant ce point de vue, et s'inquiétera des conséquences négatives que cela induit auprès des collectivités territoriales de la Vienne.

Entretiens, le 14 octobre, les bibliothécaires municipaux produisent un document intitulé : *Ville de Poitiers : intervention à la maison d'arrêt de Poitiers*. Celui-ci aborde les points suivants : la participation de la ville de Poitiers (5 heures hebdomadaires d'une bibliothécaire qui assure le suivi des tâches du métier à la maison d'arrêt) ; la proposition de développer l'action liée à l'agrandissement de la maison d'arrêt et par contrecoup du local de la bibliothèque pour une consultation sur place et une meilleure mise en valeur des collections, notamment thématiques ; l'évaluation quantitative rédigée par d'Un Livre L'Autre dont l'activité et celle de la bibliothèque municipale de Poitiers se complètent ; les difficultés liées au lieu, avec cependant, dans la détention femmes, l'aménagement d'un vrai coin lecture dans la salle d'activités où sont installés rayonnages, meubles à périodiques, bac à BD, chauffeuses,



ceci grâce à une subvention du ministère de la Culture. Le document conclut de la manière suivante : « L'association soutenue par la Bibliothèque (municipale), veut demander la création d'un demi-poste à la ville de Poitiers, avec l'éventualité pour celle-ci de se faire aider par le conseil général de la Vienne. Mais cette démarche est liée au développement effectif et à l'agrandissement matériel des locaux de la bibliothèque de la maison d'arrêt. »

▪ **D'Un Livre L'Autre décide de nommer la bibliothèque *Naguib Mahfouz***

Ce même jour une assemblée générale extraordinaire de D'Un Livre L'Autre décide d'une démarche auprès du ministère de la Justice afin de connaître la période prévue pour le réaménagement de la bibliothèque et propose de nommer la bibliothèque de la prison « bibliothèque Naguib Mahfouz ». L'idée de donner à la bibliothèque le nom du Prix Nobel de littérature 1988 correspond au désir de croiser plusieurs occurrences : maintenir la mobilisation des partenaires parties prenantes de la gestion et de l'animation de la bibliothèque ; renforcer à l'intérieur de la maison d'arrêt l'esprit de la bibliothèque publique à l'heure où l'Unesco et les bibliothèques américaines et allemandes s'engagent puissamment aux côtés du ministère de la Culture égyptien pour construire une bibliothèque internationale à Alexandrie ; offrir une visibilité à l'extérieur de la prison en choisissant le nom d'un romancier, scénariste aussi des films tirés de ses œuvres, où les gens du

peuple et les marginaux sont au cœur de sa création littéraire. Le 21 décembre 1988, deux lettres partent de Poitiers, l'une au ministre de la Justice lui demandant audience, l'autre à Pierre Bernard, l'éditeur à l'enseigne de Sindbad, la maison d'édition qui publie en français les œuvres de Naguib Mahfouz afin de recueillir l'assentiment du Prix Nobel. Une autre lettre, adressée, elle, à la population poitevine sur le thème de la « dynamique culturelle à Poitiers », est signée Jacques Santrot, député-maire de Poitiers. Un chapitre concernant « Le livre et la lecture publique » donne l'information suivante : « La bibliothèque se transformera dans les prochaines années en médiathèque. »

*1989.* C'est l'année du bicentenaire de la Révolution française. Le congrès de l'Ifla (fédération internationale des associations et institutions de bibliothèques) se tient à Paris en août. Monique Sergent et Maryse Redien, vice-présidente, y seront invitées et entendront Jean-Pierre Dinthilac, directeur de l'administration pénitentiaire, évoquer Poitiers comme projet exemplaire en matière de lecture publique. Auparavant le premier semestre s'avère riche en rebondissements. La réunion-bilan d'un an de protocole d'accord se tient le 21 avril. Jehanne Borycki, responsable du service des bibliothèques, et Sylvie Tahar, du bureau H4 (les constructions à l'administration centrale) sont porteuses de nouvelles importantes. D'abord la maison d'arrêt de Poitiers est réintroduite dans le plan décennal 1987-1997 d'agrandissement/construction des structures

pénitentiaires. Les crédits pour la construction de la bibliothèque seront débloqués en 1992 pour un équipement effectif en 1993. En attendant cette date, le bureau H4 met sa réserve 1989 (120 000 francs) à disposition pour l'aménagement de l'une des petites cours de promenades (32 m<sup>2</sup>) prolongeant le couloir de la détention hommes. Les travaux commenceront en septembre de cette année. Du côté des collectivités territoriales, les considérations sont positives, et on s'achemine vers le doublement du nombre d'heures professionnelles, c'est-à-dire 10 heures hebdomadaires.

- **Une convention bipartite quadriennale entre la DRSP de Bordeaux et D'Un Livre L'Autre**

Le protocole d'accord laisse la place à une *convention* bipartite signée le 1<sup>er</sup> juillet pour quatre ans (1989 – 1993) entre la Direction régionale des services pénitentiaires de Bordeaux et D'Un Livre L'Autre, l'association veillant au maintien des engagements des autres partenaires. La DRSP ne souhaitera pas mentionner la date de 1993 pour la bibliothèque spacieuse dans la mesure où elle ne peut contrôler les décisions de l'administration centrale. Une prudence qui s'avérera lourde de sens.

Les 21 et 22 avril, est organisé au CREPS de Boivre un colloque intitulé « Pourquoi des illettrés en 1989 ? » Sylvie Mullon y participe. Au retour du colloque, D'Un Livre L'Autre mettra sur pied un atelier de lutte contre

l'illettrisme en juillet-août avec le concours du directeur de l'école à la maison d'arrêt, Gérard Chevalier, par ailleurs secrétaire de l'Association Pierre Levée, et l'association Lien 86 qui fédère les associations de lutte contre l'illettrisme dans l'académie de Poitiers. Pascal, Serge, Élisabeth et Philippe animeront un atelier très vivant bien apprécié des personnes en situation d'illettrisme qui se délecteront de l'esprit ludique proposé.

Comme chaque année les prisonniers bénéficient d'animations ponctuelles diversifiées. L'exposition « La Révolution française, première révolution des droits de l'Homme », louée à l'Agence de coopération des bibliothèques et centres de documentation en Poitou-Charentes (ABCD), est installée dès février avec de nombreux ouvrages sur le sujet. Le comédien-metteur en scène Jacques Develay intervient chez les hommes en avril. La comédienne Françoise Le Meur lit chez les femmes des textes de Giono et les poèmes de Lydia Lainé. Toutes ces interventions sont constitutives d'un projet financé par la Drac appelé « Sensibilité aux mots ».

Pour parfaire les bonnes nouvelles de l'année, l'équipe de D'Un Livre L'Autre est heureuse d'apprendre que le président de l'association se voit attribuer, es qualités, par décret du 17 juillet 1989, la *Médaille pénitentiaire* au « titre du concours actif que vous ne cessez de nous apporter depuis plusieurs années » est-il précisé dans la lettre signée Antoine

Ossola, directeur régional des services pénitentiaires de Bordeaux.

En octobre Pierre Bernard informe l'association que Naguib Mahfouz est tout à fait d'accord avec la proposition de donner son nom à la bibliothèque de la prison. Nous en informons André Miquel, président du Conseil supérieur des bibliothèques et professeur de littérature arabe, qui répond immédiatement : « J'applaudis sans réserve à cette décision et vous en félicite bien vivement ». Du coup, la revue *Liseron 12/13* paraît en décembre sous forme d'un numéro double avec en couverture la photo du Prix Nobel de littérature réalisée par Fouad El Khoury et à l'intérieur une étude de Jabbar Yassin Hussin sur *Naguib Mahfouz le romancier et l'histoire* et l'annonce par l'association du nom donné à la bibliothèque. Les poètes Pierre Morineau, Gérard Adde, Daniel Reynaud, Nabel Yassine apportent aussi leurs contributions et les notes de lecture de Maryse Redien, notamment sur *La Longue Peine*, complètent la livraison.

## **Le nom de Naguib Mahfouz pour la bibliothèque 1990-1995**

*Le 26 janvier 1990, D'Un Livre L'Autre tient sa dernière assemblée générale à la Maison du Puits de la Caille, 36 rue Saint-Simplicien. L'Agence d'innovation locale, gestionnaire du lieu, entreprend d'autres projets obligeant les associations à déménager. Le Toit du Monde, structure créée associativement en 1982 située 31 rue des Trois Rois à Poitiers, accueille D'Un Livre L'Autre le 1<sup>er</sup> mars. Désormais Le Toit du Monde sera le siège social de l'association.*

Alain Évillard, bibliothécaire titulaire du certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire (CAFB), a succédé en novembre 1989 à Monique Sergent comme bibliothécaire à la bibliothèque Naguib Mahfouz, sur un format de 10 heures hebdomadaire. Il développe le travail entrepris, est élu secrétaire-adjoint de D'Un Livre L'Autre,

devient membre du conseil d'administration de l'Association Pierre Levée, partenaire essentiel pour les animations à la bibliothèque de la prison, et donnera un cours sur les bibliothèques pénitentiaires au Centre interrégional des métiers du livre et de la documentation de Poitiers (CIRMLD) dont la direction est assurée par Jean-Pierre Brèthes, conservateur des bibliothèques.

À la suite de Jeanne Condamin, devenue conservateur honoraire, Jean-Marie Compte est nommé directeur de la bibliothèque municipale classée de Poitiers. Jeanne Condamin reste adhérente à D'Un Livre L'Autre et sera toujours une fidèle défenseuse des initiatives prises par l'association. Jean-Marie Compte, lui, fera montre d'une bienveillance constante pendant toutes ces années envers le projet et son action pour une évolution de la fonction de bibliothécaire vers un poste entier à la Pierre Levée sera décisive.

À la Drac, le nouveau conseiller pour le livre et la lecture est aussi un conservateur de bibliothèque : Bernard Demay. Il prend connaissance rapidement de l'histoire de l'association, de l'effort entrepris pour installer la bibliothèque Naguib Mahfouz dans le réseau local de la lecture publique, des échanges avec le ministère de la Justice, particulièrement l'administration pénitentiaire, et avec le directeur du livre et de la lecture, Jean Gattégno, avant que celui-ci devienne délégué scientifique de l'Établissement public de la Bibliothèque de France. Il nous plaît de signaler que

ce grand intellectuel, soutien parfois critique des positions prônées par les bibliothécaires et sensibilisé à la vie des prisonniers (il aura participé aux travaux du Groupe d'informations sur les prisons aux côtés de Michel Foucault), reviendra le 7 juin 1991 à Poitiers, à l'auditorium du musée Sainte-Croix, pour une conférence intitulée « À propos de Lewis Carroll » à laquelle assisteront nombre de militants de l'association.

- **L'inauguration de la bibliothèque Naguib Mahfouz**

À la Pierre Levée, les travaux transformant la cour de promenade en un espace bibliothèque de 32 m<sup>2</sup> s'achèvent lorsque D'Un Livre L'Autre entreprend d'organiser un temps inaugural pour le nouvel espace de la bibliothèque Naguib Mahfouz. Celui-ci se déroulera le 28 juin à 14 heures. À la suite des prises de parole des représentants des institutions, le poète et écrivain franco-marocain, Abdellatif Laâbi, donne une conférence intitulée « L'écriture et l'incarcération ». Un moment d'autant plus émouvant que Abdellatif Laâbi avait connu pendant huit ans et demi les geôles du roi Hassan II à Kénitra (jusqu'en 1980) pour des articles publiés dans les revues *Souffles* et *Anfas* et qu'il n'était pas retourné depuis dans une prison. Un grand moment aussi pour les personnes détenues qui surent apprécier comment les mots deviennent des compagnons de la liberté. *Atlantiques* et *Transfert*, le bulletin d'ABCD, accueilleront en septembre des articles sur



l'inauguration de la bibliothèque Naguib Mahfouz. Ce même jour, en soirée, à la bibliothèque des Couronneries, D'Un Livre L'Autre et Al Muntada culturel arabe proposent à la population poitevine de venir écouter Abdellatif Laâbi dire ses magnifiques poèmes. C'est dans ce lieu culturel animé par Monique Sergent et Sylvie Mullon qu'un mois plus tôt, les deux associations invitaient à une conférence apéritif intitulée « Naguib Mahfouz romancier » offerte par le président d'Al Muntada culturel arabe, l'écrivain irakien Jabbar Yassin Hussin. Le public était une nouvelle fois au rendez-vous de ces manifestations culturelles si précieuses dans la vie des bibliothèques.

*Liseron 14* est publié en juin avec, en couverture, une photographie de l'intérieur du nouvel espace de la bibliothèque. Jabbar Yassin Hussin propose aux lecteurs une étude sur Abdellatif Laâbi et on y lit une très intéressante évocation de l'origine de la bourse du travail de Poitiers. Six mois plus tard, *Liseron 15* relate la venue du poète marocain à la bibliothèque Naguib Mahfouz, accueille les premiers textes de Jean-Pierre Brèthes, les poèmes de Marie Aubry, des notes de lectures avec de nouveaux chroniqueurs, et un texte, *Salade russe*, de Philippe Pineau évoquant un poème de Jean-Richard Bloch écrit en hommage aux aviateurs de l'escadrille « Normandie-Niemen » et rapporté de l'extrême orient soviétique, de Khabarovsk. La couverture est une photographie du fleuve Amour prise du transsibérien.

La Journée des associations le 16 septembre dans les jardins de Blossac permettra de faire connaître aux visiteurs du stand commun aux associations intervenant à la Pierre Levée les progrès, certes assez lents, vers les droits culturels et sociaux des personnes détenues, mais progrès tout de même. Quatre jours plus tard, dans le cadre conventionnel, un bilan est réalisé, jugé plutôt satisfaisant, d'autant qu'une convention a été passée entre les villes de Poitiers et Châtelleraut où celle-ci « s'engage à subventionner D'Un Livre l'Autre » et « à rembourser à Poitiers 25 % du coût annuel de la rémunération du personnel spécialisé chargé de la gestion du fonds de livres à la bibliothèque de la prison ». En revanche la Caisse d'allocations familiales (CAF) sollicitée pour l'achat de tables et de chaises de bibliothèque ne donnera pas d'avis favorable. Et le dossier de mécénat culturel déposé auprès de la société Sextant Avionique pour l'habillement de la bibliothèque en rayonnages n'est pas retenu par celle-ci, les « mentalités n'étant pas prêtes » écrira Pierre Walker, le directeur de l'établissement de Châtelleraut.

Le 15 décembre, salle du Clos des Roches aux Roches-Prémarie-Andillé, juste avant la soirée du comité des fêtes du personnel pénitentiaire, une cérémonie est organisée pour honorer cinq personnes. M. Antoine Ossola, directeur régional des services pénitentiaires de Bordeaux, remet la *Médaille pénitentiaire* à Madame Baudet, surveillante chef au service médical psychologique régional (SMPR), au docteur Senon, médecin chef du SMPR, à Monsieur Brunet,

surveillant principal, à Gérard Chevalier, directeur de l'école de la maison d'arrêt, et à Philippe Pineau, président de l'association D'Un Livre L'Autre. En agrafant la médaille, le directeur « se félicite que la distinction soit attribuée pour la première fois au président d'une association ayant vocation à favoriser le développement de la lecture en milieu carcéral ».

▪ **Le Toit du Monde, nouveau siège social de D'Un Livre L'Autre**

Le 18 janvier 1991 D'Un Livre L'Autre tient son assemblée générale annuelle au Toit du Monde. L'équipe élue au bureau est sensiblement différente tout en restant cohérente par rapport aux actions entreprises les années précédentes. Quelques jours plus tard, D'Un Livre l'Autre est invitée à la Maison de la culture et des loisirs (MCL) au Forum mensuel du Cri-Coordination des Services sociaux de la Vienne-MCL dont le thème est : « La lecture en prison ». Philippe Pineau et Alain Évillard participent à la table ronde aux côtés de Jean-Marie Compte.

Tandis qu'Alain Évillard déploie une forte activité comme bibliothécaire et comme secrétaire de l'association, une forme d'animation ponctuelle se met en place régulièrement avec la participation des bénévoles de D'Un Livre L'Autre : les rencontres lectures avec des écrivains qui prendront plus tard le nom de « cycles de lecture ». Il s'agit de faire découvrir la beauté et l'originalité de l'œuvre d'un

écrivain, en l'invitant à venir lire des extraits de ses livres, en réalisant auparavant un travail de présentation des ouvrages, en produisant des réactions et commentaires de la part des personnes détenues. Pour l'heure, D'Un Livre L'Autre développe ce genre de rencontre à partir de coopérations avec diverses associations. C'est le cas avec Patrick Deville, invité de l'Office du livre en Poitou-Charentes (OLPC) dans le cadre de la manifestation « Écrivains présents » (il sera aussi l'invité d'une rencontre à la section Étude de la bibliothèque municipale) et avec Elias Hanna Elias lors de la 1<sup>re</sup> Semaine de poésie franco-arabe organisée par Al Muntada culturel arabe. Mais parfois ce sont des opportunités qui font les belles présences. Ainsi en est-il de Sylvie Caster qui vient de publier son roman *Bel-Air* à partir de ses séjours à Poitiers, de Dorothée Letessier et du couple John Berger - Nella Bielski qui seront le fruit de riches rencontres préalables comme nombre d'invitations plus tard adressées aux meilleurs écrivains.

*Liseron 16* paraît à mi-année avec, en couverture, la colombe de la paix de Picasso choisie par Aragon comme symbole pour le congrès mondial des partisans de la paix à Paris en 1949. De nouveaux contributeurs tant pour les textes que pour les illustrations nourrissent la livraison qui bénéficie des bonnes feuilles du futur roman de Patrick Deville venu trois mois plus tôt lire des extraits de *Cordon bleu* et de *Longue vue* et des poèmes inédits d'Elias Hanna Elias venu en mai à la bibliothèque Naguib Mahfouz. *Liseron 17* sera diffusé en janvier 1992 avec un dossier sur

les galères, les bagnes et les prisons et notamment le manuscrit du forçat Clemens, conservé à la bibliothèque de Rochefort, présenté par Danièle Naud, la directrice de l'établissement. La couverture est une œuvre de Lou Albert-Lasard, *La Cellule*.

Lors du point annuel réalisé sur la convention quadriennale, l'Office du livre en Poitou-Charentes est intégré comme partenaire (à l'époque l'Office subventionne D'Un Livre L'Autre en relais du conseil régional Poitou-Charentes) et une convention bipartite D'Un Livre L'Autre – conseil général de la Vienne concernant le prêt de rayonnage discothèque avec tablettes est ajoutée au processus de coopération. Tout paraît se dérouler conformément aux décisions de 1989 et les membres de l'association D'Un livre L'Autre restent très confiants. Pourtant les difficultés de gestion et d'animation de l'espace provisoire de la bibliothèque s'accroissent lorsque certaines contraintes administratives pénitentiaires deviennent de plus en plus pesantes pour Alain Éveillard. Fin novembre le bibliothécaire n'a plus la force de continuer. Il décide de démissionner avec effet au 1<sup>er</sup> février 1992. D'Un Livre l'Autre écrit alors à Jean-Marc Bordier, maire-adjoint à la culture de Poitiers, avec copie à Jean-Marie Compte, directeur de la bibliothèque municipale, et à Alain Claeys, directeur de cabinet du maire de Poitiers, pour les informer de cette décision « irrévocable » et leur proposer de hausser à 20 heures hebdomadaires le temps d'activité du futur bibliothécaire, rendant le poste plus attrayant.

La bibliothèque municipale de Poitiers vit de son côté un changement notable puisque l'université, propriétaire de l'hôtel Aubaret, a récupéré le bâti tout en libérant une partie de la faculté de droit sise sur le site de la future médiathèque. En conséquence, le secteur de la lecture publique déménage provisoirement à l'Espace Pierre Mendès France.

Cette intense activité poitevine connaît un certain retentissement ailleurs en France. Fin novembre, l'association Lire c'est vivre, créée en 1987 à Massy (Essonne) pour gérer et animer les bibliothèques de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, prend contact avec D'Un Livre L'Autre. Les objectifs des deux associations sont identiques, même si les terrains d'intervention possèdent des formats de grandeurs différentes (100 places environ à Poitiers et 3 000 à Fleury-Mérogis). D'Un Livre L'Autre connaît Lire c'est vivre et se réjouit des relations qui vont se nouer entre elles. S'ensuivent une adhésion réciproque et un abonnement de Lire c'est vivre au *Liseron* et de D'Un Livre L'Autre à *Liralombre*, la revue dont le n° 0 vient de paraître. Six mois plus tard au congrès de l'Association des bibliothécaires français (ABF) à Arles, Philippe Pineau rencontrera Marie-Hélène Rottembourg et Christiane Georges qui interviennent bénévolement dans les bibliothèques de Fleury-Mérogis et les échanges seront très fructueux. Ces premiers contacts physiques entre professionnels militants de la lecture sont vécus comme un prélude à la venue à la bibliothèque Naguib Mahfouz le 3 décembre 1992 de Geneviève Guilhem et de Jean-Pierre Radenac, eux aussi

bibliothécaires bénévoles, pour inaugurer les « cercles de lecture ».

1992. En ce début d'année, Alain Évillard démissionne aussi de ses mandats associatifs. Josette Desmartins le remplace comme secrétaire de D'Un Livre L'Autre et Philippe Pineau est désigné pour devenir membre du conseil d'administration de l'Association Pierre Levée.

### ▪ **Un mi-temps professionnel à la bibliothèque**

La tâche qui paraît la plus immédiate est le recrutement d'un nouveau bibliothécaire pour la bibliothèque Naguib Mahfouz. Fin mars, Saïd Kamal est engagé sur un demi-poste, c'est-à-dire 20 heures hebdomadaires, et commence sa mission le 9 juillet. Saïd Kamal est titulaire du CAFB et possède une expérience en bibliothèque centre de documentation (BCD). Il se mettra aussitôt au travail avec un enthousiasme apprécié.

D'Un Livre L'Autre entreprend de connaître la date prévisionnelle d'achèvement des travaux à la prison en 1993 pour fixer le jour de l'inauguration de la bibliothèque spacieuse dont on dit qu'elle pourrait atteindre 83 m<sup>2</sup> en superficie. Alors qu'Édith Cresson, Première ministre, donne son accord pour présider cette inauguration si son emploi du temps le lui permet, des échanges soutenus de lettres entre D'Un Livre L'Autre et la DRSP de Bordeaux témoignent de « la légitime impatience », « de la militance et

du dynamisme » dont « l'association fait preuve depuis des années », pour reprendre les mots de l'institution, mais aussi qu' « après la réalisation du programme des 13 000 places, les priorités de l'administration centrale ne sont pas arrêtées ». D'Un Livre L'Autre manifeste son inquiétude. Non sans raison. Le 7 juillet, Jean-Claude Karsenty, directeur de l'administration pénitentiaire, répond à l'association que le projet est retardé pour des raisons budgétaires. S'ensuivent une nouvelle série de lettres à Édith Cresson, Alain Claeys, devenu conseiller général et conseiller régional, qui intervient auprès de Michel Vauzelle, ministre de la Justice, de nouveaux courriers à Jean-Claude Karsenty, à Évelyne Pisier, directrice du livre et de la lecture, pour tenter de faire respecter le calendrier prévisionnel arrêté lors de la convention quadriennale dont le terme est fixé au 30 juin 1993.

Dans ce même temps, les activités se poursuivent à la bibliothèque Naguib Mahfouz, Monique Sergent assurant l'intérim et Philippe Pineau accompagnant plus particulièrement les écrivains invités. Denis Montebello est présent le 11 juin dans le cadre de la manifestation « La France c'est tout un poème », Annie Ernaux, le 25 juin (elle racontera sa venue dans le livre *L'Air du dehors : pratiques artistiques et culturelles en milieu pénitentiaire* publié en 1993 aux éditions Du May où les auteurs de l'ouvrage s'attardent sur l'activité de D'Un Livre L'Autre et celle de Lire c'est vivre). Avec Saïd Kamal, Philippe Pineau accueillera successivement Azouz Begag, Linda Lê pour « La Fureur de lire », Jacques



Abeille, et Patrick Guyon, ce dernier dans le cadre de la manifestation « Écrivains présents » organisée par l'Office du livre en Poitou-Charentes (OLPC). Ces événements rassemblent entre 20 et 40 personnes détenues, hommes et femmes. Saïd Kamal sera élu en décembre au conseil d'administration de l'OLPC. Quand Xavier Person, le directeur de l'OLPC, demandera à D'Un Livre L'Autre pour *Atlantiques* un texte sur la lecture de la poésie par les détenus fréquentant la bibliothèque de la maison d'arrêt de Poitiers, l'association s'empressera d'honorer la commande.

*Liseron 18* est publié en juin avec la contribution de nombreux Châtelleraudais : Pierre Gazeau qui signe la photographie de couverture, Marguerite Chenu déjà présente dans plusieurs livraisons avec de beaux poèmes, Pierre Morineau aussi, Daniel Trillon qui donne à lire ses coups de cœur, Philippe Pineau qui chronique *Mes bibliothèques* de Varlam Chalamov. On salue aussi les détenus de la maison d'arrêt à travers le poète Léon-Paul Fargue et on étudie les bibliothèques populaires à Châtellerault au XIX<sup>e</sup> siècle. *Liseron 19*, imprimé maintenant sur un papier couché par Organisation 86, accueille une série de photographies de soupiraux de Daniel Proux, couverture incluse, des poèmes de Pierre Morineau, des notes de lecture dont celle sur le livre de Robert Badinter, *La Prison républicaine*. On y redécouvre aussi un journal original des années 1930, *Le Front populaire de la Vienne* dont la collection est conservée aux Archives départementales de la Vienne. Et Saïd Kamal signe comme « bibliothécaire à la bibliothèque Naguib

Mahfouz » *Écrire c'est vivre*, un compte rendu de la superbe lecture de Linda Lê dont le portrait s'affiche en regard. Linda Lê, toute de noir vêtue, les bottines maintenant les chevilles de manière parfaite et les cheveux longs et noirs rebelles, debout, le dos appuyé contre les livres, lisant des chapitres entiers de ses livres dont *Les Évangiles du crime*, voici une image qui n'en finira pas de marquer les mémoires.

- **Des cercles de lecture organisés avec le concours de Lire c'est vivre**

Le 3 décembre 1992, la « séance inaugurale » des « cercles de lecture » est organisée avec l'association Lire c'est vivre représentée par sa secrétaire, Geneviève Guilhem et le conteur Jean-Pierre Radenac. Gérard Brugière qui a succédé à Jehanne Borycki à la direction du Service central des bibliothèques à l'administration pénitentiaire a fait aussi le déplacement de Paris pour assister à la mise en place de cette animation singulière. Lise Beaubeau, membre de D'Un Livre L'Autre, participe à cette séance où elle va lire des extraits des œuvres de Gabriel Garcia Marquez. L'association poitevine présente cette activité au chef de la maison d'arrêt de la manière suivante : « Il s'agit d'initier les citoyens détenus à un travail régulier, en profondeur, sur des thèmes, des œuvres ou des auteurs ». L'expérience de Fleury-Mérogis, transmise dans les quatre premières livraisons de la revue trimestrielle *Liralombre*, est proposée à la découverte des prisonniers. Les textes créés

par les personnes détenues à Fleury-Mérogis possèdent une telle force littéraire que l'animation « cercle de lecture » est adoptée sur le champ. Saïd Kamal explorera cette voie en l'adaptant à la configuration poitevine de la bibliothèque et au *Liseron*.

1993. D'Un Livre L'Autre tient le 19 février son assemblée générale au Toit du Monde. Dans les rapports moral et d'activités, présentés sous les auspices d'Albert Cossery déclarant récemment sur France Culture : « Un grand livre, pour moi, est la richesse la plus extraordinaire au monde », l'association revient sur « le mauvais coup » que fut la lettre du 7 juillet du directeur de l'administration pénitentiaire, l'énergie déployée pour dépasser ce moment de blocage de l'action, les nouvelles rassurantes parvenues fin décembre de la part du directeur de cabinet du ministre de la Justice annonçant qu'une étude pour l'agrandissement de la bibliothèque en dehors du schéma de restructuration de l'établissement est entreprise. L'équipe de D'Un Livre L'Autre se réjouit de cette avancée qui résonne de façon cohérente avec la publication le 14 décembre 1992 d'une très importante circulaire conjointement signée du ministère de la Justice et du ministère de l'Éducation nationale, de la Culture et de la Communication, appelée *Fonctionnement des bibliothèques et développement des pratiques de lecture dans les établissements pénitentiaires* due au travail de Gérard Brugière. En annexe les réalisations de D'Un Livre L'Autre et de Lire c'est vivre sont relatées comme exemplaires. La composition du nouveau bureau de l'association est la

suivante : présidente : Monique Sergent ; vice-président : Philippe Pineau ; secrétaire : Patrick Desmartins ; secrétaire-adjoint : Saïd Kamal ; trésorier : André Charrier ; trésorière-adjointe : Sylvie Mullon.

En cette nouvelle année pleine de promesses, Saïd Kamal, à la tête de la bibliothèque Naguib Mahfouz, organise les premiers cercles de lecture avec des séances thématiques autour d'auteurs qu'il juge important de connaître. Il propose ainsi : l'écrivain et les droits de l'homme (œuvres de Nadine Gordimer, Margaret Atwood, Michel Tournier, Fawaz Turki, Ahmed Fouad Negm) ; l'écriture féminine - l'écriture au féminin (œuvres de Nicole Brossard, Marguerite Duras, Annie Ernaux) ; la poésie, avec une multitude de poètes.

#### ▪ Les cycles de lecture avec les écrivains invités

Les invitations d'écrivains sont formalisées en « cycle de lecture » reconduit chaque année suivant le critère explicite d'entendre la voix des œuvres derrière celle de l'auteur. Un choix lié à la lecture de Roland Barthes et son *Plaisir du texte*. Dans ce contexte, Sophie Avon est la première auteure à rencontrer les prisonniers. Saïd Kamal a réalisé une approche initiale de l'œuvre, aidé en cela par le détenu bibliothécaire qui, consciencieusement, prendra des notes précises le jour venu sur les échanges entre les prisonniers et l'écrivaine. Celui qu'on n'appelle pas encore « auxiliaire bibliothécaire » restera plusieurs années à la prison de

Poitiers et effectuera un travail remarquable tant dans la gestion que dans l'animation de la bibliothèque. Suivront deux autres écrivains en résidence à Poitiers, Hans Christoph Buch et Abdelwahab Meddeb, hôtes de l'OLPC, puis Tahar Bekri, Nedim Gürsel, et pour « La Fureur de lire » Annie Saumont, la remarquable nouvelliste. Enfin, dans le cadre de la manifestation organisée par la cellule Europe du conseil général de la Vienne, la bibliothèque accueille l'écrivain belge cosmopolite Albert Russo. Pour chaque rencontre les livres des écrivains sont achetés plusieurs semaines à l'avance et bien diffusés à la bibliothèque.

La revue *L'iseron* transmet quelques échos de cette belle activité ponctuant la vie ordinaire de la bibliothèque avec un numéro 20 qui fête les 10 ans de la parution de la publication. Hervé Tartarin, artiste photographe châtelleraudais, est l'auteur de la couverture avec *Histoires de voir II*, une photographie en noir et blanc de ce que peuvent dire les jardins. À l'intérieur d'autres photos des jardins accompagnées d'un texte de Bobby qui reviendra plus tard dans la revue comme artiste ; encore des analyses de livres et une activité du cercle de lecture autour des *Hauts de Hurlevent* rédigée par le bibliothécaire. Pierre Morineau donne de nouveaux poèmes, ainsi qu'un prisonnier anonyme, et D'Un Livre L'Autre s'attarde sur les six écrivains invités à la bibliothèque en 1992. Parmi les cartons de félicitations reçus, notons celui du maire-adjoint à la culture à Poitiers, Jean-Marc Bordier, qui loue la pérennité du travail réalisé et

ajoute par parenthèses « Je sais combien c'est difficile ! » avant de dire son amitié aux membres de D'Un Livre l'Autre. La revue continue à être diffusée à l'extérieur de la bibliothèque de la maison d'arrêt et permet d'entamer des discussions sur la prison, la réinsertion, la citoyenneté, la culture et... les bibliothèques. En décembre paraît *Liseron 21* avec la couverture *Eurydice aux enfers feuilleton le Liseron*. La revue s'ouvre sur une analyse du *Prophète* de Khalil Gibran par Saïd Kamal et se clôt avec le compte rendu du même sur la rencontre lecture avec Annie Saumont. Plus tard celle-ci narrera dans une nouvelle sa présence à la Pierre Levée. Au milieu de la livraison on lit des poèmes d'un encellulé ou de personnes libres dont le poète Jean-Noël Guéno qui anime la revue *À contre-silence* et la lettre des amis en poésie *Moraines*, et on découvre quatre dessins de Federico Garcia Lorca parus pour la première fois dans *Le Temps de la poésie*, n° 2, édité par Guy Lévis Mano.

Il est tout à fait naturel pour l'association de participer à des événements singuliers comme le 1<sup>er</sup> Festival du livre de Cerizay dans les Deux-Sèvres qui se tient du 1<sup>er</sup> au 3 avril. Une table ronde intitulée « Que peuvent le livre et la littérature en prison ? » animée par Philippe Pineau est proposée par les organisateurs où interviennent Béatrice Saubin, auteure d'un livre relatant ses mésaventures en Asie, et Saïd Kamal. 100 personnes suivent le débat couvert par une forte présence de la presse quotidienne régionale. Toujours maintenue, cette disponibilité aux manifestations littéraires

et sociales restera une marque de qualité des militants de D'Un Livre L'Autre.

Et puis l'association gère un nouvel épisode de la construction, ou plutôt de la non construction de la bibliothèque spacieuse à la maison d'arrêt de Poitiers. D'Un Livre L'Autre accepte néanmoins de continuer à mobiliser l'attention et la participation des partenaires locaux et signe une autre convention avec la Direction régionale des services pénitentiaires de Bordeaux. Une convention sur un an allant jusqu'au 30 juin 1994. Pour autant l'association réitère sa question sur la date de construction du nouvel espace de la bibliothèque dans des lettres au nouveau directeur de l'administration pénitentiaire, Bernard Prévost, et en sensibilisant le nouveau directeur du livre et de la lecture, Jean-Sébastien Dupuit.

#### ▪ **La ténacité, un état d'esprit, une responsabilité**

*1994.* L'équipe d'animation de D'Un Livre L'Autre reconduite est résolument décidée à se battre pour la bonne cause. En effet, dans les rapports annuels des assemblées générales comme dans les rapports liés aux conventions, à cheval sur deux années, l'association développe en détail l'activité réalisée à la bibliothèque Naguib Mahfouz. Il y a toujours les acquisitions qui oscillent chaque année au fil des achats et des dons, entre 600 et 1 000 nouveautés ; les chiffres satisfaisants des prêts de documents, entre 10 000 et 13 000 d'une année l'autre ; et le nombre très intéressant

de livres prêtés par lecteur évoluant entre 75 et 90 suivant les années. Donc une forte activité de communication de documents auprès d'une population de prisonniers qui est de l'ordre de 120 personnes en moyenne.

Sylvie Germain ouvre le cycle de lecture de la nouvelle année devant une cinquantaine de prisonniers, un record de participation. Puis viendront en rencontre lecture Charles Juliet, Cécile Wajsbrot, Christophe Donner, Noëlle Chatelet, ces deux derniers pour « Le temps des livres », et Anne Sauvy. S'installe durablement la formule consistant à donner carte blanche à l'écrivain pour organiser sa rencontre avec, comme proposition essentielle, qu'il lise des extraits de son œuvre. Saïd Kamal anime quatre ateliers des cercles de lecture ; le premier sur histoire de l'art et littérature suivi par une dizaine de personnes ; le second sur Chatwin et la littérature du Grand Dehors auquel participent une vingtaine de prisonniers ; le troisième fait suite à la venue de Cécile Wajsbrot, traductrice de l'auteure anglaise, et s'intitule Virginia Woolf, destin d'une femme ; le quatrième, Voltaire, le visionnaire des temps modernes accompagne une exposition célébrant le tricentenaire de la naissance du brillant essayiste, historien et écrivain.

En juin *L'iseron* 22 est édité avec en couverture *La Femme accoudée*, peinture huile sur toile de Joseph Kutter. À l'intérieur, on découvre le travail de Saïd Kamal sur le cercle de lecture autour de la littérature du Grand Dehors, sur le cycle de lecture avec Tahar Bekri et Sylvie Germain ; quatre



poèmes inédits de Guy Valensol dédiés au directeur de publication de la revue qui, lui-même, ajoute sa signature aux analyses de *La Puissance du manque* de Raymond Ceuppens et de *La Musique à Terezin* de Joza Karas. Jean-Noël Guéno offre aux lecteurs du *Liseron* cinq petits textes poétiques qui accompagnent les poèmes *Veilles* de Carmen Oriol et *Printemps* du prisonnier amoureux de la saison et d'une fille aux yeux océan. *Liseron 23* est diffusé en janvier 1995. La revue maintenant bénéficie des talents d'imprimeur d'Edmond Thomas à l'enseigne de Plein Chant à Bassac en Charente. Lise Beaubeau en réalise la couverture avec une photographie, *Solitude*, et ensuite, s'abandonne à la lecture de nouveaux poèmes de Guy Valensol, à la découverte des poésies de prisonniers, des notes de lecture et de la magnifique nouvelle de Cécile Wajsbrot proposée en création inédite, *Faux mouvements*.

#### ▪ **D'Un Livre L'Autre au ministère de la Justice**

Les adhérents de l'association vivent un moment très heureux avec l'intégration de D'Un Livre L'Autre parmi les partenaires de la ville de Poitiers qui reçoit le Prix National 1994 « Gagner la bataille de la lecture ». La réception a lieu le 7 juillet dans le salon d'honneur de l'hôtel de ville. Un temps festif bienvenu, car l'année 1994 aura fait l'objet de nombreux échanges entre D'Un Livre L'Autre et l'administration pénitentiaire à tel point que le directeur Bernard Prévost invite l'association à le rencontrer lors d'un passage à Paris. Les termes des courriers de

l'association sont fermes et les destinataires voient bien la détermination des militants poitevins. Pour donner un exemple, la lettre datée du 29 novembre signée de la présidente Monique Sergent est très significative de cet état d'esprit. Après avoir évoqué la réponse du ministre de la Justice Pierre Méhaignerie au maire de Poitiers Jacques Santrot où aucune évolution de la situation n'est perceptible, la lettre continue : « Le service de lecture publique et les autres activités socio-éducatives devraient pourtant bénéficier d'une infrastructure à la hauteur de la mission de resocialisation due aux citoyens détenus. Et l'administration pénitentiaire pourrait entendre l'engagement résolu de ses partenaires qui accomplissent un travail qui donne quelque crédibilité et une certaine vigueur à la notion de Justice ». Et D'Un Livre L'Autre d'accepter de venir spécialement à Paris pour s'entretenir avec le haut fonctionnaire du projet en suspens. Entretemps, en octobre, l'association poitevine et Lire c'est vivre sont les protagonistes de l'émission « Le pays d'ici » sur France Culture dont le thème est « La lecture en prison ». Sont interviewés Geneviève Guilhem pour Lire c'est vivre, Saïd Kamal, André Charrier, trésorier (par ailleurs premier surveillant-chef de détention) et Jean-Claude B., l'auxiliaire bibliothécaire pour D'Un Livre L'Autre.

*1995.* Le 17 mars, une délégation de D'Un Livre L'Autre composée de Monique Sergent, Philippe Pineau, Saïd Kamal rencontre au ministère de la Justice le directeur de l'administration pénitentiaire, Bernard Prévost, qui souhaite

faire des propositions à l'association. Sont aussi présents M. Sabatier, chef du bureau de l'architecture et de la construction, et Gérard Brugière, conseiller pour le livre et la lecture au service des bibliothèques. Le directeur exprime son indignation que l'administration pénitentiaire n'ait pas honoré la signature de l'État. Devant les plans de la maison d'arrêt de Poitiers déployés sur une table, le directeur, après consultation de ses collaborateurs, décide que la construction de la médiathèque se fera à l'endroit où se tient le jardin potager du chef de la maison d'arrêt. Une médiathèque de 80 m<sup>2</sup> environ va donc être construite, directement accessible aux hommes, aux femmes et aux détenus du service médico-psychologique régional (SMPR). Cette excellente nouvelle ne sera pas suivie d'effet par la Direction régionale des services pénitentiaires de Bordeaux qui préférera se concentrer sur le programme « 13 200 places » au moment où le nombre de détenus augmente dans les prisons françaises. Le directeur régional a changé et les relations avec le nouveau deviennent plus abruptes. Il s'ensuit des courriers tendus entre la DRSP de Bordeaux et D'Un Livre L'Autre qui résiste autant que faire se peut en revenant vers l'administration centrale (mais Bernard Prévost est nommé directeur de la gendarmerie nationale) et en informant l'ensemble des partenaires locaux, collectivités territoriales, bibliothèques et associations. Ces partenaires respectent leurs engagements, et c'est en très grande partie pour cette raison que D'Un Livre L'Autre reconduit la convention annuelle avec la DRSP de Bordeaux.

- **L'informatisation de la bibliothèque de la Pierre Levée**

Dans ce contexte difficile, la bibliothèque Naguib Mahfouz connaît pourtant des évolutions importantes. D'abord un fonds de 454 documents sonores a été acquis. Ce fonds verra un taux de rotation élevé sur l'année. Ensuite, l'informatisation de la bibliothèque est décidée avec un cofinancement de l'administration pénitentiaire et de la Drac. La DRSP prend à sa charge l'achat d'un ordinateur sur des crédits d'insertion alloués à la maison d'arrêt et met l'appareil à disposition de l'association D'Un Livre L'Autre pour la gestion informatisée de la bibliothèque. La Drac est aussi sollicitée pour une participation au processus à 50% hors taxe ; mais le dossier doit être reporté au début de l'année 1996. Néanmoins, une subvention très conséquente est versée à D'Un Livre L'Autre par la Délégation interministérielle à la ville (DIV) pour l'informatisation de la bibliothèque et l'acquisition d'un fonds de disques compacts. Dès lors le processus s'enclenche. Le logiciel de bibliothèque retenu est Liber Primum développé par la société Relais Informatique International (RII). Les fonds constitués de documents imprimés, de cassettes et de disques compacts commencent d'être saisis et dès cet instant il est décidé d'appeler la bibliothèque médiathèque Naguib Mahfouz.

Ce lourd travail d'informatisation de la structure culturelle n'empêche pas de continuer le cycle de lecture et le

cercle de lecture. Le premier voit les présences de Jacques Jouet, Marie Nimier, Catherine Rey, Jabbar Yassin Hussin, Paul Fournel et Michel Folco. Une vingtaine de prisonniers participent à ces séances où ils découvrent la richesse de la diversité en littérature. Le cercle de lecture s'étend sur plusieurs mois. Trois ateliers sont proposés : Jacques Brel, l'autre qui est aussi un je ; histoire de la musique ; Paul Auster, la trilogie new-yorkaise (uniquement au quartier femmes).

Le *Liseron* 24 sorti en juin est un numéro spécial d'hommage à Robert Champigny, étonnant poète né à Châtellerauld, réinventeur de l'épopée en poésie et auteur d'une œuvre sans images. Robert Chamballon, son ami poitevin, présente la personnalité de Champigny, Jean Breton, son éditeur, introduit l'œuvre, et plusieurs extraits de la Pentalogie (*La Mission ; La Demeure ; La Roue ; Les Passes ; L'Analyse*) sont proposés dans la livraison. Le *Liseron* 27, diffusé en janvier 1997, abordera la philosophie de Robert Champigny, elle aussi très singulière et tout aussi passionnante. Une manière de faire revivre celui qui ne voulait pas laisser de traces mais dont la présence a marqué plusieurs générations de jeunes étudiants de l'université d'Indiana à Bloomington où le Châtelleraudais exerçait comme professeur de littérature française ; une « star » dira sa femme, Myriam, écrivain et bibliothécaire, fille unique d'Albert Cohen, qui invitera D'Un Livre L'Autre à séjourner dans sa maison *L'Envigne*, à Gilly, en Suisse.

## ▪ La lecture en prison, un sujet à l'ordre du jour

Malgré les contretemps, la lecture en prison reste pourtant une préoccupation réelle de la Direction de l'administration pénitentiaire et de la Direction du livre et de la lecture qui publient conjointement un numéro spécial de la brochure *Le Temps des Livres* intitulé *Lire et écrire en prison*. Dans le n° 3, conçu et coordonné par François Salvaing et la Maison des écrivains, le lecteur découvre un texte d'Annie Ernaux *La moins inutile, une rencontre* où l'écrivain raconte sa venue à la bibliothèque de la maison d'arrêt de Poitiers, la ténacité de Philippe Pineau qui l'accompagne et l'intensité des échanges avec les hommes et les femmes détenues. Elle conclut par la phrase suivante : « Il me semble, cependant, que, de toutes les choses que puisse faire un écrivain en dehors de l'écriture, que j'aie pu faire, celle-ci est la moins inutile. » D'autres écrivains témoignent des riches moments passés auprès des détenus : Isabelle Jarry, Jean-Bernard Pouy, Leslie Kaplan, Jacques Mondoloni, Michel Besnier, François Bon, Annie Saumont, René Frégni, François Salvaing, Patrick Chamoiseau. Et on lit des nouvelles et des poèmes signés de prénoms ou d'initiales, ceux et celles de prisonnières et de prisonniers fréquentant les ateliers d'écriture.

La Fédération française de coopération entre bibliothèques (FFCB) organise les 27 et 28 novembre 1995 au FIAP Jean Monnet à Paris les « Rencontres nationales sur la lecture en prison » à l'initiative de la Direction de

l'administration pénitentiaire et de la Direction du livre et de la lecture. D'Un Livre L'Autre retrouve les militants de Lire c'est vivre, Geneviève Guilhem, Jacques Durandeaux (directeur des éditions Panormitis) et Marie-Hélène Rottembourg, qui défendent avec talent et ténacité les pratiques d'écriture et de lecture en prison. Saïd Kamal est l'un des acteurs de la table ronde n° 3 « Intervenir en prison : points de vue des bibliothécaires. Comment intégrer ce travail dans le projet d'une bibliothèque municipale ou départementale de prêt ? Responsabilité des structures de lecture publique, degrés d'implication, formation des personnels, relations interbibliothèques, positions des élus ». Philippe Pineau contribue à la richesse des débats. Pour la grande histoire sociale et culturelle, signalons que le retour des Poitevins à Poitiers s'effectue en autobus (ligne Paris-Irun), la circulation des trains étant suspendue par l'entrée en grève des cheminots. Dans le car, les voyageurs regardent le film programmé : *La Bataille du rail*.

## **La médiathèque Naguib Mahfouz 1996-2003**

*1996.* 21 février. D'Un Livre L'autre tient son assemblée générale au Toit du Monde. Monique Sergent, choquée par le comportement de la Direction régionale des services pénitentiaires de Bordeaux (elle l'a écrit au nouveau directeur) ne souhaite pas se représenter à la présidence. Philippe Pineau devient président ; Monique Sergent, trésorière ; Jeanne Condamin, membre du bureau, Saïd Kamal restant secrétaire.

- **Un temps complet professionnel pour la médiathèque de la prison poitevine**

Trois temps forts, d'ordres différents, mais significatifs des mouvements de la bibliothèque publique, vont être enregistrés cette année-là. En février le demi-poste professionnel créé en 1992 à la bibliothèque Naguib Mahfouz est transformé en poste entier. D'Un Livre L'Autre menait



depuis longtemps ce combat qu'il puisse exister dans chaque établissement pénitentiaire du pays au moins un poste entier de bibliothécaire, à l'instar des professeurs des écoles, agents de l'Éducation nationale. Avec cette évolution du temps professionnel, Poitiers sera, là encore, un site pionnier, avec une orientation due essentiellement à la volonté politique des élus de la cité, soutenus en la matière par le ministère de la Culture. Le second événement est l'inauguration le 6 septembre de la médiathèque François-Mitterrand par Danielle Mitterrand, Jacques Santrot, maire de Poitiers, Mireille Barriet, maire-adjointe à la culture, et Jean-Marie Compte, directeur de cette magnifique réalisation conçue par les architectes Sylvain Giacomazzi, Laurent et Hervé Beaudouin. Le troisième moment est la décision de D'Un Livre L'Autre de ne plus signer de convention avec la Direction régionale des services pénitentiaires de Bordeaux à la suite de celle dont le terme échoit le 30 juin. D'Un Livre s'en explique auprès des partenaires : « La raison en est simple. La DRSP n'a jamais été en mesure de respecter le point essentiel de son engagement, à savoir la réalisation « d'une bibliothèque fonctionnant en accès libre et suffisamment spacieuse pour recevoir un fonds de livre adapté et en rapport avec l'effectif de la population pénale ». Après dix ans de promesses, la signature de deux protocoles d'accord (1987 et 1988), d'une convention sur quatre ans qui devait être décisive (1989-1993), puis de trois autres conventions d'une année, la DRSP prouve que son engagement manque de crédibilité. Nous le regrettons beaucoup. [...] Une convention est un texte important dans

un État de droit. Elle mérite d'être estimée. À notre sens, elle doit être un enjeu pour l'action ; elle ne doit pas devenir un constat d'impuissance. [...] Ceci dit, nous sommes prêts à continuer la coordination de l'animation de la médiathèque Naguib Mahfouz, médiathèque qui a considérablement évolué grâce aux concours multiples et diversifiés des collectivités locales, des associations et de l'État. Leurs efforts et leur détermination nous autorisent à dire qu'aujourd'hui, la médiathèque Naguib Mahfouz fait vraiment partie du réseau régional de la lecture publique. »

▪ **Pour faire suite aux conventions, D'Un Livre L'Autre propose une déclaration**

Le 13 décembre, le président de D'Un Livre L'Autre, signe une « Déclaration concernant le développement des pratiques de lecture à la médiathèque Naguib Mahfouz de la maison d'arrêt de Poitiers formulée par l'association D'Un Livre L'Autre ». Prenant en considération les textes de référence organisant la lecture publique en général et le développement des bibliothèques en milieu carcéral en particulier, l'association énonce ses engagements auprès de la direction de la maison d'arrêt de Poitiers, de l'Association Pierre Levée, de la ville de Poitiers et de la médiathèque François-Mitterrand, de la ville de Châtellerauld et de la bibliothèque municipale, du conseil général de la Vienne et de la bibliothèque départementale de la Vienne, de l'Office du livre en Poitou-Charentes, de la Drac Poitou-Charentes, du Centre national du livre. La déclaration se termine ainsi :

« L'association D'Un Livre L'Autre souhaite que les ministères de la Justice et de la Culture donnent leur appui à cette action, tant sur le plan financier qu'en ce qui concerne la formation des personnels. L'association D'Un Livre L'Autre rendra compte chaque année de cette action en partenariat à la médiathèque Naguib Mahfouz par un bilan moral, d'activités et financier. L'association D'Un Livre L'Autre désire que cette déclaration exprime avec la plus grande force le droit des citoyens détenus à la maison d'arrêt de Poitiers à la culture, à la formation et à la documentation, droits essentiels pour l'épanouissement personnel et la réinsertion sociale. » Cet agrément est accepté par les institutions et le travail à la médiathèque Naguib Mahfouz continue malgré les contraintes devenues structurelles.

L'année avait débuté avec la publication du *Liseron 25* en janvier. Bobby y donne la photographie d'un coffret avec sculpté le mot *Amor*. Un texte de Jabbar Yassin Hussin, *Héritage*, est ensuite proposé pour commencer la lecture ; suivi de quatre poèmes d'un prisonnier révolté qui n'hésite pas à signer de son nom et prénom ; la romancière Catherine Rey offre un cadeau ravissant, *Dialogue du guerrier* ; tandis que Anne Sauvy signe deux notes de lecture sur *Le Témoin émerveillé* de Jean Boulay et *Le Crabe sur la banquette arrière* d'Élisabeth Gille. Quant à Souvarine, il analyse deux classiques de la littérature : *Beau comme une prison qui brûle* et *Examen des causes de l'augmentation récente du nombre des brigands*.

Le cycle de lecture connaît en cette année 1996 quelques difficultés de mise en œuvre. Les rencontres avec Annie Leclerc et Serge Pey sont reportées l'année suivante. De fait, seul le poète Jean-Claude Martin, lauréat du Prix du Livre en Poitou-Charentes 1995 avec *Un ciel trop grand*, pourra venir à la maison d'arrêt et donner lecture de ses créations à la médiathèque. Ce sera le 7 novembre. La rencontre a été précédée de la publication en juin du *Liseron 26* où le poète offre des poèmes inédits. Trois autres poètes participent à la livraison : Xavier Martin, Brigitte Rouault, Pierre Morineau. Une livraison où Jean-Pierre Brèthes propose une étude sur le métier de bibliothécaire, contribution qui sera suivie de nombreuses autres sur des écrivains aux écritures singulières dans les futurs numéros de la revue. Patrick Desmartins est l'auteur de la photographie *La Pierre Levée* (celle de Rabelais) en première de couverture. Le cercle de lecture se développe en sept ateliers sur des thématiques très diverses : Jeanette Winterson ; les nouvelles technologies de l'information et de la documentation ; multimédia et société de l'information ; portrait de Leïla Sebbar ; John Berger, un homme plusieurs ; sociologie de la famille ; l'univers de Stefan Zweig.

Saïd Kamal a l'occasion de présenter à Radio Accord le travail de D'Un Livre L'Autre « autour de la médiathèque Naguib Mahfouz et de son rôle dans l'aménagement du confort de l'esprit des personnes incarcérées », une émission de 60 minutes qui lui permet de développer tous les aspects du sujet. D'autres actions culturelles sont liées à des

manifestations nationales. Les 14 et 15 septembre, pour les Journées du patrimoine, une exposition de documents et d'écrits de Zola, Balzac, Hugo et Stendhal est proposée à la découverte des prisonniers. Ensuite c'est « l'automne Malraux » avec une mise en montre des livres de l'écrivain pour les 20 ans de sa disparition. Et dans le cadre des coopérations régulières avec la bibliothèque départementale de la Vienne (BDV), un musée portatif de « 90 œuvres d'art pour l'éducation artistique » est prêté à la médiathèque Naguib Mahfouz du 30 octobre au 30 novembre.

Cette activité se retrouve mentionnée dans le champ de l'Association Pierre Levée qui intègre dans son rapport au chapitre « L'action culturelle » « la diffusion des spectacles vivants » et « les activités de la médiathèque Naguib Mahfouz animées par l'association D'Un Livre L'Autre », les autres chapitres étant « le sport » et « les ateliers éducatifs ». L'année 1996 se termine avec la Journée mondiale contre le sida « Unis dans l'espoir ». Les partenaires des manifestations à la maison d'arrêt sont : Aides ; l'Association Pierre Levée ; l'Unité de consultations et de soins ambulatoires (UCSA) ; le Service médical psychologique régional (SMPR) ; l'Éducation nationale ; le Service socio-éducatif (SSE) ; D'Un Livre L'Autre. D'Un Livre L'Autre organise plus spécialement un atelier lecture à la médiathèque Naguib Mahfouz et la participation au concours d'écriture « Écrire c'est vivre » où plusieurs personnes prisonnières peaufinent leurs textes en prose ou en vers en laissant sur les feuilles les traces des combats pour la vie.

### ▪ **Neuf partenaires pour une coopération sereine**

1997. D'Un Livre L'Autre continue d'accroître les collections de la médiathèque Naguib Mahfouz et bénéficie d'une subvention du Centre national du livre (CNL) pour un choix de livres sur la thématique « sciences et citoyenneté ». Le processus de coopération fonctionne bien entre les huit partenaires nommés dans la déclaration de décembre 1996 auxquels vient s'ajouter un neuvième : l'université de Poitiers qui passe convention avec D'Un Livre L'Autre le 1<sup>er</sup> juillet. Cette convention signée pour un an reconductible tacitement « a pour objectif d'offrir aux citoyens détenus de la maison d'arrêt de Poitiers la possibilité d'accéder à une documentation universitaire qui leur permette de progresser dans leurs études » ; dit autrement, de pouvoir bénéficier des richesses du service commun de la documentation dont la bibliothèque universitaire est le fleuron.

Le cercle de lecture destiné à favoriser les échanges à partir des textes proposés par le bibliothécaire ou les personnes détenues, textes sources pour la production d'autres textes écrits ou exprimés oralement, se décline alors en dix ateliers s'échelonnant entre un et trois mois. Ceux-ci sont nommés : Richard III, l'exécution d'un tyran sur scène, d'après Shakespeare ; l'autobiographie ; sciences et imaginaire ; l'infini et la physique ; bouddhisme et occident ; la littérature afro-américaine ; l'acte de lecture créative chez Paul Éluard ; écriture et lecture au féminin dans les œuvres de Dorothy Richardson, Katherine Mansfield et

Jean Rhys ; la parole philosophique ; Adonis et la poétique arabe. Si la lecture est un acte d'amitié, comme l'exprime Lire c'est vivre pour les dix ans de son existence, D'Un Livre L'Autre toujours adhérente à l'association intervenant à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis (adhésion réciproque) s'efforce avec talent de développer ce caractère à Poitiers au sein du cercle de lecture animé par Saïd Kamal, fervent angliciste s'il en est. Et ce n'est certainement pas un hasard si le n° 12 de la revue *Liralombre* axe son dossier de lecture sur le Richard III de Shakespeare et que ce sujet passionnant est aussi proposé à la médiathèque Naguib Mahfouz. *Liralombre*, somptueuse revue sur papier couché publiée aux éditions Panormitis, avec, en première de couverture sur tous les numéros, *L'Issue lumineuse*, huile sur toile de Vieira da Silva, comptera 22 numéros jusqu'en mars 2002. Le cycle de lecture, lui, accueille Annie Leclerc, Serge Pey, Odile Caradec, Raymond Bozier, Prix du Livre en Poitou-Charentes 1997, et Françoise Bouillot. Comme toujours, des bénévoles de l'association participent aux séances suivies en moyenne par une vingtaine de personnes détenues, les œuvres des auteurs continuant par la suite à être découvertes par les prisonniers et les prisonnières.

Cette activité structurelle bénéficie bientôt du dynamisme impulsé par la création le 5 juin salle Jean-Richard Bloch (salle de conférence de la médiathèque François-Mitterrand) de l'Association d'action culturelle du réseau de la médiathèque de Poitiers. La vocation de celle-ci est de proposer et de formaliser des événements au niveau de

l'ensemble des bibliothèques de quartier en lien avec la médiathèque centrale. Circulant entre tous les sites de lecture publique de Poitiers, Saïd Kamal transmet de l'information à ses collègues, en reçoit, transporte les documents en fonction des demandes et des besoins. Il déploie une activité vertigineuse pour faire vivre la médiathèque Naguib Mahfouz et lier celle-ci durablement au réseau poitevin. Le bibliothécaire forme aussi le détenu bibliothécaire, et en cette période précise, il est aidé puissamment par une personne incarcérée clamant son innocence. Nono, pseudonyme littéraire, fait montre d'une activité inlassable. Et lorsqu'en septembre le n° 0 de *L'Écrit du 209*, journal de la prison sise au 209 rue du Faubourg du Pont-Neuf, est publié avec un éditorial de Gérard Chevalier, le directeur d'école, on y lit les « coups de cœur » signés Nono et un « bon à savoir » du même rédacteur présentant la médiathèque. « La médiathèque, écrit-il, est un véritable espace de liberté. Vous pouvez y lire et emprunter les publications de vos goûts sans craindre que cela fasse l'objet d'une communication au juge ou à un psychiatre ou à un psychologue. D'ailleurs le système informatique respecte scrupuleusement la loi « Informatique et Libertés » et ne garde pas en mémoire vos prêts dès que vous les avez rendus. Vous ne trouvez pas sur place des publications que vous désirez ! Faites-nous des suggestions, nous pouvons les faire venir de l'extérieur par le biais du réseau. Profitez de cet espace de liberté sans complexe !!! ». Nono présente aussi les trois lauréats du concours « Écrire c'est vivre » organisé par la médiathèque, lui-même étant le 3<sup>e</sup> prix.



- **Rencontre régionale à Rochefort-sur-Mer sur les bibliothécaires en milieu carcéral**

Le 16 octobre 1997, l'Agence de coopération des bibliothèques et centres de documentation en Poitou-Charentes (ABCD) présidée par Danièle Naud, directrice de la bibliothèque municipale de Rochefort-sur-Mer, organise au Palais des Congrès, salle Pierre Loti, une Journée régionale de rencontres et débats intitulée « Intervenants bibliothèques en milieu carcéral ». Philippe Pineau et Saïd Kamal y participent tout comme une cinquantaine de personnes du monde de la culture ou de l'administration pénitentiaire. Bernadette Baert, chargée de mission sur ce thème, anime les différents moments de la journée. La mission de développement de la lecture en milieu carcéral est présentée par Gérard Brugière, responsable du développement de la lecture à la Direction de l'administration pénitentiaire, Thierry de Buttet, délégué régional à l'action socio-éducative à la DRSP de Bordeaux, et Jean-Pierre Brèthes, conseiller pour le livre et la lecture à la Drac Poitou-Charentes. Puis sont exposées les situations des bibliothèques et les projets d'animation autour du livre dans les sept prisons du Poitou-Charentes. Ensuite Édith Bargès, bibliothécaire bénévole à Fleury-Mérogis et présidente de Lire c'est vivre, et Saïd Kamal, bibliothécaire à la maison d'arrêt de Poitiers et secrétaire de D'Un Livre L'Autre, apportent leurs témoignages sur les cercles de lecture. Enfin, Jean-Louis Biard, directeur du service culturel de la mairie de Poitiers, parlant au nom de Jean-Marc Bordier, ancien adjoint à la culture et

de Mireille Barriet, actuelle adjointe aux affaires culturelles, dans l'impossibilité d'être présents, explique longuement comment s'est organisé le partenariat à Poitiers, sur quelles bases il s'est constitué et sur quelles orientations il a été fondé. La transcription des actes de la journée relate très précisément son propos. Jean-Louis Biard dit ceci : « Cette réalisation n'est pas une initiative municipale au départ, c'est une initiative d'abord associative. Elle s'est construite sur une volonté politique, mais aussi sur une écoute des projets associatifs, des offres, des envies, des désirs des professionnels qui travaillent dans les différents domaines de la vie culturelle ; donc, c'est au départ une origine associative de professionnels de la lecture et du livre. La ville y a répondu de façon tout à fait volontaire pour deux raisons :

- à certains moments, l'action culturelle peut être et doit être aussi un moyen d'insertion ou de réinsertion sociale [...]
- il y a des publics captifs, c'est vrai à la prison, mais aussi à l'hôpital notamment. Il y a un intérêt collectif, global, que des actions spécifiques, particulières soient menées au niveau de ces publics particuliers. »

Après avoir abordé l'heureuse conjonction des rencontres avec d'autres attitudes volontaires, notamment celle l'administration pénitentiaire, les regrets liés à la non construction de la bibliothèque spacieuse, l'absence de participation du département dans le financement du poste professionnel, la satisfaction de savoir la ville de

Châtellerauld présente sur 25 % du poste et la décision des élus de faire évoluer ce poste vers un temps plein (39 heures), Jean-Louis Biard ajoute : « On avait deux solutions au départ : on subventionne l'association D'Un Livre L'Autre qui est à l'origine de l'action ; elle se charge du recrutement et de la rémunération du personnel. L'autre possibilité : un agent rémunéré par la ville est mis à disposition de l'association pour faire ce travail. On a préféré cette deuxième solution, car salarier un personnel est un travail relativement lourd pour lequel l'association n'était pas forcément équipée. Deuxième raison : il nous paraissait important que le travail fait par un professionnel des métiers du livre, dans ce milieu-là, ne soit pas déconnecté du travail des autres agents qui travaillaient sur ce même domaine ; donc, le fait que ce soit quelqu'un qui soit rattaché administrativement à la médiathèque permettait d'avoir un contact entre professionnels, et aussi de pouvoir faire tourner ces personnels car il y a la nécessité d'une spécialisation pour un travail spécifique, mais on sait aussi que c'est un travail relativement lourd, difficile ; on a eu des personnes qui ont craqué. Le fait d'être inscrit dans une équipe professionnelle beaucoup plus importante peut permettre cette circulation, cet échange de personnel, même si une adaptation particulière est demandée à chaque fois ; on ne peut pas travailler dans le milieu carcéral comme on travaille à la médiathèque de Poitiers. »

Ce propos de Jean-Louis Biard est écouté avec attention, tant il ouvre chez les participants d'heureuses perspectives.

### ▪ **Hommage à « Thérèse Pergame »**

À mi-année, D'Un Livre L'Autre a voulu rendre hommage à Thérèse Yakovenko, l'âme de la librairie Pergame, décédée l'an passé. Quoi de mieux que de consacrer le *Liseron 28* à cette femme si vivante et si amoureuse des livres ! La revue réunit alors les textes de personnes qui furent des intimes, des proches, des amis. De très beaux textes pour honorer Thérèse Pergame ou la Reine Pergame sous les signatures d'Isabelle Barouillet, Christine Pineau, Éliane Laubus, Brigitte Boucheron, Jacqueline Julien, Françoise Neau, Simone Brunet, Michel Faynot et Philippe Pineau. Avec, en première de couverture, la photo de la vitrine de la librairie, 188 grand-rue ; à l'intérieur de la revue, l'espace adulte et l'espace enfants de la librairie qui brûla la nuit précédant le décès de Thérèse, terrible événement presque aussi dramatique que l'incendie de la *Bibliotheca Alexandrina*. En quatrième de couverture, Thérèse lace sa chaussure. Une métaphore de cette femme obstinée qui parcourait inlassablement les chemins de la liberté.

*Liseron 29* paraîtra au début de l'année 1998 avec l'œuvre *Sans titre* de Sig et une suite de poèmes de prisonniers (dont l'un était déjà présent douze ans auparavant) ou d'hommes libres. *Au revoir l'été* de Thierry Pratt a obtenu le 1<sup>er</sup> prix du concours d'écriture contre le sida « Écrire c'est vivre » organisé par la médiathèque Naguib Mahfouz. On y lit aussi l'analyse, par le directeur de publication, de l'essai de Maria Tasinato *L'Œil du silence : éloge de la lecture*.

▪ **Dehors-dedans avec le réseau de la médiathèque François-Mitterrand**

1998. « *Le passé est ce que l'homme n'aurait pas dû être. Le présent est ce qu'il ne devrait pas être. L'avenir est ce que sont les artistes* ». Oscar Wilde. In : *L'Homme et son âme devant la société*. C'est sous cet auspice que les rapports moral et d'activités sont présentés lors de l'assemblée générale le 11 mars. Le bureau de l'association est reconduit. La vie ordinaire de la médiathèque Naguïb Mahfouz se poursuit avec, comme chaque année, plusieurs centaines de nouvelles acquisitions auxquelles s'ajoutent les livres « sport et nature » du dossier CNL. 80% des personnes détenues fréquentent régulièrement le lieu et empruntent 200 livres par an, soit une rotation très importante de l'ensemble du fonds. Ce sont des chiffres et proportions à peu près constants depuis plusieurs années. Cette activité régulière est nourrie par l'action culturelle ponctuelle dont le développement donne pleinement son sens à la médiathèque. Cet aspect a été déterminant dans le choix des élus de Poitiers et Châtellerauld de faire du poste de bibliothécaire un poste entier. Il s'agit toujours du cercle de lecture, du cycle de lecture, mais aussi de concours d'écriture, de participation à la manifestation « Poésies hors limites » organisée par l'Office du livre en Poitou-Charentes avec le concours de la Région Poitou-Charentes et de la Drac Poitou-Charentes et d'engagement dans la 1<sup>re</sup> édition de « Lire en fête » (qui succède au « Temps des livres ») organisée par le ministère de la Culture. Le cercle de lecture regroupe six ateliers :

l'essence de l'Amérique : tensions, contrastes et contradictions ; l'heure des labels indépendants en musique ; Mohammed Khaïr-Eddine et son *Déterreur* ; reggae, raï, rap : la fureur du dire ; Darwich et la poésie arabe ; technologia 98 : les nouvelles technologies et l'emploi. Le cycle de lecture accueille : Jean Breton ; Elias Sanbar ; Monique Proulx ; Salah Guemriche ; Jean-François Mathé. La venue d'Elias Sanbar à la médiathèque Naguib Mahfouz est un événement qui se prolonge le soir du 5 mars à la médiathèque François-Mitterrand en une coopération avec la médiathèque et le Comité poitevin France Palestine. Celle de Monique Proulx est le fruit aussi de la coopération avec le réseau de la médiathèque François-Mitterrand qui invitait l'auteure québécoise. Toujours dans cette dynamique de coopération, D'Un Livre L'Autre et l'Association Pierre Levée organisent un concours d'écriture sur le thème de « l'échec » qui produit de très belles nouvelles.

À l'extérieur des hauts murs de la Pierre Levée, au Local (nouveau nom de la Maison de la culture et des loisirs), un partenariat entre l'Association Pierre Levée, Le Cri, l'Observatoire international des Prisons (OIP), D'Un Livre L'Autre bénéficiant du soutien de la ville de Poitiers propose du 10 au 27 mars « Murs-Murs de femmes », une exposition photos réalisée par les détenues du centre pénitentiaire de Rennes et la photographe Nelly Kerfanto avec un vernissage musical de Lune N'Diaye en présence de la photographe. Et toujours au Local, le 17 mars, le Forum OIP-Cri-Association Pierre Levée organise un débat

autour du thème « Culture et prison. Quels enjeux ? » auquel participent Catherine Boskovitch, femme de théâtre, Nicolas Roméas, rédacteur en chef de la superbe revue *Cassandre/Horschamp*, et Saïd Kamal.

Retour à l'intérieur des hauts murs. La manifestation « Poésies hors limites » permet aux amateurs de poésie des sept établissements pénitentiaires du Poitou-Charentes de se lancer dans l'invitation « Fabriquez votre poème ». Plusieurs détenus fréquentant la médiathèque Naguib Mahfouz acceptent le défi et les 1<sup>er</sup> prix (Nono pour *Ce soir*) et 3<sup>e</sup> prix (Philippe pour *Peu importe*) sur dix lauréats reviennent aux personnes emprisonnées à la maison d'arrêt de Poitiers. Le BLIP (Bulletin de liaison inter-établissements pénitentiaires en Poitou-Charentes) n° 2, juillet 1998, réalisé par Audaces Pénitentiaires et ABCD, rend compte du concours, publie les trois premiers lauréats et recueille les paroles très louangeuses de Xavier Person, directeur de l'OLPC, s'exprimant après la délibération du jury.

▪ ***Liseron 30*, une livraison exceptionnelle**

Pour « Lire en fête » paraît donc *Liseron 30*, intitulé *Poètes et romanciers à la médiathèque Naguib Mahfouz*, un numéro spécial de 120 pages sur papier vergé crème, en caractères palatino et giovanni black pour le titre courant. L'idée est d'accueillir des textes inédits d'auteurs et d'autrices venus à la médiathèque Naguib Mahfouz. Ils sont exactement vingt à participer à cette superbe livraison : Jacques Abeille,

Patrick Deville, Raymond Bozier, Philippe Soufflet, Abdellatif Laâbi, Annie Saumont, Noëlle Chatelet, Albert Russo, Hans Christoph Buch, Claude Margat, Jabbar Yassin Hussin, Jean-Claude Martin, Anne Sauvy, Jean Elias, Paul Fournel, Jacques Jouet, Annie Leclerc, Odile Caradec, Cécile Wajsbrot, Denis Montebello. Une magnifique gravure offerte spontanément par Jacques Abeille est placée en frontispice et la couverture est une œuvre éphémère dessin et feuille de liseron de Gildas Le Reste, directeur de l'École municipale d'arts plastiques de Châtellerauld, ancien pensionnaire de la Villa Médicis. Le bandeau est rouge. La page 119 comporte un remerciement à Monsieur A. A. (alias Nono), classé détenu bibliothécaire de mars 1997 à juin 1998. Au moment de la composition du *Liseron 30*, celui-ci est acquitté du crime pour lequel il avait été mis en examen et quitte un univers carcéral où l'avait conduit pendant 21 mois une terrible décision judiciaire. D'Un Livre L'Autre ajoute que l'association « souhaite témoigner à Monsieur A. A. son immense gratitude et sa profonde sympathie en ce jour où le vol d'un temps de vie ne pourra pleinement être aboli par le commerce des mots. »

Neuf mois plus tard, lors du congrès national de l'Association des bibliothécaires de France tenu à La Rochelle, le *Liseron 30* sera remis à Gérald Grunberg, conseiller pour la réalisation de la *Bibliotheca Alexandrina*, de passage sur le stand « Lire en Poitou-Charentes Limousin », qui intégrera la revue aux collections de la bibliothèque internationale.



1999. L'assemblée générale le 3 mars au Toit du Monde vote les rapports moral, d'activités et financier et le bureau est reconduit. Les rapports sont ensuite adressés à tous les partenaires locaux ainsi qu'à la Direction de l'administration pénitentiaire à Paris. On y adjoint un document – *Note chronologique concernant la médiathèque Naguib Mahfouz à la maison d'arrêt de Poitiers* – destiné à asseoir une réflexion sur le processus de coopération en cours. Celui-ci fonctionne correctement mais implique aussi de rester vigilant tant l'infrastructure médiathèque est fragile. Un proche avenir montrera que la prudence relève d'un pragmatisme nécessaire.

L'engagement de D'Un Livre L'Autre dans l'accroissement des fonds est constant et la circulation des documents empruntés montre bien l'importance de la lecture dans cet espace clos. Le cycle de lecture accueille successivement Yves Heurté (dans le cadre du Festival de littérature jeunesse « Anguille sous roche » organisé par l'OLPC dont le directeur est désormais Georges Monti), Bernard Chambaz, Vincent Ravalec, Pierre Morineau (pour « Lire en fête ») et Jean Teulé. Le nouveau détenu bibliothécaire s'investit complètement dans ses tâches et publie à l'attention des prisonniers une feuille sur les rencontres avec les écrivains. « Je pourrais écrire, conclut-il, de longues pages sur ces après-midis d'échanges (ce n'était pas les monologues d'un poète et d'un écrivain/poète), mais il serait illusoire de vouloir transcrire tout ce qui en est sorti, alors je vous invite tous (même ceux qui ne sont pas

passionnés de lecture comme moi) à participer à la prochaine rencontre avec un écrivain. Le 25 février 1999, Vincent Ravalec sera le prochain invité de la médiathèque Naguib Mahfouz et de l'association D'Un Livre L'Autre, à venir essayer d'apporter cet imaginaire que procure le livre, élément magnifique et presque seule source de « liberté » en prison. Les recueils de poésies de Jean-François Mathé, ainsi que les romans de Bernard Chambaz et de Vincent Ravalec sont disponibles à la bibliothèque. Bonne lecture ! » On comprend parfaitement pourquoi la tâche de Saïd Kamal est facilitée avec un auxiliaire bibliothécaire de cette qualité. Le bibliothécaire, lui, organise le cercle de lecture en six ateliers : la quinzaine d'Espagne ; le Chili de Pablo Neruda ; découverte de la Norvège ; destins de femmes ; douze figures de la littérature mondiale ; multimédia et médecine. Et comme chaque année, un cycle vidéo permet aux personnes détenues de visionner une trentaine de films. À l'extérieur de la maison d'arrêt, au Carré bleu, D'Un Livre L'Autre participe à l'animation autour de l'adaptation cinématographique du roman de Azouz Begag *Le Gone du Chaaba*, réalisé par Christophe Ruggia. Un partenariat avec la MJC Aliénor d'Aquitaine et l'association Les Tours se parlent.

*Liseron 31* paraît pour « Lire en fête » à l'automne. La livraison inaugure une nouvelle périodicité : la parution annuelle, sur 48 pages, avec la même qualité de papier et de police de caractères que le numéro spécial édité l'année d'avant. La revue rassemble sous le titre *Des cochons et des*

*hommes* de quoi faire aimer la littérature. En couverture, l'encre de Chine d'Hervé Sornique n'est pas sans rappeler le double destin de *La Maja* de Goya, *vestida y desnuda*. Puis Jean-François Mathé offre les somptuosités d'une vie cruelle que les mots fixent douloureusement ; Georges Bonnet transmet aux lecteurs la fraîcheur végétale et des voix lumineuses ; Pierre Morineau, poète à la langue musicale et rebelle, fait l'objet d'une célébration. Les nouvellistes Bernard Chambaz, Yves Heurté, Myriam Champigny et Serge Arnoux racontent des histoires stupéfiantes sur l'insolente brutalité de la vie que les hommes tentent d'adoucir ou d'appriivoiser. Et Jean-Pierre Brèthes évoque fraternellement un écrivain combattant de la liberté et généreux romancier, Howard Fast.

Cette année 1999 est endeuillée par le décès de Jean-Louis Cordebar, à l'origine de nombreux projets auprès de publics empêchés. La création d'une vraie bibliothèque à la maison d'arrêt de Poitiers était l'un deux. Un message de sympathie est adressé au directeur du livre et de la lecture.

#### ▪ **Entrée mouvementée dans le nouveau siècle**

2000. L'assemblée générale se déroule le 8 mars au Toit du Monde. Il y est fait état de certaines difficultés à plusieurs niveaux avec la direction de la maison d'arrêt. Les crédits de l'administration pénitentiaire mis à disposition de D'Un Livre l'Autre ont dû être réajustés à la hausse en cours d'année, car une baisse significative du budget alloué

engendrait une situation compromettante vis-à-vis des partenaires intervenant dans le fonctionnement de la médiathèque Naguib Mahfouz. Ensuite des problèmes d'organisation interne liés à des manques de personnels disponibles ou des télescopages d'activités étaient devenus récurrents et perturbaient sensiblement les plannings. Enfin la création des services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP), le 13 avril 1999, organisant la fusion des services socio-éducatifs (SSE) en milieu fermé et des comités de probation et d'assistance aux libérés (CPAL) en milieu ouvert engendre plusieurs interrogations. On comprend bien que la mission des SPIP est la prévention de la récidive et la mobilisation des partenariats, mais on se demande quel est le rôle du référent culturel au sein des SPIP envers les intervenants animant régulièrement ou ponctuellement des activités culturelles. En termes plus directs, dans le monde des bibliothèques et sans qu'il faille y voir des considérations corporatistes, on se questionne pour savoir comment la culture pénitentiaire axée sur le sécuritaire peut-elle appréhender la culture comme espace de liberté, de création et d'émancipation. Il y a là une sorte d'oxymore qui soulève quelque inquiétude.

L'Association Pierre Levée tient son assemblée générale le 14 mars au Pince Oreille. Comme chaque année, l'action culturelle à la médiathèque Naguib Mahfouz est intégrée dans le bilan d'activités. L'association s'interroge aussi sur l'avenir des associations après la création des SPIP sans vraiment pouvoir trouver de réponse. Une forme de

solution provient de Lire c'est vivre à Fleury-Mérogis. Le 27 mars, une convention tripartite – Maison d'arrêt-DSPIP-Lire c'est vivre – est signée. À son tour D'Un Livre L'Autre propose en juin au nouveau chef de la maison d'arrêt de Poitiers, Michel Garcia, d'envisager une convention tripartite sur le même modèle. La proposition est mise en suspend dans l'attente de la nomination du directeur des SPIP. Pendant ce temps de réorganisation, l'action culturelle à la médiathèque Naguib Mahfouz continue avec les nouvelles acquisitions, les formes de dépôts de livres et de prêts inter bibliothèques, la dense vie du réseau de la médiathèque François-Mitterrand et les activités désormais classiques.

Le cercle de lecture prolonge l'exploration des « hautes » figures de la littérature mondiale avec un travail sur Yachar Kemal, Naguib Mahfouz, figure tutélaire de la médiathèque de la maison d'arrêt dont il est important de rappeler l'œuvre pour les nouveaux détenus, et Nadine Gordimer. Paulo Coelho fait l'objet d'une attention particulière avec le déroulement de l'atelier sur plusieurs semaines. Le cycle de lecture accueille Alice Ferney, René Frégny (une coopération avec la médiathèque de Buxerolles dirigée par Claire Brèthes permet de prolonger le séjour à Poitiers de l'écrivain de Manosque), et Alina Reyes, jugée un peu sulfureuse par certains membres de D'Un Livre L'Autre, mais que les personnes détenues ont adorée. Et puis, à la suite d'une sympathique rencontre au Salon du Livre de Paris entre Philippe Pineau et Laure Leroy, directrice des éditions Zulma, celle-ci accepte tout à fait gracieusement de venir

parler de son travail d'éditrice auprès des personnes détenues. Ce sera un beau temps d'échanges avec celle qui porte et diffuse le travail d'écrivains venus à la médiathèque Naguib Mahfouz : Jacques Abeille, Alina Reyes, Cécile Wajsbrot, Hubert Haddad, des auteurs dont elle apprécie la fidélité.

En octobre, c'est « Lire en fête » et la publication du *Liseron 32, Maurice Fombeure vingt ans après*. Le poète originaire de la Vienne est en effet décédé le 1<sup>er</sup> janvier 1981. Les poètes publiés dans la revue se retrouveront au colloque organisé à Châtelleraut le 19 mai 2001. Pour l'heure, Philippe Pineau, auteur d'une bibliographie des éditions des œuvres du poète, donne une causerie à la médiathèque en prélude à la distribution de la revue.

2001. L'assemblée générale se tient le 14 mars au Toit du Monde. On revient sur les problèmes soulevés durant l'année auxquels il est nécessaire de trouver des solutions. Pour autant l'activité se maintient avec le même désir de diversification. En janvier l'exposition « Comment naît une bande dessinée ? » prêtée par la bibliothèque départementale de la Vienne offre l'opportunité de présenter les méthodes de travail d'Hergé, mais aussi de discuter de la BD au moment où s'ouvre le 28<sup>e</sup> Festival de la bande dessinée d'Angoulême. Le cercle de lecture s'organise autour de l'œuvre de Tony Hillerman, et un second volet est ouvert autour des livres de Paulo Coelho lors de rencontres hebdomadaires avec les femmes détenues. Le cycle de

lecture accueille successivement Lionel Duroy, Georges Bonnet (qui a reçu quelques semaines auparavant le Prix du Livre en Poitou-Charentes avec son premier roman *Un si bel été*) et Jacques A. Bertrand. Toujours d'agréables rencontres lectures précédées de l'achat des ouvrages et leurs présentations.

▪ **D'Un Livre L'Autre coorganise le colloque Maurice Fombeure à Châtelleraut**

À Châtelleraut, la bibliothèque municipale décide d'organiser le colloque Maurice Fombeure salle de La Rotonde. D'Un Livre L'Autre est aux côtés de ce fidèle partenaire de la médiathèque Naguib Mahfouz pour proposer les meilleurs connaisseurs de l'œuvre du poète. Placé sous la présidence d'honneur de Jean Rousselot, le colloque accueille les communications des poètes Jean-Claude Valin, Gérard Le Gouic, Jean-Claude Martin, Guy Valensol, Pierre Morineau, Jean-François Mathé, Jean-Noël Guéno, Philippe Pineau et Jean-Claude Valin animant les débats. Une très belle journée pour un magnifique poète, unique en son genre, lit-on dans les archives de l'association.

Le 8 novembre l'Agence de coopération des bibliothèques et centre de documentation (ABCD) organise à l'hôtel municipal de la vie associative à Niort une rencontre régionale où se retrouvent une soixantaine de personnes impliquées dans le développement du livre et de la lecture en prison dont Philippe Pineau et Saïd Kamal. Saïd Kamal

donne un aperçu de la médiathèque Naguib Mahfouz et des difficultés à rendre pérenne un service de lecture au sein d'un établissement pénitentiaire. Il cite aussi les actions impulsées par l'association D'Un Livre L'Autre et relate comment les services rendus au sein de la médiathèque Naguib Mahfouz participent du réseau local de la lecture publique.

Le *Liseron 33* a pour titre *Art et littérature en prison*. « Il paraît avec le nouveau siècle, lit-on dans l'édito, un siècle que nous aimerions sans prisons, avec des médiathèques, mais sans prisons ». Et pour penser cette utopie, le lecteur découvre une œuvre de Jean-Marie Guyoton suivie d'une théorie de nouvelles, de poèmes, de notes de lectures et des essais. Claude Andrzejewski braque un regard fraternel et interrogatif sur l'épaisseur réelle des gens ; Martine Caijo se donne en quête du mot perdu ; Gérard le Gouic laisse filer les images, les lèvres nues et l'œil chaviré d'égards ; Xavier Martin taille un beau verbe pour une cariatide de chair et de sable ; Myriam Champigny sème des haïkus de neige sur les chemins de l'enfance ; Antoine Spire demande : qu'est-ce qui est en jeu dans l'acte culturel en prison ? ; Monique Sergent dit sa lecture de *Longues Peines*, le roman de Jean Teulé, dont l'existence est le produit de sa venue à la médiathèque ; Sabah fait un éloge de Fouad Laroui, romancier de la farce et de la dérision ; et Jean-Pierre Brèthes propulse les lecteurs sur les traces de B. Traven louant la rébellion des hommes et saluant les frères de la république universelle.



Et puis l'année se termine à la médiathèque avec la mise à disposition pendant tout le mois de décembre d'une sélection de documents et des brochures d'information sur le Sida, une contribution aux actions menées à l'occasion de la Journée mondiale contre le Sida par l'Unité de consultations et de soins ambulatoires (UCSA), le Service médico-psychologique régional (SMPR), l'Association Pierre Levée, et l'Éducation nationale.

- **Une période délicate à la médiathèque Naguib Mahfouz**

2002. L'assemblée générale se tient le 28 février au Toit du Monde. Les soucis liés à la création des SPIP et à l'exercice effectif du droit à la culture pour les personnes détenues restent toujours présents. À Poitiers comme ailleurs, à Fleury-Mérogis par exemple, il apparaît que les associations dont les objectifs et les missions sont liés à la culture et plus singulièrement à la lecture et à l'écriture sont en passe d'être marginalisées. On parle même « d'abus de pouvoir » de la part de l'administration pénitentiaire et la position des bibliothécaires pourrait être résumée par la phrase suivante : « la culture » ne saurait être remise à une administration autre que « la culture ». À Poitiers D'Un Livre L'Autre fait la part des choses. Mais rapidement, le mal-être qui a gagné Saïd Kamal s'amplifie au point d'engendrer un véritable déficit qualitatif du service de lecture à la maison d'arrêt. Philippe Pineau et Monique Sergent rencontrent alors leurs collègues bibliothécaires de

la médiathèque François-Mitterrand et le maire de Poitiers afin de trouver une solution à la démotivation du bibliothécaire de la médiathèque Naguib Mahfouz. La situation n'est pas aisée car celui-ci a cessé tout contact avec les autres membres de l'association. Finalement la décision de principe retenue sera son remplacement par deux autres bibliothécaires de la médiathèque François-Mitterrand. Ces dispositions seront mises en place en 2004.

Pour autant l'activité à la médiathèque Naguib Mahfouz ne faiblit pas avec la mobilisation accrue des bénévoles de l'association. Des achats de livres sont effectués, le détenu bibliothécaire gère au quotidien la structure et les animations culturelles se poursuivent. Le cycle de lecture (traditionnellement à cheval sur deux années) se termine avec les rencontres lectures accueillant les écrivains Claude Andrzejewski, Nicolas Bokov et Michèle Lesbre.

Pour « Lire en fête », deux événements sont à l'ordre du jour : l'invitation de Michel Del Castillo, qui, très malade, ne pourra finalement pas venir ; et la sortie du *Liseron 34, Des pierres, des mots et des étoiles*, qui, lui, est offert, comme chaque année, aux personnes détenues fréquentant la médiathèque. Gérard Adde compose la couverture qu'il appelle *Liseron cryptographié, 2002*. Jacques A. Bertrand énonce avec élégance et luxe une forme de sagesse primesautière et traque la joie et le silence dans la poésie. Lise Beaubeau témoigne de la passion obsédante d'une employée des chemins de fer pour les trains et les mécanos,

symboles d'évasion et de liberté. Jabbar Yassin Hussin transmet la subtilité des rites de la dernière tribu arabe et succombe à la sérénité du ciel de Palestine. La poésie d'Odile Caradec, espiègle et grave, rend confiant à l'heure où le monde s'ouvre au noir. Xavier Martin continue son périple poétique avec escale à Cuba. Et puis, après les notes de lecture sur des ouvrages passionnants, le lecteur revient à la case prison avec la nouvelle de Jean-Pierre Bastid, peinture d'un désespoir à peine secoué par un cynisme ravageur. *L'iseron 34* se clôt sous le regard de Pierre Morineau évoquant la puissance de conviction de Victor Hugo dans son combat contre l'ignorance et la misère, pour la justice et la liberté. À cette occasion, France Bleu Poitou réalise un reportage sur le travail de D'Un Livre L'Autre et le détenu classé auxiliaire bibliothécaire est interviewé. Un temps d'information bienvenu prolongeant l'article du magazine *Le Point* qui, quelques semaines plus tôt, saluait de « Dix coups de chapeau » dix militants du mouvement associatif poitevin. Parmi ceux-ci, Philippe Pineau et l'activité de D'Un Livre L'Autre, avec ce titre explicite : « Favoriser l'évasion ». Cette évasion est pourtant devenue compliquée. D'ailleurs la presse quotidienne régionale fait sa une avec ce titre : « Pierre Levée : prison surpeuplée ». La maison d'arrêt est à 212% de ses capacités d'accueil. Autrement dit « au bord de l'explosion ». Une situation que l'établissement n'a pas connue depuis 1986 et dont témoigne le chef-adjoint de l'établissement en complément des revendications syndicales. Une surpopulation qui continuera à s'accroître l'année suivante.

- **ABCD crée un groupe de travail *Prison***

La coopération en Poitou-Charentes sur le sujet des bibliothèques de prison continue d'être entretenue par ABCD. Réunie à Saintes le 22 novembre, l'association constitue un groupe de travail *Prison*. Philippe Pineau y représente D'Un Livre L'Autre. Bernadette Baert dresse un historique de la Mission développement culturel en milieu carcéral depuis sa création en 1996 et les perspectives envisagées pour 2003. Un constat est partagé par les bibliothécaires présents : des manifestations – « Anguille sous roche » ; « Littératures métisses » ; « Lire en fête » – pénètrent la prison et courent jusqu'à la bibliothèque, mais le peu de présence professionnelle dans l'animation régulière ne permet pas un vrai décollage de la vie de la bibliothèque. Et les participants au groupe de travail de conclure logiquement : il est nécessaire d'accroître la présence des bibliothécaires professionnels en prison.

2003. Lorsque se termine l'assemblée générale de l'association au Toit du Monde le 26 mars, une certitude se dégage. Si le professionnel est en effet la clef de voûte de la mission confiée à D'un Livre L'Autre, il se confirme que le projet de développement de la lecture en prison ne peut être porté par une seule personne. Une équipe est nécessaire pour faire du droit à l'éducation et à la culture des personnes détenues une pleine réalité. La forme d'un binôme de professionnels envisagé auxquels les bénévoles de l'association, en général très avertis, apportent leur

concours enthousiaste paraît être la bonne solution. L'association élit alors le bureau suivant : président : Philippe Pineau ; secrétaire : Jean-Pierre Brèthes ; secrétaire-adjointe : Josette Desmartins ; trésorière : Monique Sergent ; trésorier-adjoint : Jocelyn Théret.

▪ **Vers un binôme de bibliothécaires professionnels**

Cette année 2003 sera une année compliquée pour la médiathèque Naguib Mahfouz, l'association D'Un Livre L'Autre et pour la médiathèque François-Mitterrand. L'installation de nouveaux bibliothécaires à la maison d'arrêt va prendre un certain temps. La nouvelle directrice de la médiathèque François-Mitterrand, Catherine Gaziello, le président de D'Un Livre L'Autre, Philippe Pineau, le directeur des SPIP, Marc Poupart et le chef d'établissement de la maison d'arrêt, Sylviane Schneider, conjuguent leurs efforts pour dépasser les difficultés. Les deux responsables de l'administration pénitentiaire réorganisent leurs services avec de nouveaux modules comme la commission locale d'insertion (CLI) dont la première réunion a lieu au siège de la direction des SPIP, 12 rue Arthur Ranc à Poitiers, soit la maison natale de Michel Foucault. Les services pénitentiaires et les associations participent à la CLI sur deux axes complémentaires : d'une part la sécurité et d'autre part les activités culturelles, de formation et de santé. D'Un Livre L'Autre et l'Association Pierre Levée font partie des invités.

C'est dans ce contexte que la situation va être gérée positivement à la médiathèque Naguib Mahfouz.

Les bénévoles de l'association s'occupent de traiter les acquisitions d'ouvrages qui correspondent essentiellement à la finalisation d'un « contrat de ville » intitulé « espace formation multimédia et citoyenneté » et d'une commande CNL sur le thème « Europe centrale et Europe de l'Est ». Les livres de Philippe Claudel et de Thierry Maricourt présentés aux personnes détenues par le président de l'association complètent les achats de l'année. En effet, alors que le cercle de lecture a été mis entre parenthèses, le cycle de lecture n'a pas été interrompu. À l'automne, l'auteur de *Meuse, J'abandonne*, *Quelques-uns des cent regrets*, *Les Âmes grises*, *Le Bruit des trousseaux* vient lire des extraits de son œuvre pour une douzaine de détenus hommes et femmes. Magnifique lecteur, Philippe Claudel avoue adorer lire à haute voix ; il lirait « même le bottin ». Thierry Maricourt viendra en janvier 2004, lira de beaux passages de ses livres et défendra l'idée que l'atelier d'écriture est un instrument de libération, un levier contre l'exclusion.

Comme chaque année, D'Un livre L'Autre et la médiathèque Naguib Mahfouz participent à « Lire en fête » avec la publication de la revue. Le *Liseron 35* se laisse découvrir avec la peinture d'Annette Vassiliu *Circonvolvulus*. Puis ce sont les nouvellistes qui se présentent. Michèle Lesbre au récit malicieux invente la famille de demain aux allures de bestiaire ; Philippe Soufflet honore le grand âge en

organisant la revanche de l'innocence sur le machiavélisme ; Xavier Martin aborde Troie, son champ de bataille et la nécessaire lecture de l'Iliade ; Lise Beauveau se remémore l'histoire d'une femme qui aime les cheminots et se passionne pour les trains. Jean-Claude Martin livre neuf poèmes en prose disant la souffrance des êtres et la tendresse un rien imméritée pour les contemporains. Après les analyses de livres, le dernier texte est l'essai de Jean-Pierre Brèthes explorant avec acuité l'œuvre de Erich Maria Remarque où les hommes se battent pour le droit à la vie. Le jour de la diffusion du *Liseron 35* auprès des lecteurs de la médiathèque est un jour singulier puisque France 3 effectue un reportage sur l'événement qui passera deux jours plus tard, le 18 octobre, à l'édition nationale présentée par Louis Laforgue. Le président de l'association est interviewé bien sûr, mais on voit aussi de dos et on entend le détenu classé auxiliaire bibliothécaire, Maurice, collaborateur précieux de l'animation de la médiathèque. Parmi les nombreux retours qui arrivent à D'Un Livre L'Autre, le plus élogieux est certainement celui de la directrice de la bibliothèque universitaire de Poitiers, Geneviève Firouz-Abadie, sur carton à entête de l'université.

Dans le rapport moral dressé pour l'assemblée générale du 16 février 2004, le président témoigne de ces présences qui ont permis d'assurer auprès des personnes prisonnières un service de lecture de qualité malgré les difficultés traversées. « Ce travail, lit-on, n'aurait pu être réalisé sans la pleine collaboration de la déléguée du SPIP qui a permis, en

interne, une bonne organisation des manifestations. Nous voulons la remercier, ainsi que l'ensemble des services d'insertion et de probation. Et pour le travail quotidien, nous sommes reconnaissants au détenu bibliothécaire d'avoir pris en charge *avec attention et goût* non seulement des phases de catalogage, mais aussi les temps de prêt et restitution des documents. »





## **Dernières années à la Pierre Levée 2004-2009**

*2004* sera une année de transition. Un travail de redynamisation de la médiathèque Naguib Mahfouz est entrepris en étroite collaboration avec les partenaires de terrain que sont le personnel de la maison d'arrêt, les services pénitentiaires d'insertion et de probation et la médiathèque François-Mitterrand.

- **De nouvelles bibliothécaires à la médiathèque Naguib Mahfouz**

Valérie Briley, personnel de la médiathèque François-Mitterrand, postule dès le 4 janvier au poste de bibliothécaire à la médiathèque Naguib Mahfouz dans une lettre adressée au maire de Poitiers. Présente à l'assemblée générale de D'Un Livre L'Autre, elle exprime de manière convaincante ses motivations et emporte l'adhésion des membres de l'association. D'Un Livre L'Autre écrit alors au

maire de Poitiers pour lui dire combien l'association serait ravie que celui-ci accorde son agrément à la nomination de Valérie Briley comme nouvelle bibliothécaire de la médiathèque Naguib Mahfouz. L'installation de Valérie Briley se fera progressivement afin de respecter l'organisation des services de la médiathèque François-Mitterrand. Monique Sergent reprend une activité professionnelle à la médiathèque de la prison. Les deux bibliothécaires assurent alors l'équivalent d'un mi-temps à la Pierre Levée. Celles-ci bénéficient aussi de l'aide ponctuelle de Philippe Pineau pour la ré-informatisation de la médiathèque avec le logiciel Libermédia, logiciel qui lui est familier puisqu'il l'utilise dans sa médiathèque professionnelle, et de Jean-Pierre Brèthes qui assure les opérations de désherbage. Cette activité est couplée en quelque sorte avec les acquisitions : achats de livres récents, livres des écrivains invités, fonds thématiques sur la « littérature francophone » au titre de la subvention CNL et dons provenant du réseau de la médiathèque de Poitiers. Et dans ce travail sur les fonds documentaires et les activités de prêt, les détenus classés auxiliaires de bibliothèque, Maurice, puis Pascal, s'investissent complètement.

L'animation culturelle où toute l'équipe de D'Un Livre L'Autre agit en parfaite coopération avec l'agent de justice du SPIP chargée de la coordination des activités socioculturelles à la maison d'arrêt, Delphine Deandreis, se décline en cycle de lecture avec les écrivains Thierry Maricourt, Hubert Haddad et Claude Amoz ; en la présentation du

*Liseron 36* intitulé *Des couleurs, des voyages et des rêves* ; et en l'inauguration des séances de lecture à haute voix avec Lise Beubeau et Jean-Pierre Brèthes.

Le *Liseron 36* accueille l'aquarelle d'Annie Boileau, une artiste de la côte atlantique, avant d'embarquer le lecteur sur les chemins de la vie et du voyage. Les poètes d'abord : Gilles Lefébure saisit l'étrangeté des êtres au point crucial de leur destin ; Jean-Claude Pirotte quête l'écho définitif des mots absorbés par le vide du monde. Les écrivains ensuite : Thierry Maricourt loue la tendresse, un peu à l'écart de la société ; Jean-Paul Chabrier invente, sombre perspective, l'immortalité ; Lise Beubeau honore la légende des conducteurs de train et s'émerveille de la puissance du rail ; Xavier Martin rencontre à Ani, ancienne capitale d'un royaume arménien, l'abolition du temps ; Roxane Rochelle détruit tout désir de balade sur la mer salée ; Philippe Claudel introduit le lecteur dans l'étonnante imagination des gens du peuple à travers l'histoire de Bodedo *El Sangre* racontée par Pepe à son petit-fils Miguel. Pour finir, Jean-Pierre Brèthes invite fraternellement le lecteur à parcourir l'œuvre stimulante et profondément moderne de celui qu'il nomme, plein de respect, Monsieur Cossery.

La revue joue toujours pleinement son rôle de passeur de textes originaux offerts aux personnes fréquentant la médiathèque Naguib Mahfouz et présentés aux lecteurs des médiathèques publiques. Les appréciations chaleureuses et les lettres des écrivains accompagnent ces sortes de trésor.

- **Une convention de partenariat entre quatre partenaires**

En fin d'année une *Convention de partenariat pour le développement de la lecture à la maison d'arrêt de Poitiers* rédigée par Marc Poupart est proposée à la discussion, puis soumise à la signature des quatre partenaires : le maire de Poitiers, Jacques Santrot ; le chef d'établissement de la maison d'arrêt, Sylviane Schneider ; le président de D'Un Livre L'Autre, Philippe Pineau ; et la directrice des SPIP, Blandine Pottier qui succède à Marc Poupart. Et déjà se profile un sujet qui va occuper les esprits les prochaines années : la construction d'une nouvelle prison à Vivonne, une « prison Chalandon ».

2005 sera considérée comme une année charnière. Monique Sergent continue d'être mise à disposition du service à la médiathèque Naguib Mahfouz par la médiathèque François-Mitterrand afin d'accompagner Valérie Briley dans sa mission, pour l'heure calibrée à hauteur de trois cinquièmes de temps. Les fonds documentaires comprennent alors 5 000 livres et 18 titres de revues périodiques au quartier hommes, et 1 000 livres et 7 titres de périodiques au quartier femmes. Un crédit CNL permet de rafraîchir les collections de bandes dessinées, l'un des fonds les plus consultés et empruntés. Parmi les dons, un nombre considérable de livres – essentiellement de poésie – est offert par Vénus Khoury-Ghata qui, du coup, désheberge sa propre bibliothèque. Comme chaque année, les lecteurs de

la maison d'arrêt bénéficient aussi d'un prêt interbibliothèques avec la médiathèque de Poitiers et la bibliothèque départementale de prêt de la Vienne. Les prêts, de l'ordre de 6 500 documents (livres et revues périodiques) se répartissent par ordre décroissant entre les bandes dessinées, les romans, les sciences sociales, l'histoire et la géographie, les romans policiers, la poésie, la philosophie et la psychologie.

Le cycle de lecture se décline en invitation de Vénus Khoury-Gata, de Jean Molla, et de Catherine Ternaux. Philippe Pineau lit tous les livres des écrivains et en rédige une présentation par titre. Une activité qui deviendra très régulière au fil du temps et qui permettra aux bibliothécaires et auxiliaires bibliothécaires d'affiner leur travail de médiation entre les livres et les lecteurs. Chaque rencontre apporte son lot d'agréables surprises. Ainsi, après la venue de Jean Molla, un prisonnier rapporte à la médiathèque le roman *Djamila* et dit à Monique Sergent ceci : « Merci, c'est la première fois que je lis un livre et que je le termine ».

Le *Liseron* 37, *Des voix, des livres, des traces* est offert aux personnes prisonnières pour « Lire en fête ». Jean-Claude Pirotte en illustre la couverture d'une aquarelle titrée *Dimanche, peut-être*. Pensant qu'il rencontrerait quelques obstacles à son entrée en prison alors que d'Un Livre L'Autre l'invitait à participer au cycle de lecture, Jean-Claude Pirotte promettait d'offrir au *Liseron* une aquarelle et d'autres poèmes inédits après ceux du 36. L'aquarelle pour le 37, les poèmes pour le 38. L'édito commence ainsi :

« *Liseron* 37 témoigne de notre solidarité envers les personnes encellulées fréquentant, lorsque les portes s'ouvrent, la médiathèque Naguib Mahfouz. La lecture de beaux textes amène à intensifier les richesses de la vie intérieure de chacun, contribue à résister à l'enfermement et donne la possibilité de vaincre parfois « la Meule à broyer les hommes », selon l'expression de Victor Serge que Jean-Pierre Brèthes salue en frère de lutte pour la dignité des hommes et des peuples. » Le lecteur découvre alors les poèmes de ferveur et de foi de Gilles Lefébure, celui de Pierre Morineau qui en appelle au réveil des fils de Jean-Baptiste, le créateur du *Temps des cerises*. Du côté des nouvelles, Claude Amoz transmet la sollicitude exagérée d'une mère pour son fils ; Lise Beaubeau éprouve jusqu'à l'ultime instant sa fascination pour la bête humaine ; Michel Baglin reste fidèle à l'empreinte des livres dans les mains de ses vieux voisins ; Xavier Martin poursuit son voyage au cœur des cités antiques à la découverte des vivants et des morts ; Patrick Deville guide le lecteur dans le Lazaret de Mindin à l'étrange porte monumentale ; Hubert Haddad propose une aventure dans le monde virtuel où l'emploi du livre entraîne les rigueurs de la loi ; et au cœur de la revue, Myriam Champigny, Philippe Pineau et Robert Chamballon évoquent Robert Champigny pour ne pas perdre tout à fait la trace du « sportif de Châtellerault » né sur les bords de la rivière *L'Envigne*, qui disait aussi « Si seulement un mot, d'un seul vers, pouvait rester ! ».

Les lectures à voix haute faites par Lise Beaubeau et Jean-Pierre Brèthes, deux voix, deux sensibilités, deux natures, permettent de présenter une belle écriture, une émotion à partager, peut-être une initiation à l'acte de lire à travers la lecture de nouvelles courtes de grands écrivains (Gabriel Garcia Marquez, Alberto Moravia, Andrée Chédid, Mario Rigoni Stern, Tonino Benacquista, Annie Saumont, Didier Daeninckx) et de quelques créations d'excellents poètes (Pablo Neruda, Charles Ferdinand Ramuz, Jacques Prévert, Nazim Hikmet, Adonis, Tristan Klingsor).

#### ▪ **Les bibliothèques des établissements pénitentiaires**

En janvier 2005, le ministère de la Culture et de la Communication publie *Les Bibliothèques des établissements pénitentiaires* sous la signature de Claudine Lieber, de l'Inspection générale des bibliothèques (IGB), et Dominique Chavigny, de l'Inspection générale de l'administration des affaires culturelles (IGAAC). Un travail attendu finalisant une mission de six mois comprenant la visite d'une vingtaine d'établissements pénitentiaires, la conduite d'une série d'entretiens et l'analyse de deux questionnaires sur les bibliothèques de prison. Concluant à un fonctionnement insatisfaisant des bibliothèques de prison, le rapport avance des recommandations pour impulser une dynamique de développement de ces bibliothèques et en appelle à une structuration professionnelle. L'ambition est de rattraper le retard considérable des



bibliothèques de prison par rapport aux bibliothèques publiques. Et pour être concret, le rapport donne le chiffre de 38 postes entiers de bibliothécaires professionnels qui devraient être créés pour l'ensemble des 180 prisons, un chiffre calculé savamment multipliant les jours et les heures pour arriver à envisager huit heures hebdomadaires professionnelles par bibliothèque pénitentiaire. À Philippe Pineau, alors vice-président de l'Association des bibliothécaires de France (ABF), qui défend l'existence d'un poste entier *a minima* par établissement, Dominique Chavigny, de passage à Châtelleraut, répond : « Cher Monsieur Pineau. Je suis complètement d'accord avec vous. Mais il faut bien commencer par énoncer quelque chose de réalisable, car au train où vont les choses dans les bibliothèques pénitentiaires, vous serez mort et moi aussi le jour où chaque bibliothèque sera gérée et animée par un bibliothécaire en poste entier. » Ce document – le premier réalisé en France sur le sujet – alimente tout au long de l'année les conversations des bibliothécaires qui interviennent de manière très volontaire dans les prisons du pays. Une année qui sera saluée dans le rapport moral du président de D'Un Livre L'Autre par une phrase de Jean Gattégno placée en exergue : « Une bibliothèque publique qui marche, c'est un lieu de rayonnement culturel. »

2006. L'assemblée générale de l'association se tient le 13 juin à la Maison de la Gibauderie, lieu proche du domicile du secrétaire qui déploie une grande énergie en de nombreux domaines. Une habitude qui va se perpétuer

alors que le siège social de l'association reste le Toit du Monde. Une belle activité se réalisera au fil des mois qui fera dire aux animateurs de D'Un Livre L'Autre que cette année est une année de consolidation. Les bénévoles de l'association sont fortement mobilisés aux côtés des bibliothécaires professionnelles Valérie Briley et Carine Chollet, Monique Sergent restant en renfort pour quelques mois encore. Le nouvel auxiliaire bibliothécaire, José, qui a remplacé Pascal, se révèle aussi un collaborateur de premier ordre.

Le partenariat entre les neuf institutions engagées dans le processus de développement de la lecture permet de maintenir un climat de confiance et de sérénité. Les SPIP, comme chaque année, participent financièrement aux acquisitions aux côtés de D'Un Livre L'Autre qui bénéficie une nouvelle fois de crédits CNL, cette année sur la thématique « politique et religion ». Si l'animation régulière correspond à la bonne tenue de la médiathèque assurée par les trois bibliothécaires professionnelles et le détenu classé, les animations ponctuelles à la médiathèque Naguib Mahfouz s'organisent classiquement entre le cycle de lecture qui accueille Nathalie Kuperman, Jean-Marie Laclavetine et Anna Gavalda, les lectures à haute voix par le binôme Lise Beaubeau - Jean-Pierre Brèthes, et la présentation du *Liseron 38* pour « Lire en fête ». Et puis, pour la première fois, les bibliothécaires font participer les personnes détenues au prix Intramuros. Il s'agit d'élire un roman noir parmi une sélection dans le cadre du salon

« Polar & Co » de Cognac. Le jury est composé de détenus des établissements pénitentiaires du Poitou-Charentes à Poitiers, Bédénac, Niort, Rochefort, Saintes, Angoulême et Saint-Martin-de-Ré. L'excellent livre de Jean-Paul Delfino *Dans l'ombre du condor* a été plébiscité. Quelques temps après, celui-ci sera accueilli à la médiathèque par Monique Sergent et Bernard Bec, créateur de « Polar & Co ».

Le *Liseron 38, Écrits à joints vifs*, saisit d'entrée de jeu le lecteur avec la peinture de Jacky Ferrand *Le Rouge bascule*. Puis c'est un foisonnement de poèmes et de nouvelles stimulant l'imaginaire du lecteur et son goût supposé pour les situations étranges. Jean-Claude Pirotte chante les chemineaux et les clochards sur la route de Louviers ou celle de Montaigu. Vénus Khoury Ghata conte en un long poème la compassion de la mère pour les hommes venus d'ailleurs. Thierry Maricourt scande la franche délicatesse d'une fraternité à fleur de peau. Catherine Ternaux, en maître maçon, construit son poème de chantier, mais affronte aussi la sensation bizarre d'un cœur travaillé par un virus. Des nouvelles aussi, celle de Lise Beaubeau travaillant le geste fatal en une histoire ferroviaire ; de Philippe Pineau capturant une histoire insolite, elle aussi ferroviaire et sociale en cette année 1936 si prometteuse ; de Nathalie Kuperman, passée de l'autre côté de ce qui aurait pu être un miroir ; de Xavier Martin, du côté de Kadirli, en Turquie. Et pour le dessert de ce festin de textes, Claire Brèthes analyse le roman de Georges Bonnet *Les Yeux des chiens ont toujours soif* ; et Jean-Pierre Brèthes, fidèle laudateur des

écrivains maudits, évoque Georges Darien dont les genoux ne tremblèrent jamais.

Dans le rapport moral de l'action culturelle menée cette année-là, l'association rend hommage à Naguib Mahfouz décédé pendant l'été : « Pendant toutes ces années de lutte pour développer le service de lecture publique à la maison d'arrêt de Poitiers, le grand écrivain était à nos côtés. Moralement. Fraternellement. Littérairement. Ainsi nous avons pu garder l'enthousiasme des origines, une énergie fantastique, et la détermination rigoureuse qui ont permis de faire de la médiathèque de la prison un lieu de ressources sociales et culturelles incontournables. »

- **La médiathèque Naguib Mahfouz continue sa montée en puissance**

2007 se révélera une année de stabilisation des activités culturelles à la médiathèque Naguib Mahfouz, de réflexion sur le futur centre pénitentiaire de 32 000 m<sup>2</sup> implanté à Vivonne, et surtout, de considérations sur l'espace médiathèque envisagé. Si l'on s'en tient aux recommandations de la Fédération internationale des associations et institutions de bibliothèques (Ifla), la bibliothèque centrale devrait occuper un espace de 200 m<sup>2</sup>, chiffre repris dans les publications de l'administration pénitentiaire. Mais les plans de l'établissement communiqués lors des réunions en préfecture de la Vienne proposent un aménagement en-deçà de cette superficie. Il serait prévu quatre mini-bibliothèques

de 25 m<sup>2</sup> dans quatre quartiers et pas de médiathèque centrale. L'association manifeste son incompréhension et fait valoir une critique légitime, espérant être entendue.

Alors que Valérie Briley et Carine Chollet, adhérentes aussi de D'Un Livre L'Autre, s'installent durablement dans leur fonction de bibliothécaire à la maison d'arrêt, Monique Sergent continue à assurer des tâches importantes comme des commandes de livres, une contribution au choix de livres provenant du réseau de la médiathèque François-Mitterrand et la réalisation des statistiques mensuelles.

Le cycle de lecture se réalise dans les rencontres lecture avec deux écrivains : Bernard Ollivier et Caryl Férey. Les lectures à voix haute de Lise Beaubeau et Jean-Pierre Brèthes sont accompagnées de celles de prisonniers qui lisent leurs propres textes. Le prix Intramuros voit des détenus participer au jury qui élit *Cadavres chinois à Houston* de Peter May après que Bernard Bec est venu à plusieurs reprises présenter les livres et les auteurs sélectionnés.

Le *Liseron 39* intitulé *Sombres brisures des écritures* paraît avec une eau-forte noir et blanc de Dominique Rouzié, *Sans titre*, lumière ensorcelante dans une forêt ténébreuse ; Dorothee Letessier relate une rencontre de femmes dans la population abandonnée des gens du voyage ; Lise Beaubeau révèle l'angoisse du mécano devant une femme étrange ; un hommage est rendu à Jean-Claude Martin, magnifique poète obsédé par le bleu des lointains et les traces d'humanité au plus profond des bois ; Jeffrey Arsham

distille quelques souvenirs d'outre-mer ou comment la langue des hôtes d'origine gauloise sourit aux audacieux, avec un salut amical et malicieux à « Thérèse Pergame » décédée voici 11 ans ; deux notes de lecture complètent la livraison, l'une de Claire Brèthes sur *Perdre est une question de méthode* de Santiago Gamboa, l'autre de Gilles Russeil sur *Les Émigrants* de W.G. Sebald ; mais le *Liseron 39* se ferme vraiment après l'essai de Jean-Pierre Brèthes sur l'immense écrivain de la littérature prolétarienne suédoise, Josef Kjellgren, créateur de chefs d'œuvres oubliés.

#### ▪ Les 25 ans de l'association

2008. La même équipe de D'Un Livre L'Autre, lors de l'assemblée générale à la Maison de la Gibauderie le 19 février, propose aux adhérents de fêter les *25 ans de l'association*. Dans un dépliant intitulé *Lire en fête* où la manifestation d'automne est élargie à toute la fin d'année et jusqu'en février 2009, des événements sont créés à la médiathèque Naguib Mahfouz, dans la ville de Poitiers et à la médiathèque de Vivonne. Une façon de jeter un pont entre l'en-dedans et l'en-dehors, l'intramuros et le hors les murs, dans la vieille prison et dans l'environnement du nouveau centre pénitentiaire. Le droit de lire est explicitement formulé pour les citoyens détenus. On lit ceci : « Nous vous invitons à participer, de près ou de loin, à ces manifestations qui traduisent la profonde conviction que le livre et les services de la médiathèque publique contribuent puissamment à renforcer la dignité des hommes et des

femmes. Le droit de lire accompagne en effet harmonieusement le désir de liberté et de justice. Aussi nous nous réjouissons que les citoyens retirés un temps de l'espace public puissent continuer à exercer ce droit fondamental. » Pour sa programmation, D'Un Livre L'Autre bénéficie de la coopération de la DSPIP de la Vienne, de la Drac Poitou-Charentes, de la Région Poitou-Charentes, du Centre du livre et de la lecture en Poitou-Charentes (qui a succédé à l'OLPC), du Centre national du livre, de la ville de Poitiers et de celle de Vivonne, de la section de Poitiers de la Ligue des droits de l'Homme (LDH).

À la médiathèque Naguib Mahfouz, les rencontres lectures se concrétisent autour de Laurent Graff, Patrick Pécherot, Edmond Baudoin et Frédéric Pajak. Claude Andrzejewski lit des auteurs venus à la médiathèque. Jean-Michel Richet, directeur de la librairie Gibert à Poitiers et Sandrine Perron, de l'association Des mots pour grandir, viennent parler avec enthousiasme de leur métier. Le Prix Intramuros accueille les écrivains François Boulay (*Les Morceaux*) et Maurice Gouiran (*Putain de pauvres*), mais c'est Karine Giebel qui est lauréate avec *Les Morsures de l'ombre*. Et la pièce de théâtre *À Mort*, d'après Victor Hugo, est jouée par la compagnie Le Rouge et le Vert, suivie d'un débat sur la peine de mort animé par Philippe Pineau.

À Poitiers, hors les murs de la prison, le 18 novembre, à la Maison du peuple, salle Edmond Jouhaud, une réunion publique sur le thème « La prison, la culture, le droit » est

animée par Christian Cabane, délégué régional PACA de la Ligue des droits de l'Homme. Du 2 au 24 décembre, la bibliothèque universitaire accueille l'exposition « Chriske », une collection de dessins de presse réalisés par une personne détenue subissant une longue peine dans un établissement pénitentiaire alsacien. À la médiathèque de Vivonne, l'exposition a été présentée du 7 au 18 octobre, la pièce de théâtre *À mort* est jouée le 19 novembre, Claude Andrzejewski y lit le 12 décembre des auteurs latino-américains et Edmond Baudoin parle de son travail dans la BD le 21 janvier 2009. D'Un Livre L'Autre apprécie particulièrement la présence à toutes ces manifestations du maire de la commune, Maurice Ramblière. Celui-ci avait reçu quelques mois plus tôt des membres du bureau de l'association et s'était exprimé ainsi : « Vous savez, je suis un ancien pandore. J'allais à Fresnes et à la Santé transférer des prisonniers. Quand je voyais dans quel état d'inhumanité on gardait les détenus, je n'ai pas hésité à proposer Vivonne pour la construction d'une prison moderne. »

▪ ***Liseron 40* : hommage à la poète Odile Caradec**

L'animation ponctuelle correspond aux mêmes rubriques définies les années précédentes. Elles sont intégrées à l'événement « 25 ans » ou au traditionnel « Lire en fête » avec le *Liseron 40*. Celui-ci intitulé *Hommage à Odile Caradec* revient sur l'œuvre de la grande poète habitant la cité pictave, qui vint en 1997 à la médiathèque Naguib



Mahfouz lire aux personnes détenues « la poésie à fleur de femme ». D'elle, des poèmes inédits sont publiés ; l'accompagnent des nouvelles de Michel Baglin et de Lise Beaubeau ; des bribes de textes du carnet de Claude Andrzejewski ; un récit du temps de son enfance de Pierre Morineau ; des poèmes de Chantal Denis, poésie du regard, intérieur jour, extérieur nuit ; une évocation du centenaire de la naissance de Simone de Beauvoir par Claire Brèthes ; la découverte de Arnaldur Indridason par Gilles Russeil et une longue lettre de Jean-Pierre Brèthes à un auteur resté aux marges de la littérature, Marius Noguès. Et pour cet hommage particulier, Claudine Goux, artiste familière de l'œuvre d'Odile Caradec, a accepté avec grand plaisir d'illustrer la couverture de la revue.

Et puis, le 24 novembre, le groupe Poitou-Charentes-Limousin de l'Association des bibliothécaires de France organise à la médiathèque François-Mitterrand dirigée maintenant par Serge Bouffange une journée d'étude sur « Les bibliothèques de prison » qui accueille d'excellents connaisseurs du sujet au plan national. Le matin, le thème « L'expérience de Poitiers : 25 ans de développement de la lecture publique dans une maison d'arrêt » permet d'entendre les témoignages des bibliothécaires de la médiathèque Naguib Mahfouz, Monique Sergent, Valérie Briley et Carine Chollet et des intervenants bénévoles Jean-Pierre Brèthes et Lise Beaubeau. L'après-midi, une table ronde sur « Les médiathèques pénitentiaires, un espace essentiel de citoyenneté pour les personnes sous main de justice » est

animée par Philippe Pineau, vice-président de ABF Poitou-Charentes-Limousin. Parmi les participants, Rémy Cassemiche, directeur des SPIP de la Vienne, et Jean-Marie Compte, maire-adjoint de la ville de Poitiers chargé des relations internationales et du patrimoine historique.

2009 est une année très spéciale puisque le 11 octobre les prisonniers de la maison d'arrêt de la Pierre Levée seront transférés au centre pénitentiaire de Poitiers-Vivonne, sixième établissement ouvert dans le cadre du plan « 13 200 places ». Ce type d'établissement, si décrié dans son architecture et pour le partenariat public-privé désormais institutionnalisé, fait regretter évidemment qu'une autre conception n'ait pas été mise en œuvre comme celle inventée en 1984 à Mauzac (Dordogne) par les architectes Christian Demonchy et Noëlle Janet et appelée communément « prison Badinter ».

#### ▪ **Naissance d'une nouvelle convention de partenariat pour la médiathèque à Poitiers-Vivonne**

Dès le début de l'année, les élus de l'association et la bibliothécaire Valérie Briley notent le manque de réflexion sur les espaces culturels qui ne permettent pas de faire vivre une médiathèque dans des conditions professionnelles. Ce constat est reconnu par le directeur des SPIP, Rémy Cassemiche, qui va s'efforcer d'imaginer des solutions dans le cadre de la commission locale d'insertion stratégique et dans le cadre de réunions spécifiquement culturelles. En

mai, un projet de *convention de partenariat pour l'animation des sites de la médiathèque Naguib Mahfouz et le développement de la lecture publique au centre pénitentiaire de Vivonne (Vienne)* rédigé par le DSPIP est proposé à cinq partenaires : la ville de Poitiers, le département de la Vienne, l'association D'Un Livre L'Autre, le Centre pénitentiaire de Vivonne [sic] et les Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation de la Vienne. Un préambule rappelle les textes juridiques concernant le droit des citoyens détenus à la formation, à l'information, à la culture et au loisir, ceux traitant des services de la bibliothèque publique (comme la *Charte des bibliothèques* du Conseil supérieur des Bibliothèques et le *Manifeste de l'Unesco/Ifla sur la bibliothèque publique*, 1994), la responsabilité des SPIP dans le pilotage des activités culturelles en liaison avec le chef d'établissement. Huit articles développent les engagements des uns et des autres en des participations équilibrées. L'article 2 traite de la mise à disposition d'un poste professionnel à temps complet issu du réseau des médiathèques et des missions des bibliothécaires professionnelles : la formation et l'encadrement des détenus classés ; le contrôle du bon fonctionnement des outils professionnels utilisés pour l'identification des documents et la gestion des prêts ; le récolement une fois l'an ; les propositions d'acquisitions et leur gestion ; la mise en œuvre d'animations culturelles. L'article 4 traite de l'engagement de D'Un Livre L'Autre : la participation aux opérations d'accroissement des collections ; la proposition d'animations autour du livre et la lecture en coopération avec les bibliothécaires ; la coordination générale du projet

à la médiathèque Naguib Mahfouz en relation avec tous les intervenants dont les collectivités territoriales engagées, le Centre du livre et de la lecture, la Drac, l'université de Poitiers et la bibliothèque universitaire. L'article 6 décline le concours des SPIP : une ligne budgétaire pour le renouvellement et l'accroissement des fonds de la médiathèque Naguib Mahfouz ; la désignation d'un référent chargé des relations entre les partenaires ; le soutien aux partenariats existants ou à construire avec les collectivités territoriales, les services de l'État et les associations parties prenantes ; le soutien à l'action du personnel salarié professionnel et la mise en œuvre des programmes d'animation lecture ; la participation au développement des équipements techniques indispensables (informatique, matériel et fonds multimédia). L'article 3 traite de la participation de la ville de Châtelleraut et du département de la Vienne dans l'engagement financier concernant le poste professionnel. Ce sujet était relancé puisque la nouvelle prison est située hors de la communauté d'agglomération de Poitiers. Le conseil général présidé par Claude Berteau restera sur sa position de non-participation au salaire du poste professionnel, tandis que le maire de Poitiers élu en 2008, Alain Claeys, confirme l'engagement de Jacques Santrot concernant les missions hors les murs des bibliothécaires de la médiathèque François-Mitterrand.

Plusieurs réunions se tiennent au mess du centre pénitentiaire auxquelles participent Philippe Pineau, Gilles Russeil, Jean-Pierre Brèthes, et Valérie Briley. Il s'agit de

résoudre la quadrature du cercle portant sur l'activité d'un réseau interne de trois petites bibliothèques de 25 m<sup>2</sup> et d'une salle-bureau pour le service interne, le tout constituant la médiathèque Naguib Mahfouz. Le souci des SPIP d'assurer la qualité du service et la valorisation des engagements respectifs permet néanmoins de progresser vers un aménagement en mobilier, une installation informatique performante et des moyens de diffusion des animations culturelles, via un canal vidéo interne. D'Un Livre L'Autre est chargée de proposer le logiciel de bibliothèque le mieux adapté et présente Paprika, SGBD (système de gestion de bases de données) développé par la société Decalog. Les SPIP prennent en charge l'installation du matériel et du logiciel, l'association réglant le coût annuel de la maintenance. Et quand arrive le temps du déménagement de la Pierre Levée vers le centre pénitentiaire, Valérie Briley et Carine Chollet se mobilisent avec dynamisme pour tenter de faire fonctionner la médiathèque dans un environnement où l'angle sécuritaire reste dominant.

- **Toujours honorer la culture pour confondre la servitude**

Pendant que l'on réfléchit à ces nouvelles dispositions à Vivonne, l'association D'Un Livre L'Autre, emmenée par le trio constitutif du bureau – Philippe Pineau, président ; Gilles Russeil, secrétaire ; Monique Sergent, trésorière – et portée par la belle phrase d'Albert Camus : « Tout ce qui dégrade la culture raccourcit les chemins qui mènent à la

servitude », continue son activité traditionnelle. Soit, de nouvelles acquisitions en ouvrages, avec aussi l'aide financière du Centre national du livre au titre de la création de la bibliothèque du futur centre pénitentiaire ; les livres des écrivains invités : Frédéric Pajak, Edmond Baudoin, Laurence Tardieu et Nan Aourousseau ; les lectures à voix haute du duo Lise Beubeau - Jean-Pierre Brèthes ; et la sortie du *Liseron 41*.

La revue littéraire est donc diffusée à la mi-octobre au centre pénitentiaire. « Lire en fête » a disparu cette année et sera remplacée par une nouvelle manifestation qui aura lieu en mai, puis en janvier, mais le *Liseron* restera diffusé au début de l'automne.

Cette livraison intitulée *Vestiges de la dépossession* est illustrée en première de couverture par une aquarelle originale d'Edmond Baudoin. L'édito précise l'état d'esprit de la revue : « L'association D'Un Livre L'Autre qui coordonne l'animation au sein de ces médiathèques (les trois mini-bibliothèques) garde chevillée au corps la conviction que la lecture est une activité qui nourrit l'instinct de liberté palpitant en chaque homme et en chaque femme sous main de justice. » Il décline ensuite les diverses contributions : un chant pathétique de Blick extrait d'un univers glauque ; une réjouissante tentative d'Alberto Manguel d'entrer en Angleterre ; le vert profond des glaciers vu par Pierre Morineau ; des histoires d'elles, de femmes happées par la vie matérielle, captées par Pierre Vignaud ; une nouvelle

ferroviaire de Lise Beaubeau aux côtés d'un enfant ; une malicieuse évocation de la philosophie du pied par Claude Margat ; la poésie de Véronique Joyaux saluant la dignité des gens en manque ; et celle de Christine Sergent hissant la révolte à la hauteur de P'iris. Le coin des bibliothécaires propose quatre évocations d'auteurs retenus pour leur audace ou leur originalité. Louise Béraud porte talentueusement le bonheur de lecture rencontré chez un cyclolecteur familial de la prison poitevine ; Gilles Russeil éclaire l'œuvre stupéfiante de Robert McLiam Wilson ; Anne Guégan se passionne pour l'esprit inventif et ludique d'Alice Ferney ; et Jean-Pierre Brèthes transmet son attachement au grand écrivain Romain Rolland, épris de liberté, de paix et de fraternité. De quoi satisfaire toutes les sensibilités ! pourrait-on commenter.

Pour clore cette année spéciale, D'Un Livre L'Autre se plaît à signaler un événement très singulier : Monique Sergent est faite chevalière de la Légion d'honneur au titre du Premier ministre dans la promotion du 14 juillet 2009. Une manière de reconnaître le rôle de pionnière joué par Monique dans la constitution des bibliothèques pénitentiaires. La cérémonie officielle aura lieu deux ans plus tard à l'hôtel de Rochefort, siège de la Drac Poitou-Charentes.

## **Au centre pénitentiaire de Poitiers-Vivonne, les vertes années**

Lorsque se tient le 23 mars 2010 l'assemblée générale de l'association D'Un Livre L'Autre à la Maison de la Gibauderie, le transfert de la médiathèque Naguïb Mahfouz et de ses usagers occupe l'essentiel des débats. Il s'agit de réussir l'implantation de la médiathèque dans ce nouveau lieu à la campagne dans des conditions professionnelles contraintes du point de vue des bâtiments et de ses conséquences. Un nouveau bureau est élu avec à sa tête un nouveau président : Jean-Pierre Brèthes. Philippe Pineau devient vice-président, Gilles Russeil conserve la fonction de secrétaire, Monique Sergent, de trésorière, assistée de Jocelyn Théret comme adjoint, Lise Beaubeau et Hélène Réau étant membres du bureau. Hélène Réau représente un groupe appelé « Histoires de vie en formation » qui recueille, suivant une méthodologie reconnue et une procédure discrétionnaire, les récits de vie de personnes



détenues. Le groupe ne souhaite pas se constituer en association, mais désire un soutien culturel et administratif. Il a sollicité D'Un Livre L'Autre pour lui offrir l'hospitalité, ce que cette dernière a spontanément accepté.

▪ **Au Congrès de l'ABF, une motion sur les bibliothèques pénitentiaires**

Une équipe de militants de la lecture chevronnés, aux compétences culturelles affirmées, capables d'épauler les deux bibliothécaires professionnelles est alors tout à fait prête à relever les multiples défis. Et pour bien éclairer les perspectives d'action, elle valorise la *Motion sur les médiathèques pénitentiaires* votée le 12 juin 2009 au Congrès de l'ABF à Paris dont le thème était : « Des bibliothèques à vivre : usages, espaces, architectures ». Voici *in extenso* ce texte important :

« Les personnes incarcérées ont le droit, comme tous les citoyens, de bénéficier des services de la bibliothèque publique dans des conditions d'accès et de libre occupation des espaces comparables aux personnes non emprisonnées.

Les pouvoirs publics doivent donc prévoir dans les constructions nouvelles ou dans les aménagements de structures anciennes des établissements pénitentiaires des médiathèques qui permettent aux personnes détenues de connaître effectivement les bienfaits de la formation, de l'information, de la vie culturelle.

L'Association des bibliothécaires de France s'adresse aux responsables du ministère de la Justice et du ministère

de la Culture et de la Communication pour qu'ils prennent en considération les études réalisées par les institutions ayant développé des expertises en la matière – comme l'Ifla – afin que les médiathèques des établissements pénitentiaires deviennent des lieux aux architectures étudiées permettant de jeter les bases de la réinsertion sociale de chaque citoyen sous main de justice. »

L'excellente revue *Lectures : la revue des bibliothèques* du Service général des lettres et du livre de la Communauté française en Belgique publie dans son n° 164 (janvier-février 2010) un dossier *La bibliothèque hors les murs* où Claudie Tabet, auteur d'un livre éponyme édité au Cercle de la Librairie, décrit les enjeux sociaux et culturels des bibliothèques « hlm » et où Désirée Frappier, journaliste à *Livres Hebdo*, publie un reportage intitulé *Bibliothèques de prisons en France*. Celui-ci, très bien fait, met en valeur le travail réalisé par Hélène Brochard, responsable de ce secteur à la bibliothèque municipale de Lille, intervenante au centre de détention et à la maison centrale de Sequedin, et par D'Un Livre L'Autre à Poitiers, maintenant Poitiers-Vivonne. Deux belles photos montrent Valérie Briley en pleine activité à l'ancienne médiathèque de la Pierre levée.

Le premier semestre de l'année est une période d'installation. L'équipe professionnelle mène un travail gigantesque. Les tâches ordinaires (commandes, réceptions commandes, catalogage, désherbage, rotations des fonds d'ouvrages entre les dépôts de livres, navette entre

bibliothèques pour les réservations, circulation des ouvrages provenant du réseau de la médiathèque de Poitiers) sont complétées par des animations culturelles (ateliers slam, ateliers d'écriture, ateliers de lecture de contes), par les préparations à la venue des bénévoles de D'Un Livre L'Autre, par la formation des détenus auxiliaires de bibliothèque et par l'informatisation en réseau des quatre lieux avec Paprika fin septembre.

### ▪ **Histoires de vie en formation**

Les bénévoles de l'association sont très actifs sur le cycle de lecture avec l'invitation d'Eddy Harris et de Joy Sorman. Les lectures à voix haute continuent pour la sixième année avec le talent de Jean-Pierre Brèthes et Lise Beaubeau. L'activité nouvelle est la réalisation du projet « Histoires de vie en formation ». En 2008, à la maison d'arrêt de la Pierre Levée, le projet soutenu par le DSPIP Rémy Cassemiche avait été initié par Hélène Réau et la bibliothécaire Valérie Briley auprès de trois détenus rencontrés une demi-journée par semaine pendant six mois. Le besoin pour les détenus de s'exprimer en toute confiance en dehors d'un cadre institutionnel se confirmait alors. En 2009, le projet formalisé par un groupe de pilotage constitué d'accompagnateurs potentiels et de Didier Schwint, formateur à l'Institut régional de travail social de Poitiers (IRTS), lui-même formé à la méthodologie des histoires de vie, est validé par le DSPIP. Et c'est au second semestre 2010 que les actions vont être lancées au centre pénitentiaire auprès de quatre

détenus. 24 entretiens sont menés avec régularité par cinq accompagnateurs intervenant en binôme. L'entretien est restitué au narrateur d'une séance à l'autre suivant les règles déontologiques de l'Association internationale des histoires de vie en formation (Asihvif). Des séances d'évaluation permettent de mesurer la pertinence du projet et ses effets positifs, à la fois pour la personne détenue, les accompagnateurs et pour la société. Dans son premier compte rendu du rapport d'activités de D'Un Livre L'Autre, le comité de pilotage précise : « Le projet vise à construire avec les personnes détenues leur histoire de vie par la parole, l'écrit et la lecture. Ce qui est dit est matérialisé dans l'écriture qui devient ainsi une lecture de soi et conduit à la lecture des auteurs, dans le cadre de la bibliothèque. La démarche tend à développer l'autonomie et la réflexivité de la personne à partir du sens de son histoire. Il s'agit d'un processus de formation-transformation. » Et pour que l'intervention ne souffre pas d'ambiguïté, le comité de pilotage ajoute : « La démarche n'a pas vocation thérapeutique et ne s'inscrit pas dans le champ du soin. »

À la mi-octobre, *Liseron 42* est le cadeau de l'automne, comme il est mentionné dans l'édito, aux personnes détenues fréquentant la médiathèque Naguib Mahfouz. *Au train où vont les mots* – son titre – offre un superbe dessin en noir et blanc de Frédéric Pajak. La livraison est riche en poèmes : Élisabeth Chenu confie au sable fin les mots d'amour pour un homme échoué dans l'infini ; Jean-Pierre Brèthes force les verrous du temps brûlé au soleil de

Guadeloupe et défie Dieu. Des nouvelles aussi, de Lise Beaubeau, une rencontre inquiétante d'une femme et d'une ombre dans le train *Al Andalus* ; de Georges Bonnet dans la fascination de Madame Laure terrifiée par un chat immobile, les yeux vivants ; de Désirée Frappier invitant lectrices et lecteurs à explorer la vie secrète des mots dans les bris et débris de l'aventure humaine. Et puis, on découvre la sensibilité si singulière de Michèle Sales et les écrits voyageurs de Xavier Martin à Papeete. Enfin pour mobiliser le corps et l'esprit en un mouvement commun, on lit la forte réflexion philosophique de Bernard Graciannette sur ce que signifie être libre en prison.

▪ **Ensemble pour la médiathèque Naguib Mahfouz**

2011. L'assemblée générale se déroule le 8 mars à la Maison de la Gibauderie. Jean-Pierre Brèthes quitte la présidence de l'association, mais tient à rappeler dans son rapport moral combien D'Un Livre L'Autre lui a apporté depuis la vingtaine d'années dont il en est membre et remercie les adhérents qui lui ont été d'un grand secours dans les moments difficiles qu'il a traversés. Il continuera à soutenir l'association et ses actions, car, dit-il, « l'association D'Un Livre L'Autre a encore beaucoup à faire sur le site du centre pénitentiaire de Poitiers-Vivonne. Nous sommes ici en terre de mission pour faire des bibliothèques des lieux de vie, de conviction, d'espérance. Nos écrivains invités le savent bien. Nos lecteurs aussi. Nos animateurs d'histoires

de vie en formation également. Et nos bibliothécaires, qui ont besoin de notre soutien ». Jean-Pierre Brèthes fait référence aussi au texte que Philippe Pineau propose au vote des participants à la réunion.

Le texte s'intitule « Ensemble pour la médiathèque Naguib Mahfouz ». Dans une première partie, il est rappelé les points d'assise de l'association D'Un Livre L'Autre depuis 1983, y compris sous son appellation antérieure des Amis de la Bibliothèque de Poitiers. D'abord mettre « au cœur du projet la personne détenue et faire la promotion de droits fondamentaux que la société doit à ce public empêché, c'est-à-dire, pour ce qui concerne l'association, le droit à l'éducation, à l'information, au loisir et à la culture. » Ensuite « faire entendre une parole revendicatrice forte, sincère et responsable auprès des partenaires concernés : ministères, collectivités locales, associations [...] pour atteindre cet objectif : une belle médiathèque pour les personnes sous main de justice. » Si beaucoup a été fait, beaucoup reste à faire. « Plus que jamais, est-il écrit, il importe que la coopération pour le projet culturel à la médiathèque Naguib Mahfouz ne se délite pas ». Et le texte de se terminer ainsi : « Soyons résolus à sensibiliser tous les acteurs engagés dans la vie de la médiathèque Naguib Mahfouz à pratiquer une coopération informationnelle pleine et entière. C'est ainsi que nous progresserons dans la conception de la médiathèque comme espace de liberté. C'est ainsi que nous réussirons à accompagner les détenus vers les chemins de la réinsertion ». Ce texte qui se veut porteur

d'une certaine solennité mentionne : Châtellerault, le 12 février 2011, et est signé : Philippe Pineau, membre fondateur de l'association des Amis de la Bibliothèque de Poitiers, ancien président de l'association D'Un Livre L'Autre.

Une discussion s'engage autour de ce texte. Il en ressort qu'il est effectivement nécessaire de renforcer la communication au sein de l'association, chacun étant affairé dans son travail, ce qui donne un effet éclaté au dynamisme de l'activité. En outre, une communication plus offensive de l'association à destination des partenaires (collectivités territoriales, ministère de la Justice, ministère de la Culture) doit être relancée pour un meilleur accès des détenus à la culture et une pleine satisfaction de leurs droits en la matière. Ce texte a donc vocation à faire en sorte de mieux travailler en commun sur un site nouveau plus qu'imparfait. La résolution est votée à l'unanimité moins une voix.

Un événement sympathique va rassembler bientôt tout le monde : la cérémonie de remise de l'insigne de chevalier de la Légion d'honneur à Monique Sergent. La récipiendaire qui tient en très haute considération le métier d'avocat a choisi comme délégué Francis Jacob, avocat honoraire au Barreau de Paris, ancien président du Syndicat des avocats de France, membre d'honneur du comité central de la Ligue des droits de l'Homme. L'invitation est envoyée par Jean-Paul Godderidge, directeur régional des affaires culturelles de Poitou-Charentes et la cérémonie a lieu le 9 mai à

15 heures dans l'enceinte de l'hôtel de Rochefort. La presse quotidienne régionale affiche l'événement en première page, et un petit article paraît dans *Livres Hebdo*.

▪ **La médiathèque Naguib Mahfouz atteint sa « vitesse de croisière »**

L'année 2011 est une année où la médiathèque atteint sa « vitesse de croisière ». La synergie prend le pas sur certaines tendances centrifuges dues aux cultures différentes des membres de l'association. Valérie Briley et Carine Chollet font la liaison avec les membres bénévoles de D'Un Livre L'Autre et conséquemment permettent d'assurer une certaine fluidité de l'action culturelle. L'informatisation de la médiathèque avec le logiciel Paprika autorise la présentation rapide des statistiques concernant les fonds (8 000 titres de documents dont 800 nouveautés achetées sur le budget des SPIP et une vingtaine d'abonnements à des revues périodiques) et la circulation des documents (cette année-là 868 personnes détenues ont emprunté 10 336 documents, soit 50% de plus qu'à la maison d'arrêt de la Pierre Levée). Les bibliothécaires animent aussi plusieurs ateliers. Valérie Briley, un atelier de critiques de livres en direction du journal des détenus ; Carine Chollet, un atelier d'écriture dont les meilleurs textes paraissent dans le *Liseron*.

Les bénévoles de D'Un Livre L'Autre sont toujours investis dans les actions « phares » de l'association. Pour les



lectures à haute voix, les lecteurs « historiques » sont rejoints par Claudine Géron, ce qui engendre un rythme plus soutenu des rencontres, l'occasion aussi de créer de beaux échanges avec les personnes détenues comme une ouverture sereine dans un quotidien difficile. Le cycle de lecture accueille quatre écrivains : Abdelkader Djemaï, Henri Loevenbruck, Michel Baglin qui est aussi poète (en collaboration avec un nouveau partenaire : la Maison de la poésie de Poitiers) et Marie Sizun (en coopération avec la bibliothèque départementale de la Vienne). Toujours de très belles journées où les auteurs lisent merveilleusement bien leurs textes et savent écouter les questions ou contributions de l'auditoire. Et si tous les livres achetés n'ont pas encore été lus par la douzaine de prisonniers et prisonnières régulièrement présents, les rencontres offrent l'occasion de les emprunter ensuite à la médiathèque. L'atelier Histoires de vie en formation met en œuvre deux cycles de huit séances sur quatre mois avec neuf personnes détenues dont deux femmes. Il est animé par six intervenants, Hélène Réau, Violette Diaz, Marie-Hélène Plaçais, Jean-Paul Valin, Denyse Ribot, Jacqueline Antigny, tous ayant suivi diverses formations (diplôme universitaire des histoires de vie en formation ; diplôme universitaire d'études de la pratique sociale ; diplôme de l'Institut international de sociologie clinique). Le groupe développe une visée d'émancipation et d'autonomie proposée aux participants afin que la compréhension de l'histoire personnelle redonne à la personne du pouvoir sur sa vie. Il fait connaître aussi ce travail à

l'extérieur de la prison à travers les liens tissés avec l'Institut régional de travail social (IRTS).

Le *Liseron 43* intitulé *Sur la peau de la mémoire* donne à voir en couverture une eau-forte couleur végétale de Dominique Rouzié. La revue est une invitation au voyage sans autre guide que la grande liberté des mots surgis de l'aveuglante lumière ou bien extraits du silence de la nuit. Il y a les textes imaginés par Yannick, Olivier, Claude, Pierrot, Onipo B. Lehtar, Nickou, B.L., lors des séances de l'atelier animé par Carine Chollet ; soit une mémoire en exercice, des chants d'amour, des jeux de langage. Et puis, dans les fissures ou béances, se logent les créations inédites de Joy Sorman et d'Abdelkader Djemai, celles de noms déjà familiers, Lise Beaubeau imaginant la rencontre entre un homme détenu et une visiteuse de prison, Xavier Martin traçant des chemins de beauté depuis la lointaine Polynésie de Gauguin, et l'écriture fragile et merveilleuse de Florence Denis, femme poète.

- **Dans les pas du groupe de travail de l'ABF sur les médiathèques pénitentiaires**

2012. L'année commence par une bonne nouvelle venant de la Direction de l'administration pénitentiaire (DAP). Celle-ci envisage d'améliorer certains points du « programme 13 200 », notamment « la construction d'une bibliothèque/médiathèque centrale (environ 130 m<sup>2</sup>) et l'ajout d'une salle de spectacle de 120 m<sup>2</sup> ». Poitiers-

Vivonne fait partie du « programme 13 200 ». D'Un Livre L'Autre espère donc que les aménagements nécessaires seront effectivement accomplis dans la prison poitevine. Le sens de la prison sera peut-être alors revisité. Du côté de la profession, une forte mobilisation a conduit l'Association des bibliothécaires de France à la création l'année précédente d'un groupe de travail intitulé « Médiathèques-Bibliothèques des établissements pénitentiaires » animé par Philippe Pineau, ancien vice-président de l'association (2003-2007). Ce groupe de travail produit en janvier 2012 un texte intitulé *Pour des bibliothèques de qualité dans les prisons françaises*. Celui-ci, bien structuré, aborde le retard considérable des bibliothèques de prison ; le regard soucieux de l'ABF ; l'architecture des bibliothèques de prison ; les personnels de la bibliothèque (détenus bibliothécaires ; bénévoles ; professionnels) ; l'implication des collectivités territoriales ; la charte d'acquisition des documents ; la nécessité d'instaurer des bibliothèques de qualité en prison. Cette recherche intéresse bien évidemment l'association D'Un Livre L'Autre. Et pour faire bonne mesure, l'association intègre dans son mental la phrase de Jean Genet, si pleine de réalité sur ce qui fait sincérité quand l'espérance a disparu. « Écrire, dit le poète, c'est peut-être ce qui vous reste quand on est chassé du domaine de la parole donnée ».

Valérie Briley et Carine Chollet assurent naturellement la gestion de la médiathèque et continuent de proposer avec bonheur, l'une, des ateliers de lecture de contes au service

médico-psychologique régional (SMPR) ou d'écriture au centre de détention – le concours de la Drac « Dis-moi dix mots » étant un temps fort de création pour les personnes détenues –, l'autre, un ciné-débat tous les mois. Monique Sergent, redevenue depuis l'ouverture de Poitiers-Vivonne la bénévoles qu'elle n'a pas cessé d'être, avance le nom de l'écrivain Jacques Dalodé pour ouvrir le cycle de lecture. Une invitation qui est l'occasion d'une nouvelle collaboration entre D'Un Livre L'Autre et le réseau de la médiathèque François-Mitterrand puisque l'auteur béninois rencontre aussi les lecteurs de la bibliothèque des Couronneries. Suivront le couple Désirée et Alain Frappier, auteurs d'un récit graphique tout juste édité aux éditions du Mauconduit, *Dans l'ombre de Charonne*, et Jean-Luc Loiret auteur de romans policiers.

Les lectures à haute voix sont assurées par Lise Beaubeau et Claudine Géron. L'atelier Histoires de vie en formation organise tout au long de l'année, suivant la formule adoptée, des entretiens avec huit prisonniers dont deux en quartier d'isolement. Le groupe, très actif, participe en mai à Nantes à une rencontre de l'Asihvif sur le « Partage de pratiques » où Hélène Réau et Marie-Hélène Plaçais exposent le travail réalisé au centre pénitentiaire de Poitiers-Vivonne (CPPV). La présidente de l'association loue le « travail formidable » de l'équipe d'intervention au CPPV en un écrit qui sera joint au rapport d'activité de D'Un Livre L'Autre. Le groupe se rapproche du Groupe

départemental concertation prison (GDGP) auquel participe D'Un Livre L'Autre depuis plusieurs années.

Le *Liseron 44* paraît à l'automne suivant la tradition. L'édito est dédié à Edmond Thomas qui part en retraite de son métier d'imprimeur tout en confiant les destinées du *Liseron* à l'imprimerie Renon à Ruelle-sur-Touvre en Charente. Un chaleureux « au revoir » à celui qui reste un immense éditeur à l'enseigne de Plein Chant. Alain Frappier illustre la couverture d'une huile sur carton, *Radio*. Avec Désirée, il déroule un récit graphique, *Devenir riche*, laissant de part et d'autre, les auteurs de nouvelles, Lise Beaubeau, Michel Baglin, Laurence Tardieu, Jean Géron, ciseler leurs phrases en orfèvres de l'invention littéraire, et les poètes, Pierre Morineau, Jean-Pierre Brèthes, Onirio B. Lehcar, Bernard Labracherie, travailler les mots et sculpter les phrases pour se comprendre et comprendre les autres. La livraison clôt cette feuillée de sensibilités en zoomant sur un poète de la Charente, c'est-à-dire de partout, disparu en laissant une belle œuvre un peu dissimulée dans la pénombre du monde : Daniel Reynaud.

Le 25 octobre, l'ABF organise à la médiathèque Marguerite Duras, Paris 20<sup>e</sup>, une journée d'études appelée « Pour des bibliothèques de qualité dans les prisons françaises ». Le compte rendu rédigé par Marie-Odile Fiorletta et Philippe Pineau pour *Bibliothèque(s)*, la revue de l'ABF, est joint au rapport d'activité du secrétaire Gilles Russeil. Le directeur du Service du livre et de la lecture

(SLL), Nicolas Georges, précise les objectifs de la rencontre : « Réfléchir aux solutions à mettre en œuvre pour que les bibliothèques de prison deviennent des bibliothèques à part entière et jouent pleinement le rôle qui doit être le leur au sein des établissements carcéraux ». Vanessa Van Atten (SLL) et Nathalie Faure (DAP) développent les avancées du partenariat Culture/Justice. Patrick Rigolet, conseiller SPIP en Bourgogne, Christine Loquet, bibliothécaire chargée d'une mission pour les publics éloignés du livre en Bretagne et François Rouyet-Gayette, CNL, apportent des éléments de réponse à la difficile question : « Les bibliothèques de prison, des bibliothèques comme les autres ? » Désirée Frappier, ensuite, anime la table ronde « Regards croisés sur le métier de bibliothécaire en prison » à laquelle participent Valérie Briley (médiathèque de Poitiers/D'Un Livre L'Autre), Marianne Terrusse (BDP Gironde ; elle intervient au centre pénitentiaire de Bordeaux-Gradignan), Nelly Tieb, bibliothécaire retraitée, bénévole et cofondatrice de Lire c'est vivre (association qui gère et anime les dix bibliothèques de Fleury-Mérogis avec une équipe de professionnels salariés et retraités), Éric Frigerio (BDP Essonne dont l'équipe de six agents intervient à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis pour la formation des auxiliaires de bibliothèque et pour les dépôts de livres), et Christophe de La Condamine, un temps auxiliaire bibliothécaire en maison d'arrêt, auteur de *Journal de taule*. Une passionnante journée d'études où ont été analysées les insuffisances actuelles et esquissées les qualités d'une bibliothèque idéale : vastes espaces centraux hors détention ;

collections multisupports ; budgets suffisants ; accès aux nouvelles techniques de l'information et de la documentation (NTIC) ; informatisation en réseau ; *a minima* deux auxiliaires de bibliothèque et un bibliothécaire professionnel à plein temps (à démultiplier dans les centres pénitentiaires d'importance) ; lieu de rencontre partagé entre les différents intervenants comme les enseignants, les animateurs d'ateliers ; et annexe de la détention en forme d'agora dont l'accès serait facilité et encouragé par tous les acteurs de la détention. En attendant cette bibliothèque idéale, D'Un Livre L'Autre, de retour à Poitiers, offre un concert de jazz aux personnes prisonnières. Une soixantaine de détenues et de détenus assistent dans le gymnase du centre pénitentiaire à la superbe prestation du Trio Hypothèse.

- **Une équipe performante : les bibliothécaires professionnelles et les bénévoles avertis**

2013 est une année importante puisque cela fait 30 ans que l'association porte la responsabilité de l'activité de développement de la lecture publique au sein de la prison de Poitiers, devenue celle de Poitiers-Vivonne. Comme les 25 ans ont été fêtés au moment de l'organisation du transfert de Poitiers à Vivonne, l'activité se déroule sans événement extraordinaire dans le prolongement de celle des années précédentes. Les bibliothécaires professionnelles sont évidemment les actrices majeures de cette activité et leur travail apparaît de manière formalisée dans les rapports annuels de l'association puisque Valérie Briley et Carine

Chollet sont adhérentes. Ce positionnement commun à l'institution médiathèque et à l'association est considéré comme une richesse, un facteur de synergie et une garantie de pérennité pour l'activité de la médiathèque Naguib Mahfouz. Leur travail fait apparaître l'acquisition de 1 996 nouveaux documents sur les budgets de D'Un Livre L'Autre et des SPIP et des dons provenant essentiellement d'ouvrages du réseau de la médiathèque de Poitiers. 1 071 volumes dégradés ou obsolètes sont désherbés et pilonnés. 489 lecteurs sont inscrits à la médiathèque (271 nouveaux par rapport à 2012). 10 242 prêts sont comptabilisés (soit + 25% par rapport à 2012). L'animation quotidienne du service bénéficie du travail des auxiliaires bibliothécaires formés par les professionnelles. Les ateliers et ciné-débats continuent à produire de délicieuses créations dont certaines sont présentes dans les pages du *Liseron*. La préparation des détenus aux rencontres lectures avec les écrivains et ceux intéressés par les propositions d'Histoires de vie en formation nourrissent les bonnes relations avec la référente culture des SPIP, Marie Fabien, et la directrice des SPIP au centre pénitentiaire, Virginie Maurane.

Les activités portées directement par les bénévoles de D'Un Livre L'Autre sont l'atelier lecture à haute voix ; le cycle de lecture avec l'invitation d'Anne-Marie Garat, Marie-Sabine Roger, Pierre Vignaud, engendrant de belles rencontres où les lectures des auteurs, leurs voix, leurs gestuelles plongent les prisonniers dans des mondes singuliers ; les ateliers Histoires de vie en formation où cinq



détenus dont deux femmes ont été écoutés en huit sessions tous les quinze jours pour chaque personne ; la publication du *Liseron 45*, *La vie à l'étourdie*, avec, en couverture, une peinture de Francine Babot, le murmure des mots vers le rêve et la liberté, le silence et l'espoir, la veille et le voyage. Il y a les nouvelles inédites d'écrivains invités à la médiathèque Naguïb Mahfouz par D'Un livre L'Autre : Marie Sizun, Jean-Luc Loiret, Marie-Sabine Roger ; les poèmes de Catherine Baptiste, Xavier Martin et Pierre Morineau ; les créations de Lamichhane, Onirio B. Lehtar, Jean-Louis Fillion, Jean Géron, Lise Beaubeau.

Un groupe D'Un Livre L'Autre participe aussi à « La Voix des lecteurs », la manifestation culturelle créée par le Centre du livre et de la lecture en Poitou-Charentes à la suite de la disparition du « Prix du Livre en Poitou-Charentes ». Le choix du groupe se portera sur le recueil de poèmes de Georges Bonnet *Entre deux mots la nuit* qui, finalement, sera le lauréat. L'ouverture sur l'extérieur est aussi concrétisée par la participation de membres de D'Un Livre L'Autre et du groupe Histoires de vie en formation à deux colloques, l'un sur « Culture et Justice », à Angoulême, l'autre « Lire et écrire en prison » à La Rochelle. En octobre le Fonds régional d'art contemporain (Frac) Poitou-Charentes organise aussi au théâtre d'Angoulême un séminaire sur le thème : « L'accessibilité à la culture des personnes placées sous main de justice ». Philippe Pineau y anime l'atelier « Autour de la lecture et de l'écriture » et Marie-Hélène Plaçais y expose les objectifs et les méthodes

d'Histoires de vie en formation, tandis que Jacqueline Antigny fréquente un autre atelier. En fin d'année, D'Un Livre L'Autre propose à nouveau, en parfaite coopération avec les SPIP, le Trio Hypothèse pour un concert au gymnase. Enfin l'association est présente au sein du GDCP lors des Journées nationales prison (JNP) où la conférence porte sur « La santé à l'épreuve de la prison ».

▪ **« Refonder » l'association et ouvrir de nouveaux horizons**

2014. Quand se tient l'assemblée générale le 17 mars à la Maison de la Gibauderie, une longue discussion s'engage sur la possible nécessité de « refonder » l'association. Autrement dit, pour certains membres, le temps serait venu de repenser les objectifs de l'association, les relations avec les professionnelles de la médiathèque Naguib Mahfouz et la coopération avec les SPIP, afin d'essayer en particulier de clarifier ce qui peut apparaître comme une confusion permanente entre D'Un Livre L'Autre et la médiathèque Naguib Mahfouz. Le choix opéré quelques mois auparavant de Valérie Briley et de Carine Chollet de ne plus adhérer à l'association favorise certainement le questionnement. Pour d'autres – et notamment les membres fondateurs – les objectifs de développement du goût de la lecture parmi les populations défavorisées et le soutien aux bibliothèques sont le socle d'une action culturelle qui garde toute sa légitimité au moment où sont affirmés plus volontairement les droits culturels vers l'ensemble des citoyens. Dans cette

perspective, argumentent ceux-ci, le rôle historique et pionnier de l'association mené à la bibliothèque de la prison de Poitiers en termes de partenariat et de coopération est une référence de tout premier ordre au plan national pour le développement des médiathèques en milieu pénitentiaire et leur rattachement aux réseaux territoriaux de lecture publique. Le statut associatif de D'Un Livre L'Autre a été déterminant dans la progression des réalisations et reste un critère pertinent pour mieux asseoir la culture dans la prison. À Poitiers-Vivonne, la convention de partenariat envisagée n'a pas été finalisée tant les choses sont apparues aller de soi. Mais la coopération existe et les sujets délicats ne font plus débat. Il n'en est pas moins vrai que le combat pour la lecture publique dans les espaces pénitentiaires est toujours d'actualité, les bonnes dispositions annoncées quant à la modification de l'architecture des médiathèques dans les prisons ayant fait long feu. Par ailleurs la présence de bibliothécaires professionnels reste toute relative dans nombre de prisons françaises et la singularité poitevine ne génère de sens que dans la portée plus universelle d'un accomplissement effectif, estiment ces partisans de la continuité.

En fin de compte, par-delà les plaidoyers de chaque partie, un horizon se dégage où les actions culturelles sont appréciées à leur juste valeur et où une extension du champ des interventions est envisagée. Il est donc décidé de continuer la collaboration avec les deux bibliothécaires de la médiathèque François-Mitterrand dans leur travail ordinaire

en leur proposant un budget complémentaire pour de nouvelles acquisitions, en travaillant en coopération avec elles sur une offre d'animations ponctuelles et en agissant ensemble pour la valorisation des pratiques culturelles. Autrement dit, sont maintenus le cycle de lecture avec l'invitation d'écrivains aux écritures essentielles portées par leurs belles voix ; la publication du *Liseron* avec, si possible, des textes de personnes prisonnières ; les ateliers contributifs à la construction de soi opérés par le groupe Histoires de vie en formation ; les ateliers de lecture à haute voix. Et seront développés des ateliers d'écriture complémentaires de ceux initiés par les bibliothécaires professionnelles (il n'y a pas de raison de limiter l'excellence) et les ouvertures sur les initiatives des partenaires des services de l'État, des collectivités territoriales et des associations. Ce travail déjà considérable pour une association de bénévoles pourra être élargi en proposant une offre de produits culturels nouveaux (concerts, expositions) ; en organisant des séquences de réflexion sur l'accès à la liberté, au temps et à l'espace culturels pour des populations paupérisées ; en produisant des conférences sur des thèmes divers à définir avec les personnes détenues et les bibliothécaires. En effet, dans cette association, les compétences sont nombreuses sur une infinité de sujets et les disponibilités de plus en plus affirmées. D'Un Livre L'autre peut ainsi continuer à coopérer au processus visant à la réinsertion des prisonniers dans une société fragilisée par de multiples discriminations. Une manière d'apporter sa petite pierre au bien commun de l'humanité.

- **Pérennité de l'action culturelle à la médiathèque Naguib Mahfouz**

Le cycle de lecture s'ouvre avec Marie-Hélène Lafon qui donnera quelques semaines plus tard une nouvelle au *Liseron 46*. Puis vient Hélène Gestern, prix du livre CCE Cheminots 2013 avec son roman *La Part du feu*. (Par parenthèses, la cheminote Lise Beaubeau, membre du jury, avait attiré l'attention des militants de D'Un Livre L'Autre sur la jeune écrivain, auteure seulement de deux romans). Suivent Patricia Cottron-Daubigné, prix de « La Voix des lecteurs » avec *Croquis-démolition*, François Emmanuel (dans le cadre d'une coopération avec la librairie La Belle Aventure où la veille, l'écrivain belge donnait une lecture), Paola Pigani et Christian Garcin. De riches rencontres avec les personnes détenues qui ont bénéficié, comme d'habitude, de la présence des livres des auteurs et des notes de lecture rédigées par des membres de l'association et diffusées par les bibliothécaires. Si cette pratique des notes de lecture existe depuis longtemps, le temps disponible de certains bénévoles devenus des retraités très actifs permet d'offrir sur le format d'un feuillet des analyses plus fouillées et ainsi de nourrir la médiation culturelle comme une sorte de passerelle entre les livres et les lecteurs.

Histoires de vie en formation développe aussi une forte activité avec six formateurs pour huit personnes détenues désirant construire des perspectives de vie qui fassent sens. 64 séances de travail sont ainsi programmées avec les

bibliothécaires et les conseillers SPIP. Le groupe produit à l'occasion de la Journée des associations un dépliant sous forme de triptyque expliquant les méthodes et les objectifs d'Histoires de vie en formation. Lors de cet événement qui permet de populariser l'action culturelle et sociale menée derrière les hauts murs de la prison, D'Un Livre L'Autre publie aussi un triptyque sur l'activité générale de l'association avec le tout nouveau logo dessiné par Annie Boileau, l'artiste vivant à Port-des-Barques.

*L'iseron 46* accueille Monique Tello et sa création *Rythmes Fatsia*, gravure pointe sèche, carborundum et pochoir, une œuvre qui donne le ton de cette livraison : un cheminement lumineux entre neige, doigts de feuilles et traces rouge sang. En écho, les nouvelles de Lise Beaubeau et de Lamichhane tissées dans la sensibilité du temps présent ; celle de Marie-Hélène Lafon qui sait ce qu'être humilié veut dire ; le texte de Denis Montebello sur le Dit des trois morts et des trois vifs et les variations subtiles de Catherine Ternaux à l'affût de la vie dans ses mouvements étranges et parfois même absurdes. Des malicieux poètes, Pascal B. et Bernard Labracherie ajoutent à la richesse de la revue qui se referme sur la contribution éclairée de Jean-Pierre Brèthes au centenaire de Marguerite Duras.

D'Un livre L'Autre participe aussi au jury du concours « Fabriquez un poème » à l'attention des lycéens créé par le Centre du livre et de la lecture en Poitou-Charentes. Et, comme l'année précédente, un groupe D'Un Livre L'Autre

se forme pour la manifestation « La Voix des lecteurs » et choisit, toujours au restaurant de Châtellerault « Le merle moqueur », le livre de Lionel-Édouard Martin *Nativité cinquante et quelques*. Mais ce sera Paola Pigani qui recevra le prix avec son beau livre *N'entre pas dans mon âme avec tes chaussures*.

Enfin comment ne pas évoquer la Journée d'études organisée le 20 février à la médiathèque Marguerite Duras dirigée par Christine Péclard, bibliothécaire si sensible aux populations défavorisées ? Le titre « La place des bibliothèques dans les prisons françaises » est au cœur des problématiques vécues à Poitiers, mais aussi ailleurs, à Rennes, Nantes, Lyon, Nancy, Strasbourg, Fleury-Mérogis, pour ne citer que quelques lieux. Nicolas Georges, le directeur du Service du livre et de la lecture au ministère de la Culture introduit clairement les enjeux. Puis Dominique Raimbourg, député rapporteur du projet de loi sur la réforme pénale, traite de la politique pénitentiaire en France et Christian Demonchy, architecte de l'Agence publique pour l'immobilier de la justice (APIJ), témoigne de la réalité carcérale à travers la conception architectonique, propos qui ouvrent sur une question cruciale : « Que veulent les citoyens en la matière ? ». Plusieurs bibliothécaires interviennent ensuite pour nourrir la table ronde « Quand la bibliothèque participe de la réinsertion » et Claude Poissenot, sociologue, apporte sa réflexion dubitative en réponse à l'interrogation : « Vers une bibliothèque 3<sup>e</sup> lieu : un objectif utopique ? » Cette journée d'études organisée

par l'ABF a innervé la sensibilité des participants et n'a pas été sans effet sur les échanges au sein de l'association D'Un Livre L'Autre. Son secrétaire, Jean-Pierre Brèthes, était présent dans l'assistance et son président, Philippe Pineau, aussi, à la tribune, qui prononça l'allocution de clôture de ces fructueux débats.





## **La médiathèque Naguib Mahfouz cœur sensible de D'Un Livre L'Autre**

2015. À la fin de la lecture de son 26<sup>e</sup> rapport moral au sein de l'association, Philippe Pineau annonce sa décision de prendre un peu de champ en termes de responsabilités au sein de D'Un Livre L'Autre tout en continuant à participer à la « refondation » déjà bien commencée. Une manière de vivre les vers de Friedrich Hölderlin inscrits en exergue : *Là où est le danger, croît / aussi ce qui sauve.* In : *Patmos*. L'assemblée générale du 26 janvier à la Maison de la Gibauderie élit un nouveau bureau avec Lise Beaubeau, présidente, Claudine Geron, secrétaire, Monique Sergent, trésorière. Soit une équipe expérimentée connaissant bien le monde pénitentiaire, celui de la culture et les enjeux portés par l'association. Le premier acte de la présidente est de proposer à l'assemblée de nommer Philippe Pineau, président d'honneur, ce qu'elle accepte à l'unanimité. Celui-ci remercie.

- **Une nouvelle équipe d'animation de l'association**

L'association offre des moyens budgétaires à Valérie Briley et Carine Chollet d'accroître les collections de livres, avec cette année, en complément, un fonds de bandes dessinées acquis avec une subvention spécifique du Centre national du livre (CNL). Les militants de la lecture aiment dire que les bibliothécaires sont les professionnelles de terrain sur lesquelles s'appuient les bénévoles pour organiser au mieux leurs animations culturelles. En relation avec la référente culturelle des SPIP, elles favorisent en effet l'organisation des activités de l'association à l'intérieur du centre pénitentiaire, et plus particulièrement celles du groupe Histoires de vie en formation dont les six bénévoles écoutent les détenus parler librement d'eux-mêmes, de leur parcours de vie, afin de transcrire leurs propos et de les leur restituer. Une animation qui peut aussi être proposée aux personnes en situation d'illettrisme.

Claudine Géron et Philippe Pineau se sont perfectionnés dans la pratique d'ateliers d'écriture auprès de Catherine Baptiste, une formatrice professionnelle spécialisée dans l'art-thérapie, mais plus largement ouverte à l'orientation poétique et ludique des ateliers. Le duo propose alors aux personnes détenues de la maison d'arrêt hommes (MAH) un atelier appelé « Jouez avec les mots » en six séances réparties sur six semaines. Les superbes productions sont réunies en livrets. L'association propose aussi aux

prisonniers du centre de détention hommes (CDH) un atelier d'écriture sur douze semaines animé par une professionnelle, Éveline Flavigny. Le fruit des belles inventions sera édité dans un livre l'année suivante. Les lectures à haute voix s'étoffent puisqu'aux côtés de Lise Beubeau et de Claudine Géron, deux jeunes étudiantes en master livre et médiation, Anaïs Barandou et Joséphine Garnier, participent régulièrement aux lectures suivies par une douzaine de fidèles du CDH avec lesquels les réflexions et discussions sont un enrichissement. Le cycle de lecture est nourri de la présence de Gaston-Paul Effa et de celle de Valérie Zenatti, nouvelles occasions d'entendre à travers les voix des auteurs ce que disent leurs romans, des moments enchanteurs pour les hommes et les femmes ayant lu leurs œuvres ou en attente de les découvrir. Deux auteurs seulement, car de multiples contraintes au sein de l'établissement (disponibilité des surveillants, notamment) ne permettront plus d'inviter autant d'écrivains que D'Un Livre L'Autre le souhaiterait.

*Liseron 47, Dévotion des voix en veille* offre en couverture une œuvre de Pierre Rosin, une danse déchaînée. À l'intérieur, les textes de Pierre Morineau, mise en abyme d'émotions ; les poèmes de Patricia Cottron-Daubigné, valse de l'autre côté des grilles et mots d'amour en corolle pourpre et folle joie ; d'Ingrid Auriol, une dérade silencieuse au large des Sporades ; de Bernard Labracherie, promesses de l'aube pour lumière vraie. Les nouvelles de François Emmanuel, suave ondulation de syllabes

musicales dans une histoire slovène ; de Lamichhane, ironie de la bienséance dans les migrations singulières ; de Lux Tenebrae Lindorië, manière d'éducation à la lucidité tout en fraîche innocence ; de Lise Beaubeau, exploration de l'univers des malentendus, sacres et massacres de toute existence.

Sur les activités extérieures, le groupe D'Un Livre L'Autre choisit encore Lionel-Édouard Martin, mais pour un autre livre, *Mousseline et ses doubles*, dans le concours « La Voix des lecteurs ». L'auteur n'aura pas plus de chance que la fois précédente, Catherine Guillebaud étant la lauréate pour *Le Pays vide*.

#### ▪ **La bibliothèque : une fenêtre en prison**

Cet automne paraît *La Bibliothèque : une fenêtre en prison*, un livre publié par l'ABF sous la direction de Marianne Terrusse dans la collection Médiathèmes. Philippe Pineau y a contribué en tant que président d'honneur de D'Un Livre L'Autre. Un ouvrage réalisé par le groupe de travail « Médiathèques-Bibliothèques en établissements pénitentiaires » pas simplement réservé aux bibliothécaires gérant un service de lecture publique. Le livre permet aux citoyens de porter « un autre regard sur l'institution mais aussi sur la population qui y vit et a plus que toute autre besoin de cet accès à l'information, à la culture, à la construction de soi que sont les bibliothèques », note Anne Verneuil, présidente de l'ABF, qui ajoute : « De quoi [...] proposer aux

décideurs une action majeure pour l'inclusion de tous les citoyens dans notre société.» D'Un Livre L'Autre achète trois exemplaires pour les trois bibliothèques de la médiathèque Naguib Mahfouz afin de contribuer à enrichir la documentation des bibliothécaires professionnelles, des détenus auxiliaires de bibliothèques, des personnels SPIP et des autres agents pénitentiaires.

2016. Elle est heureuse la nouvelle équipe animatrice de D'Un Livre L'Autre lorsque le 18 janvier elle présente ses rapports lors de l'assemblée générale des membres de l'association. La présidente, Lise Beubeau, souligne les mille bonnes raisons de faire vivre la médiathèque Naguib Mahfouz en une étroite coopération avec les bibliothécaires de la médiathèque François-Mitterrand. Elle dit :

- la notion du temps différente en prison. Le temps où les journées se succèdent, identiques, sur le même rythme, dans un espace clos, avec peu d'activités, semble beaucoup plus long qu'à l'extérieur. Les détenus ont le temps de lire en prison ;

- le besoin d'évasion. La lecture permet de se croire ailleurs et en compagnie d'autres personnages, pendant un moment ;

- le désir d'avoir accès à des textes qui éloignent de la mesquinerie, la violence et l'anxiété ambiantes ;

- le souhait de développer des connaissances.

Elle dit aussi les autres façons de lire, où on n'est plus seul avec l'objet livre, mais où l'on se retrouve à plusieurs ;

le désir de sauter le pas et de se lancer dans l'écriture ; le souhait de se reprendre complètement et de se reconstruire.

Elle ajoute : « Bien sûr, la lecture, l'écriture, la culture en général, ne touchent qu'une petite partie de la population carcérale, et c'est vrai, le livre peut rappeler à certains des humiliations et des échecs scolaires, le taux d'illettrisme est élevé en prison. Le but, bien sûr, est de toucher le plus de détenus possibles. Mais si l'on ne devait s'adresser qu'à une seule personne, il faudrait continuer à le faire. Quels que soient les actes commis, il reste en chaque individu une part d'humanité et les mots, qu'ils soient lus, entendus, dits ou écrits, peu importe, les mots permettent à chacun de s'apaiser, de se connaître, de s'humaniser afin de pouvoir vivre en harmonie avec les autres. Il faut développer les bibliothèques en milieu carcéral (ce dont témoigne le livre de l'ABF récemment publié). Nous sommes heureux d'avoir pu apporter, grâce à notre association D'Un Livre L'Autre, une part d'humanité et de fraternité, et nous continuerons en 2016. »

La secrétaire, Claudine Géron, termine son rapport d'activité 2015 en prononçant ces fortes paroles : « En guise de conclusion, notre association a maintenu le cap dans son désir et sa volonté de satisfaire les droits fondamentaux des personnes détenues, dans le champ qui est le sien : la culture et plus particulièrement l'écriture et la lecture dans cet espace tout en réalité et plein de promesses, la médiathèque Naguib Mahfouz. Cette activité de D'Un Livre L'Autre correspond à un enjeu majeur : que

les gens perçus comme dangereux par la société deviennent au fil de la peine des gens heureux, pour reprendre une expression du président d'honneur, Philippe. »

- **Transmettre encore une part d'humanité et de fraternité**

En cette nouvelle année le cycle de lecture accueille deux auteurs : Patrick Lapeyre et Marie Redonnet. L'auteure, venant d'Aix-en-Provence, aura rencontré ses lecteurs non emprisonnés la veille à la librairie La Belle Aventure. Le groupe de lecture à haute voix continue ses séances de grande convivialité. Celui d'Histoires de vie en formation organise ses entretiens individualisés sur huit séances de deux heures tous les quinze jours. Les ateliers d'écriture menés par les bénévoles sont structurés sur sept séances tous les quinze jours. Éveline Flavigny anime un groupe de la MAH très soudé. Il était prévu en CDH, mais l'incendie déclenché au centre de détention par des détenus a eu des conséquences fâcheuses.

*Liseron 48* porte le titre *Roulis, lyre et délires*. La couverture de Bobby *La Ballade de la géôle de Vivonne* introduit des textes forts aux sensibilités généreuses. Ainsi la tendresse de Paola Pigani épouse le roulis de la vie ; la fantaisie malicieuse de Marie Doucène invente une histoire personnelle débordant le cadre d'un film populaire ; Christian Garcin ausculte le sombre imaginaire des hommes précipitant la violence de l'Histoire en des fonds infinis ; Lise Beaubeau explore les



singularités d'enfermement au pays des hommes libres. Cette question de la liberté est aussi évoquée sous de multiples facettes dans les haïkus ciselés de Philippe, Mamadou dit Yaya et Tchep, dans l'écriture automatique de Philippe et Jean-Louis, et chez Zenn invitant le lecteur à partager sa pleine confiance en l'écriture. Enfin Éveline Flavigny revient sur son atelier pour dire qu'écrire en prison, c'est apprendre « que la beauté humaine était aussi cachée derrière des barreaux. »

Les manifestations extérieures aux murs de la prison auxquelles participe D'Un Livre L'Autre enrichissent aussi l'association. Pour « La Voix des lecteurs » le groupe D'Un Livre L'Autre distingue *Éthiopiennes* de Christophe Bagonneau, mais c'est *Soudain, seuls* d'Isabelle Autissier qui est primé. En septembre la Journée des associations réunit sur un stand commun les associations intervenant au centre pénitentiaire et favorise les belles rencontres avec le public intéressé par les activités développées à la prison. En novembre, dans le cadre des Journées nationales prison, le Groupe départemental concertation prison (GDPC) organise à Châtellerault, salle Camille Pagé, avec le soutien de la section de Châtellerault de la Ligue des droits de l'Homme, une réunion publique sur le thème « Prison, vivre enfermé ». Une centaine de personnes assistent à la conférence-débat de Christophe de La Condamine, ancien détenu, membre du conseil d'administration de l'Observatoire international des prisons – section française. Quelques semaines plus tard, des membres de D'Un Livre L'Autre

distribuent aussi aux personnes détenues calendriers et cadeaux lors de la fête de fin d'année organisée par Aire et le GDCP. Toujours en novembre, l'association, en la personne de Lise Beaubeau et Philippe Pineau, est aussi représentée à Caen, pour le colloque « Culture et justice en prison en Finlande et en France » organisé par la mission culture-justice de l'agence Normandie livre et lecture. La présidente conclut son compte rendu aux adhérents de l'association par le propos suivant : « La France se préoccupe de la réinsertion en fin de peine. La Finlande se préoccupe de la réinsertion tout au long de la détention. »

2017 sera une année compliquée car les travaux au centre de détention hommes (CDH) dureront toute l'année. Les ateliers d'Histoires de vie en détention seront impactés. Mais pour la première fois, le groupe renforcé par la présence de Monique Wident pourra organiser des entretiens dans la détention femmes. Malgré tout, l'atelier d'écriture avec Éveline Flavigny a pu se prolonger en janvier et celui appelé « Jouez avec les mots » s'est mis en place à la MAH sans trop de problème avec le renfort d'un nouvel adhérent, Steve Naffrechoux. Côté cycle de lecture, les écrivains invités sont Brahim Metiba, jeune auteur publié par les éditions du Mauconduit dirigées par Laurence Santantonios, et Christiane Veschambre dont l'œuvre remarquable est révélée avec délices aux lecteurs de la médiathèque Naguib Mahfouz. Est réalisé aussi un projet qui tenait à cœur aux amoureux de la poésie que sont les membres de D'Un Livre L'Autre : la venue des poètes de la

Maison de la poésie de Poitiers accompagnés de la musicienne Évelyne Moser, fondatrice du Théâtre au Clain et adhérente de la MPP. La séance s'est déroulée salle des cultes (débarrassée des objets de culte remisés dans un cagibi attenant) comme nombre de rencontres lectures avec les écrivains. Il faut préciser qu'au centre pénitentiaire la salle de culte est la seule salle d'activité où les genres et les conditions de personnes détenues peuvent être réunis. Cinq thèmes avaient été choisis pour porter les vers des poètes : animaux ; amour ; mort ; moquerie ; caricature.

*L'iseron 49, Raspoutitsa Tsé-Tsé* est diffusé par les bibliothécaires. La livraison est illustrée d'une acrylique rouge, vert, bleu de Lydia André, des brisés en saccades et rêves de soleil. Elle laisse découvrir ensuite des nouvelles des écrivains invités au centre pénitentiaire : Marie Redonnet peignant une femme échouée sur des rives convoitées ; Gaston-Paul Effa, les odeurs à foison, la luxuriance des bougainvilliers et l'exubérance des hibiscus. Suivent Gérard Estragon à la verve exquise explorant désirs et fantasmes – un étrange impensé au cœur de la pensée ; Claudie Tabet transcrivant un épisode bouleversant avec des mots qui rendent le souvenir moins brûlant ; et Lise Beaubeau – fidèle entre les fidèles de la revue – fleurit l'ombre de la solitude dans un récit ferroviaire intranquille. Au milieu des traverses, des rails et des éclisses, Tchep et Patrick invitent lecteurs et lectrices à enfiler sandales et bottines pour courir à la rencontre du vent de la liberté et s'abandonner à l'ivresse de la vie poétique.

Pour la septième année, le groupe D'un Livre L'Autre participe à « La Voix des lecteurs », manifestation créée par le Centre du livre et de la lecture en Poitou-Charentes qui s'ouvre aux lecteurs de Nouvelle-Aquitaine. Le groupe s'accorde sur *Plateau*, roman de Franck Bouysse ; mais c'est *Les Serviteurs inutiles*, de Bernard Bonnelle, qui est lauréat.

Fidèle à ses engagements de se rendre disponible pour informer et documenter les personnes ou les associations souhaitant connaître D'Un Livre L'Autre, celle-ci propose en mai au 198 rue du Faubourg du Pont-Neuf une causerie de Philippe Pineau devant les adhérents du groupe régional du Courrier de Bovet dont les membres correspondent avec des personnes détenues. C'est un moment précieux, ce temps de rencontre avec des militants parfois isolés dans leur activité de soutien aux prisonniers.

Dans son rapport moral couvrant l'année terminée, la présidente revient sur le travail de l'association qui met des mots sur les souffrances de vies souvent chaotiques parce que, seuls, les mots atténuent la douleur, la colère et la violence. Elle cite un ancien détenu qui, dans une lettre de décembre 2017, s'exprime ainsi : « Il est important pour moi de vous redire à quel point, vous avez contribué à mon bien-être, moins de stress, et ainsi à m'emporter, m'amener vers le goût de l'écriture, l'amour des mots grâce à une lecture limpide, chaleureuse et disponible à tous. Je garde en moi l'amour de la lecture et de l'écriture. »

- **Avancer résolument sur un chemin semé d'embûches**

2018. L'équipe de D'Un Livre L'Autre est reconduite dans son mandat pour trois nouvelles années. Le partenariat entre l'administration pénitentiaire locale (direction et SPIP), la ville de Poitiers et la médiathèque François-Mitterrand, le département, la Drac Nouvelle-Aquitaine et la région reste informel, mais fonctionne de manière pragmatique dans le souci de faire droit aux personnes emprisonnées à bénéficier des richesses générées par la médiathèque Naguib Mahfouz. Autrement dit, la coopération à plusieurs niveaux permet à D'Un Livre L'Autre de contribuer à l'accroissement/renouvellement des collections et de proposer des animations culturelles de haute tenue sans méconnaître la sensibilité sociale et humaine des gens encellulés. Ce qui fait dire à la présidente Lise Beaubeau que l'association avance sans relâche sur un chemin semé d'embûches tant il est vrai que le niveau intellectuel des gens emprisonnés a été souvent contrarié, et que l'enfermement et la routine finissent par enlever toute motivation avec, pour conséquence, l'apparition de formes de léthargie.

Les ateliers d'écriture reprennent. Avec l'animatrice professionnelle qui trouvera que « l'année est un peu particulière avec peu de régularité des participants, mais un noyau dur de trois personnes, et des compétences moins fortes que les autres années. » Avec les animateurs

bénévoles (Claudine, Aline, Josette, Steve et Philippe) qui entraînent « Jeux de mots » vers de joyeuses inventions littéraires. Le groupe Histoires de vie en formation organise deux nouveaux cycles d'intervention avec huit détenus hommes. Le cycle de lecture s'est constitué autour de Cathie Barreau et Franck Bouysse. Comme pour les autres écrivains, le travail d'analyse de chaque livre des auteurs est diffusé par les bibliothécaires et les auxiliaires bibliothécaires pour introduire à la lecture directe des œuvres mises en montre dans les trois petites bibliothèques. Mais ce qui est nouveau, ce sont les présentations des auteurs et des ouvrages sur RCF Radio lors des émissions de l'association Cri Fréquence Pierre Levée le jeudi. En effet, celle-ci accueille D'Un Livre L'Autre pour des interventions substantielles entre les appels des familles de détenus. Ce sont des moments très heureux et une collaboration bien efficace entre associations. Cette sorte de synergie au profit des personnes emprisonnées, mais aussi, par rebonds, au bénéfice des familles, se poursuit avec l'écriture dans *Bulle d'Aire*, la feuille de l'association gestionnaire de la maison d'accueil des familles de détenus, d'un texte de D'Un Livre L'Autre, ou d'un auteur, en l'occurrence, un beau poème original de Cathie Barreau.

Et de même qu'en 2017 D'Un Livre L'Autre était intervenue devant Le Courrier de Bovet, l'association présente, par la voix de Lise Beaubeau, un exposé sur « La lecture en prison » devant les membres du club de lecture de la Maison de la Gibauderie. Ceux-ci exprimeront leur

enchantement de découvrir la richesse des activités menées à la médiathèque Naguib Mahfouz. L'association assiste aussi sur les marchés à l'événement théâtral proposé en novembre par le GDCP sur une initiative de La Cimade, lors des Journées nationales prison dont le titre est, cette année, « Prison : peines de corps ».

Pour revenir à l'intérieur des murs, *L'iseron 50* est diffusé à l'automne. Un numéro de 80 pages, donc plus épais que d'ordinaire, qui sera le dernier publié avec le concours de la Région Nouvelle-Aquitaine et de l'Agence Livre Cinéma Audiovisuel en Nouvelle-Aquitaine (ALCA), puisque la Région cessera de subventionner le projet « Lecture et écriture en prison », à l'exception d'une année post pandémie en 2022. La mise en place d'un « contrat de filière » sélectif ne retiendra plus les actions culturelles à destination des personnes détenues, ce qui apparaît comme une forme de discrimination. L'État, de son côté, en la personnalité de la Drac Nouvelle-Aquitaine, dans le prolongement de la Drac Poitou-Charentes, continuera à offrir son soutien financier et moral à D'Un Livre L'Autre comme aux tout premiers jours.

Bessompierre investit la couverture de la revue avec *Transgression*, une peinture acrylique sur bois, l'entrée d'une femme sur les chemins de l'écriture et de la liberté. Du côté des nouvelles, Véronique Joyaux avance dans les pas d'un homme qui ne vit que pour lire ; Brahim Metiba échange des lettres avec son père pour dire que les livres ne lui

suffisent plus ; Paola Pigani observe les vies en marge, au Larzac ou à Prague ; Lise Beaubeau s'éloigne des cahiers brûlés par la mère et accompagne son personnage féminin, jusqu'à l'homme de la gare ; Claudie Tabet relate le voyage imaginaire de Sidonie dans une Afrique de toutes les couleurs ; Victor Benitez conte le moment le plus extraordinaire de la vie de Mario ; et Tchep tient son journal de bord en route pour Utopia à quinze millions de kilomètres de la Terre. Les femmes poètes de la Maison de la poésie de Poitiers sont de la fête aussi. Christine Sergent, en quelques mots, dit tout de la relation femme-homme ; Élisabeth Pelloquin invite le lecteur à se laisser traverser par la beauté des êtres. Rabiha Alnashi chante la sensibilité féminine et se fait passeur d'âme, en connivence avec Abdellatif Laâbi ; Christiane Veschambre accueille l'irruption du désir, de la joie et de la liberté. Un homme, Éric Derrien, dit sa soif d'amour en vers. Et pour terminer cette livraison spéciale, Philippe Pineau pose la question « La lecture, à quoi bon ? »

### ▪ Temps de tristesse et de perturbation

2019. Début février est un temps de tristesse pour D'Un Livre L'Autre qui perd l'un de ses membres, Jeanne Condamin. Adhérente de la première heure, ancienne administratrice de l'association et fervente défenseur de la bibliothèque publique, « Jeanne Condamin avait à cœur la sensibilisation de tous les publics à la lecture et aux bibliothèques. Elle soutenait particulièrement les initiatives en faveur des prisonniers et de la médiathèque Naguib



Mahfouz et nous pouvons affirmer que Jeanne Condamin a été une précurseure en ce domaine, en France et même ailleurs. Un ailleurs qu'elle continue à fréquenter, discrètement et sereinement, jusque dans notre mémoire » lit-on dans l'hommage qui lui est rendu lors de l'assemblée générale de l'association le 5 avril.

L'association connaît quelques difficultés pour insérer son programme d'activités dans le planning des SPIP qui jongle avec la disponibilité des salles, notamment la salle de culte, utilisée aussi pour des réunions liées aux questions sociales. Le déficit d'espaces causé par l'architecture du centre pénitentiaire, difficulté récurrente depuis l'ouverture de la prison, pèse lourdement sur l'organisation des événements culturels. Il faut toute la pugnacité de la bibliothécaire, Valérie Briley et de la référente culturelle des SPIP, Mélanie Forestier, pour que des solutions soient trouvées et que les initiatives de D'Un Livre L'Autre ne soient pas entravées. Or il est dans les missions des SPIP de favoriser l'organisation des actions des partenaires en les gérant le mieux possible dans le but de réussir les objectifs de réinsertion des personnes emprisonnées.

Dans ce contexte pénible, les actions se mettent en place de façon pragmatique. L'atelier Histoires de vie en formation avec quatre détenus ; celui « Et si on jouait avec les mots » qui se révélera moins fructueux que les années précédentes ; et le cycle de lecture qui accueille deux auteurs d'excellente écriture ne bénéficiant pas d'une

notoriété médiatique : Romain Verger et Anne Bourrel. Celle-ci viendra accompagnée d'un musicien, Arnaud Millan, jouant des ondes Martenot, un instrument rare.

Le *Liseron 51* intitulé *Ni ange, ni muse, duende* expose une peinture de l'artiste arlésien José Manrubia, *Federico*, et à l'intérieur de la revue une évocation par Josette Desmartins de Garcia Lorca, le poète assassiné par les milices fascistes de Franco. On lit ensuite les poèmes de Victor Benitez qui se met à l'abri des tourments ; ceux de Jean-Claude Martin et de ses « chers matins », intrusion de la lumière dans un ciel trop bleu ; de Pierre Rosin à la recherche de vérités éclatées. Du côté des nouvelles, Christine Sergent tend au lecteur un texte au ton résolument fantastique ; Cathie Barreau s'attache avec tendresse au renouveau d'un homme encore fragile ; Franck Bouysse sait dire la grande pudeur des hommes et des femmes, travaillés par l'âpreté de la vie, mais convaincus que l'amour l'emporte sur la mort ; Lise Beaubeau emprunte les sentiers longeant les voies ferrées échappant ainsi aux murs trop hauts ; et Gérard Estragon entraîne les amoureux des mots dans une course nature surprenante sous un temps maussade. Donc une belle livraison pour les lecteurs fréquentant la médiathèque Naguib Mahfouz, ponctue l'éditorialiste.

À l'extérieur, D'Un Livre L'Autre répond à la demande de l'association SOS Amitié de donner une causerie sur « La lecture en milieu carcéral ». C'est Lise Beaubeau et Philippe Pineau qui la proposent à la Maison de la

Gibauderie. Le retour des participants en quête de mieux connaître ce public singulier des bibliothèques et des pratiques de lecture libératrices est très positif.

Dans son rapport moral tirant les leçons de l'année écoulée, la présidente notera la médaille de Philippe Pineau, élevé à la dignité de chevalier dans l'ordre des Arts et des Lettres pour ses engagements associatifs en promotion de la lecture et de l'écriture. Elle soulignera surtout combien l'année 2019 aura été compliquée, mais que l'association a toujours su dépasser les difficultés perturbant le bon déroulement des activités proposées aux personnes emprisonnées. Elle invite aussi les membres à réfléchir à aller à la rencontre d'autres publics fragilisés, tels ceux des centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), pour animer des ateliers d'écriture, ou des foyers logements, pour des séances de lecture à voix haute. Elle affirme enfin sa confiance pleine d'espérance pour l'horizon 2020.

### ▪ **Sous l'empire de la pandémie**

2020 va pourtant être une année encore plus difficile à vivre avec l'irruption du coronavirus Covid-19, le développement de la pandémie et les mesures de confinement décrétées. Les ateliers sont stoppés en mars ; le cycle de lecture perturbé avec le report en 2021 par deux fois de la rencontre avec Philippe Jaenada (toutefois les livres sont achetés, équipés, mis en montre à la médiathèque, objets de notes de lecture et prêtés) ; mais la venue de Catherine

Poulain sera possible lors d'une fenêtre ouverte en automne rapidement refermée du fait de la recrudescence du virus.

La réalisation du *Liseron 52* (imprimé depuis l'année précédente chez ICN à Orthez) bénéficiera de cette fenêtre et pourra être diffusée auprès des personnes détenues. La livraison *Rires et délires dans les jardins* apporte un peu d'air frais dans une atmosphère encore plus anxiogène que d'ordinaire. *Jeune fille au chat*, huile sur toile de Christian Vatan, donne des couleurs d'automne à ces temps étranges. Chaque auteur défie le virus en des productions littéraires très personnelles : Sunsiaré Wallada avec des haïkus à l'air mutin ; Dorel Oprea devant l'apparition d'une femme splendide ; Lise Beaubeau en des heures exquises rompant la solitude ; Romain Verger par une lettre extraite des archives du futur ; Christophe de La Condamine en un texte étrange sur les effets d'une tornade sur les organismes. Dans leurs poèmes, Julie Boileau et Bernard Garotin tournent autrement leur amour de l'humanité ; pour elle, la fusion avec la forêt amazonienne, pour lui, la métamorphose des bois morts et la recherche des chemins vers l'ailleurs. Une note de lecture d'Alexandre Ameilhon sur le livre de l'Association nationale des visiteurs de prison et de Green Link *Des jardins pour les prisons* montre comment un magnifique projet pourrait être envisagé avec un peu d'imagination à Vivonne. La revue se clôt sur *Les Jardins de Michel Foucault*, un essai de Philippe Pineau sur les espaces où la lecture et l'écriture sont vécues comme des activités jardinières à l'instar des films de Clint Eastwood.

2021 est la deuxième année où la pandémie sévit. Cependant les activités de D'Un Livre L'Autre reprennent en partie au second semestre. L'assemblée générale se déroule tardivement le 23 juin chez Claudine Géron, la secrétaire. À l'issue des travaux où les membres de l'association félicitent l'équipe dirigeante de la belle énergie avec laquelle elle a su dynamiser les activités en temps de crise, un nouveau conseil d'administration est élu pour trois ans. Lise Beaubeau et Claudine Géron restent membres du CA, rejointes par Josette Desmartins, et le bureau voit revenir Philippe Pineau, président, Steve Naffrechoux devenir secrétaire, et Monique Sergent rester l'inamovible trésorière de D'Un Livre L'Autre.

L'atelier Histoires de vie en formation ne reprend pas, faute de prisonniers intéressés et disponibles, ce qui engendre une suspension de l'activité du groupe. L'atelier « Jeux de mots » non plus, compte tenu du contexte général. Par contre, le cycle de lecture retrouve un bon dynamisme. Les livres des auteurs sont lus depuis longtemps, ainsi que les notes de lecture rédigées par l'association et toujours bien appréciées par nombre de lecteurs dont certains disent les adorer. Philippe Jaenada vient en août après deux reports, Élixa Vix en septembre et Sylvie Durbec en novembre, cette dernière en une coopération avec la Maison de la poésie de Poitiers qui accueille son récital le lendemain après avoir été programmé pour le « Printemps des poètes » et reporté, lui aussi.

La revue *Liseron 53* intitulée *Dans la nuit noire les couleurs* est conçue comme d'habitude avec beaucoup de soin et de passion. Dominique Eichaker offre une gravure *Sans titre* rehaussée de craies. Sunsiaré Wallada s'aventure dans le Médoc avec cinq haïkus d'un cru millésimé ; Jacques Ibanès donne des poèmes bonsaïs chantant la présence éternelle des arbres et loue celle du jeune étranger nostalgique des rivages ; Catherine Baptiste célèbre en un chatoisement de couleurs l'aspiration à suivre la voltige de l'oiseau ; Bernard Garotin explore la réalité humaine dans l'insouciant brume du matin ; SxAxL découvre en une tendresse retenue la beauté du regard d'un père pour son fils ; et Sylvie Durbec guette dans la nuit l'enfant qui ouvrira les portes de la liberté. Ceci pour les poètes. Les porteuses de nouvelles, maintenant : Catherine Poulain chemine au plus profond de l'inquiétude amoureuse sur les pentes sombres du volcan ; Lise Beaubeau témoigne d'une rencontre éphémère avec un rémouleur ; Anne Bourrel installe le lecteur dans une salle des pas perdus et l'invite à écouter celui qui accepte de vivre malgré un drame intime. La parution de la revue en ces temps compliqués est accompagnée d'une présentation sur RCF Radio dans l'émission « Le magazine littéraire » animée par Michel Cordebœuf, et quelques semaines plus tard, d'une note sur le blog « Texture-Les Amis de Michel Baglin ».

Ceci, côté cour où le public est celui de la médiathèque Naguib Mahfouz. Côté jardin, D'Un Livre L'Autre participe avec plaisir en la personne de son président aux tables

rondes, d'abord celle au TAP (Théâtre Auditorium Poitiers) pour les Rencontres Michel Foucault sur le thème du « Jardin des déviances » organisée par l'association Le Jardin de Michel Foucault à Vendeuve-du-Poitou, et puis celle proposée à la médiathèque François-Mitterrand sur Michel Foucault et « la société punitive ». Des événements suivis par un public en liberté intéressé par les problématiques soulevées par le philosophe né à Poitiers. D'Un Livre L'Autre anime aussi un stand à la Journée des associations parc de Blossac en juxtaposition à ceux de Aire, de Cri Fréquence Pierre Levée et de l'Association nationale des visiteurs de prison (ANVP), une manière de montrer que la pandémie est dépassée et que les associations continuent à agir en pleine solidarité.

### ▪ **La médiathèque comme lieu de résistance**

2022 commence avec le cycle de lecture en février où Laurent Petitmangin, prévu en 2021, est accueilli dans la salle du socio (ex salle de culte). Une coopération avec la librairie Les Jolis Mots installée depuis quelques mois à Vivonne où l'écrivain rencontre ses lecteurs en fin d'après-midi et la librairie Gibert à Poitiers le lendemain. En mars Violaine Schwartz vient lire admirablement dans cette sorte d'annexe de la médiathèque Naguïb Mahfouz des extraits de son œuvre. L'événement s'inscrit dans le cadre de la manifestation Les Éditeuriales organisée par la médiathèque François-Mitterrand consacrée cette année aux éditions P.O.L. En octobre c'est Éric Vuillard qui clôture, de belle

façon, le cycle, avec, une nouvelle fois, une présentation de l'œuvre sur RCF Radio, dans l'émission de Cri Fréquence Pierre Levée. Les ateliers d'écriture reprennent. Six séances chez les hommes de la détention (CDH) et sept chez les femmes, animées par une professionnelle, Isabelle Grosse ; « atelier de fête » en décembre à la maison d'arrêt hommes (MAH) animé par des membres de l'association, Michel Cordebœuf, Aline Henry et Philippe Pineau, et finalisé par « un cahier de fête » personnalisé. Un événement à relever : la reconstitution, l'été, du côté des femmes, d'un cercle de lecture mixant la découverte d'auteurs et la lecture à voix haute animé par Louise Ouvrard, Michel Cordebœuf et Philippe Pineau. De beaux moments de convivialité salués par les prisonnières, bien réglés par les bibliothécaires et la nouvelle coordinatrice socio-culturelle SPIP, Léa Mazet.

*Liseron 54* délivre une estampe constituée d'une eau-forte et d'un monotype, *Vent dans les feuilles, j'entends la mer qui n'est pas là*, œuvre de Jean-Michel Bouillaud qui se donne pour une métaphore de la lecture. La revue ouverte, le lecteur découvre une suite de nouvelles : Élixa Vix et la résurrection d'une sylphide trouvée dans un cube de glace ; Gérard Estragon et le colporteur de nuit dans un bar américain à Marseille ; Véronique Joyaux et le retour d'une enfant bâtarde sur les bords de la Loire ; Jacques Ibanès et le vieil homme ostracisé par une partie de la famille ; Alexandra Ibanès et le naufragé de la vie ; Lise Beaubeau et le monologue d'un prisonnier écouté par son visiteur. La poésie est toujours très présente avec Jean-Noël Guéno



accrochant au fil de l'horizon un corps tourmenté par le feu de la vie ; Michel Cordebœuf formulant en toute légèreté l'attention inquiète aux moments essentiels de l'existence ; SxAxL fermant les yeux pour laisser surgir le dégradé du monde et les belles choses devenues transparentes. Et pour clore cette édition annuelle, Philippe Pineau propose un hommage aux poètes ukrainiens si singuliers dans la culture universelle. Une version quelque peu différente, *Au soleil d'Ukraine*, est encore présentée sur le site « Texture-Les Amis de Michel Baglin ».

D'Un Livre L'Autre sort une nouvelle fois de la médiathèque Naguib Mahfouz et de ses annexes (salles d'activités et salle du socio) pour répondre aux invitations de « l'extérieur ». L'association est présente par la voix de son président au sein de la table ronde organisée par l'association Le Jardin de Michel Foucault à Vendeuivre-du-Poitou lors des Journées européennes du patrimoine où on discute la question récurrente : « La prison, institution essentielle à la société ? ». Les autres participants ont pour noms : Simone Brunet, avocate honoraire ; Loïc Nael, directeur des SPIP de la Vienne ; et Dominique Raimbourg, ancien parlementaire. Et au sein du GDCP, D'Un Livre L'Autre intervient en milieu scolaire, au lycée Aliénor d'Aquitaine de Poitiers, avec Cri Fréquence Pierre Levée, La Cimade, le Secours catholique, le Réseau de solidarité et de soutien aux sortants de prison, pour informer les jeunes sur ce qu'est réellement la prison et inviter à la réflexion collective sur le sujet.

## ▪ **Tendre vers un univers harmonieux**

2023 est une année particulière puisque cela fera 40 ans que l'association existe. Le temps d'anniversaire s'organise tout le long de l'année à la médiathèque Naguib Mahfouz en « fortifiant » autant que faire se peut le programme annuel « Lecture et écriture en prison » soutenu par la Drac Nouvelle-Aquitaine. Autrement dit, D'Un Livre L'Autre prévoit de doubler les actions culturelles en sachant que les contraintes structurelles de l'établissement pénitentiaire ne permettent pas d'intervenir autant de fois que l'association le souhaiterait. De plus, les services pénitentiaires d'insertion et de probation dirigés par Magali Gilardot doivent tenir compte de facteurs conjoncturels comme la surpopulation pénale et le manque de surveillants, ce qui freine la multiplication des événements dans le champ culturel au Champ des Grolles, adresse postale du centre pénitentiaire de Poitiers-Vivonne.

Le cycle de lecture commence tôt en janvier avec la présence de Dimitri Rouchon-Borie dans la salle du socio. Une belle rencontre lecture pour un public relativement nombreux de personnes prévenues ou condamnées, rencontre qui connaîtra le soir même une continuité avec la prestation du romancier à la librairie de Vivonne Les Jolis Mots. La coopération avec une structure de la chaîne du livre se poursuit un peu plus tard en mars avec le festival international Bruits de langues organisé par l'université de Poitiers. Arno Bertina est alors l'invité de l'institution et de

l'association. Même beau moment dans le même lieu de la prison. Et puis la poète Marie-Françoise Ghesquier viendra le vendredi 13 octobre à la médiathèque Naguib Mahfouz dans une nouvelle coopération avec la Maison de la poésie de Poitiers qui l'accueillera le lendemain dans ce lieu historique et multipolaire qu'est le 198 rue du Faubourg du Pont-Neuf à Poitiers. En point d'orgue épilogue du cycle de lecture, D'Un Livre L'Autre invite Jacques Ibanès, poète, musicien et interprète, qui offrira le 24 novembre son récital « Rimbaud, danser la vie ». Mais déjà les personnes détenues auront eu entre les mains la revue annuelle le *Liseron* où les quatre écrivains ont offert à la lecture des textes splendides.

Ce *Liseron 55* au bandeau rouge écarlate dont le titre est *40 ans d'ombre, de plaisir et d'espérance* rassemble des textes inédits de 28 contributeurs dont certains ont participé aux premières publications. La couverture *Sans titre* est l'œuvre acrylique de l'artiste poitevin signant SxAxL, une fleur sauvage persistante du genre *convolvulus* poussant sur une page du *Bellum Gallicum*. D'une pagination plus importante que d'ordinaire (106 p.), *Liseron 55* est une livraison spéciale conçue « comme une passerelle de lianes et de cordes où se nouent des sensibilités douloureuses et des passions jubilatoires entre des citoyens jouissant de la liberté et des personnes emprisonnées défendant farouchement leur dignité » lit-on dans l'éditorial. Par-delà le dedans et le dehors, le dehors et le dedans, s'affiche le désir de rassembler une communauté littéraire – poètes, romanciers,

bibliothécaires – et ses lecteurs et lectrices pour approcher la beauté des écrits remuant la langue en tous sens. Le pari est tenu au regard de la réception de la revue aussi bien à la médiathèque Naguib Mahfouz qu’ailleurs hors les murs.

Au printemps, un atelier d’écriture animé par Michel et Aline est organisé dans le quartier femmes. Un temps de création qui engendre beaucoup de plaisir et de joie. L’été, toujours du côté des femmes, c’est un atelier de lecture à voix haute qui est mis en place avec Louise, Michel et Lise, des séances interactives dans l’esprit du cercle de lecture où l’on découvre des auteurs et où les femmes lisent leurs propres écrits. En fin d’atelier, celles-ci émettent le souhait de voir les ateliers renouvelés plus souvent tant les activités libèrent les corps et le mental. En automne, l’association propose au centre de détention hommes (CDH) un atelier appelé « Jouons avec les mots » animé par Michel, Aline et Philippe. Là aussi, de belles séquences très inventives témoignent d’un imaginaire enjoué et d’une franche gaieté. Les textes qui ont résisté aux techniques du cut-up sont accueillis dans un « cahier de jubilation » qui maintient ce souffle de bonheur créé dans l’atelier.

Enfin l’année 2023 voit aussi la publication du livre *L’Aventure D’Un Livre L’Autre : 1983-2023* dont la présentation officielle a lieu lors d’un pot de l’amitié le 18 décembre au Toit du Monde.



## 40 ans après, l'aventure continue

L'association des Amis de la Bibliothèque de Poitiers créée en janvier 1983 à l'initiative des bibliothécaires de Poitiers et des fidèles lecteurs de la bibliothèque municipale afin d'élargir la composition des publics et de sensibiliser les élus de la cité à la construction d'une médiathèque moderne devient en février 1985 l'association D'Un Livre L'Autre. Ce changement de nom reflète l'idée de rendre plus naturelle aux habitants de la Vienne et au-delà la possibilité d'adhérer et de participer à la promotion des richesses de la bibliothèque publique telles qu'elles sont définies dans le *Manifeste de l'Unesco sur la bibliothèque publique* publié en 1972 pour l'Année du livre. Une autre intention est discernable depuis que l'association a répondu positivement à l'offre gouvernementale d'assurer la création d'une véritable bibliothèque à la maison d'arrêt de la Pierre Levée à Poitiers. Cette action spécifique se développe dans le cadre d'une politique culturelle hors les murs des bibliothèques visant à aller au plus près de la vie des gens, y

compris quand les personnes séjournent dans des lieux à leur corps défendant. Or, s'il est possible de voir dans le nouveau nom une référence à *D'un château l'autre*, le roman de Céline, il est tout aussi évident que la vie en prison n'est pas la vie de château et que le glissement polysémique d'un livre l'autre des livres l'autre délivre l'autre s'impose assurément comme un enjeu substantiel dans l'activité de l'association.

Après que les premiers objectifs sont en passe d'être atteints, qui conduiront quelques années plus tard à la construction de la médiathèque François-Mitterrand, bibliothèque municipale à vocation régionale inaugurée en 1996, l'activité essentielle de l'association D'UN Livre L'Autre s'oriente vers la réalisation d'une bibliothèque-médiathèque à la prison de la Pierre Levée, prison départementale en termes de situation géographique, celle-ci ne recouvrant pas la réalité administrative puisque les établissements pénitentiaires sont placés sous la tutelle régaliennne de l'État. Cette réalisation est conçue comme l'inscription d'une bibliothèque pour personnes empêchées dans un réseau de bibliothèques publiques. En ces premières années de « gouvernance de gauche » tout est à faire en la matière en France et les seules références pour les bibliothèques de prison viennent des recommandations de l'Ifla, la fédération internationale des associations et institutions de bibliothèques. Celle-ci chiffre notamment les espaces de la bibliothèque, le nombre de documents et la présence de bibliothécaires professionnels en fonction de la grandeur

de l'établissement pénitentiaire. En France, il faudra attendre le 25 janvier 1986 pour que soit signé le premier protocole d'accord entre le ministère de la Culture et de la Communication et le ministère de la Justice, et le 14 décembre 1992 pour qu'apparaisse le premier grand texte concernant les bibliothèques pénitentiaires.

Par-delà la règle des trois B (bâtiments, budgets, bibliothécaires), le concept clé est celui de partenariat. À Poitiers toutes les institutions (ministères ; collectivités territoriales ; associations de terrain) sont pleinement d'accord pour envisager une coopération afin d'aboutir à la mise en place d'une bibliothèque en lien avec les bibliothèques municipales de Poitiers et Châtelleraut et la bibliothèque centrale de prêt de la Vienne. Cette coopération sera formalisée d'abord sous forme d'un protocole d'accord avec sept partenaires. Mais comme il faut six mois pour que le protocole d'accord soit signé par tous, la Direction régionale des services pénitentiaires de Bordeaux propose à D'Un Livre l'Autre la signature d'une convention bipartite, l'association ayant pour mission de maintenir la flamme auprès des partenaires de la Vienne et d'assurer la coordination générale de l'activité à la bibliothèque. Celle-ci prend en 1989 le nom du Prix Nobel de littérature, récemment décerné au romancier égyptien Naguib Mahfouz qui se réjouit de cette décision tandis que le projet de la *Bibliotheca Alexandrina* prend forme sous la houlette de l'Unesco et du gouvernement égyptien.



La détermination politique de la municipalité de Poitiers est entière dans le processus à l'œuvre ; mais la visibilité ainsi donnée à la bibliothèque de la Pierre Levée appréciée par de nombreuses personnalités facilite certainement l'évolution qu'elle connaîtra les années suivantes : création d'un demi-poste professionnel, puis d'un poste entier en 1996 et informatisation de la structure devenue médiathèque après l'enrichissement des fonds avec des collections de disques compacts. Malgré les défaillances de « la parole pénitentiaire », les enjeux en termes sociaux et culturels de la bibliothèque en établissement pénitentiaire sont considérables, et bientôt, les partenaires seront au nombre de neuf à s'engager dans le mouvement. L'association D'Un Livre L'Autre est régulièrement saluée pour sa rigueur et sa ténacité. Un exemple : le 14 novembre 1994, lors de l'inauguration de la manifestation « Écrivains présents » sur le thème « Quoi de neuf ? », Jean-Marc Bordier, maire-adjoint à la culture à Poitiers, s'adresse à un groupe de personnes parmi lesquelles se trouve Bernard Demay, conseiller pour le livre et la lecture à la Drac, et relate qu'au conseil municipal qui s'est tenu juste avant, il a pris la parole pour faire entendre que « l'action menée par l'association D'Un Livre L'Autre à la maison d'arrêt de Poitiers est l'une des actions culturelles les plus nobles qui aient jamais eu lieu sur la ville de Poitiers. »

La création des Directions des services pénitentiaires d'insertion et de probation (DSPIP) en 1999 modifie le contrat de partenariat qui devient quadripartite (direction

de la maison d'arrêt - DSPIP - mairie de Poitiers - D'Un Livre L'Autre). L'ouverture du centre pénitentiaire de Poitiers-Vivonne en octobre 2009 sur un nouveau format – il est prévu 600 détenus – engendre alors la rédaction d'un nouveau contrat formulé par le directeur des SPIP de la Vienne. Malgré l'absence de signatures effectives, chaque partenaire continuera à assurer ses missions du mieux qu'il peut.

Après ce temps de mise en place à Vivonne, l'activité de D'Un Livre L'Autre est sensiblement modifiée en 2013 avec la décision des bibliothécaires de la médiathèque François-Mitterrand en poste à la médiathèque Naguib Mahfouz de ne plus adhérer à l'association et de se concentrer sur leur activité professionnelle. Jusqu'alors les bibliothécaires successifs étaient aussi membres de l'association, ce qui créait un phénomène de synergie intéressant en termes d'information et de communication. Désormais l'action culturelle de D'Un Livre L'Autre se juxtapose au travail des bibliothécaires dans un processus de coopération organisationnelle où la coordinatrice socio-culturelle du SPIP gère les temps et les espaces suivant des paramètres souvent compliqués. Aujourd'hui, D'Un Livre L'Autre apprécie la qualité du travail quotidien exercé à la médiathèque Naguib Mahfouz, site de forte proximité avec le réseau de la médiathèque François-Mitterrand de Poitiers ; contribue financièrement au renouvellement des collections par des acquisitions de nouveautés ; poursuit les cycles de lecture avec l'invitation d'écrivains dont les œuvres ont été

préalablement analysées par les bénévoles de l'association et intégrées aux fonds de la médiathèque ; met en place des ateliers d'écriture pour les personnes prévenues et condamnées, femmes et hommes ; anime des cercles de lecture à haute voix ; édite annuellement la revue littéraire *L'iseron* nourrie de textes inédits des auteurs invités à la médiathèque, des belles plumes de l'association, des superbes créations de personnes prisonnières ; et valorise dans les médias et les colloques toute cette activité au bénéfice des lecteurs et des lectrices du centre pénitentiaire, mais aussi plus généralement de la société.

« L'aventure porte la désinence du futur » disait avec élégance Vladimir Jankélévitch, synthétisant l'horizon d'espoir et de liberté exalté par les aventureux. L'aventure de la lecture publique à la médiathèque de la prison de Poitiers-Vivonne continue avec les mêmes contraintes d'absence d'espaces, de méconnaissance des normes internationales, d'accès aux outils modernes nécessaires aux citoyens détenus. On a toujours du mal à comprendre pourquoi ces contraintes ont été inventées – sauf à relire Michel Foucault sur « le cumul des coercitions disciplinaires », « la formation de la délinquance à partir des illégalismes ténus », « la mise en place d'une criminalité spécifiée » – alors qu'il serait possible de faire autrement dans une économie des hommes et des biens qui respecterait les droits fondamentaux des personnes détenues – leurs droits culturels en particulier – et encouragerait leurs capacités à trouver une indépendance intellectuelle et morale

dont la société pourrait tirer profit. L'aventure continue avec la certitude que le poste à temps complet de bibliothécaire professionnel est la richesse incontournable du processus, que le partenariat entre institutions, même informel, reste une réalité pratique, que le concept de médiathèque englobée dans de nouveaux services génère une expansion des lieux culturels dans la prison et que la trentaine de bénévoles de l'association D'Un Livre L'Autre est toujours heureuse de favoriser l'évasion par la lecture et l'écriture. Pour tout dire, l'aventure D'Un Livre L'Autre se donne aujourd'hui comme perspective d'honorer à sa façon la fantastique parole de Jorge Luis Borges : « L'Homme, cet imparfait bibliothécaire », tant il est vrai que la médiathèque, même labyrinthique, offre un abri accueillant pour résister à l'oppression d'un monde fragmenté.



## Considérations culturelles

C'était comme ça, juste comme ça ! L'été 1981 déversait son lot de nouveautés culturelles. Une des plus sensibles fut la création de la Direction du Livre et de la lecture par l'exceptionnel Jean Gattégno. Cette direction s'arrimait à un magnifique navire, dénommé « le tiers réseau ». Celui-ci nous propulsa à grande vitesse dans le concept nouveau de « La bibliothèque hors les murs ».

De nombreux programmes de construction de bibliothèques se développent alors sur tout le territoire, accompagnés de formations. Les plus audacieuses de l'époque (écrasante majorité de femmes bibliothécaires, à la bibliothèque municipale de Bobigny, de Créteil, de Montreuil, de Berre l'Étang, à la bibliothèque centrale de prêt de l'Ardèche, à l'agence Coopération des bibliothèques en Aquitaine) sortaient des « chapelles lettrées » pour découvrir, qui, des lecteurs à l'hôpital, qui, des lecteurs au travail (avec les bibliothèques de comité d'entreprise), qui, des

lecteurs du quart-monde dans les bibliothèques de rues, qui des bébés-lecteurs dans les crèches, et oh ! – choc frontal – des lecteurs en prison, confinés dans quelques mètres carrés appelés bibliothèque !

Évolution/Révolution ! et de nombreuses réflexions sur le monde des bibliothèques, affinées avec l'apport de trois chercheuses que je veux remercier ici, Michèle Petit, Bernadette Seibel, Nicole Robine. La bibliothèque hors les murs nous propulsait « dans l'intérieur des murs » ! Une partie du cerveau respirait « l'air du dehors », l'autre partie « l'air du dedans » ! Mariage insolite, mais ô combien enrichissant, voire plus, surprenant d'intelligences, de sensibilités enfouies, tout en sachant que tous et toutes n'étaient pas des anges ! Moi non plus d'ailleurs car je me remémorais des « militances » pendant la guerre d'Algérie.

Dehors-dedans, dedans-dehors, pour les chargé(e)s de mission du ministère de la Culture et de la Communication. Et pour les reclu(se)s, un mouvement de liberté qui se dessine à l'arrivée des bibliothécaires, écrivains, gens de théâtre, photographes, parfois d'un journaliste ! Avec aussi, les nombreux ateliers de théâtre porteurs de mots jouissifs, de bonheurs impensés, l'âme ratatinée, titillée pour respirer l'air du dehors. Ainsi – bienveillance et écoute requises dans de telles missions – c'est un défilé d'années éclairantes, studieuses, qui tentent de s'installer au cœur de la douleur de l'enfermement ! Et l'intervenante administrative que je fus, libre comme l'air, n'en sort pas comme elle y est entrée.

Avec la force des mots qui peuvent casser symboliquement les maux, la prison laisse entrevoir un rayon de soleil se levant sur l'atelier d'écriture (nombreux depuis les années 80), sur la répétition d'une pièce de théâtre (mon souvenir à Loos-les-Lille avec Brigitte Sy) ou encore le montage d'un film (étonnante découverte d'un studio-cinéma-vidéo aux Baumettes), enfin, concerts et formations d'ingénieur du son, enrichis de conférences, dirigés par Nicolas Frize, et à cette occasion, rencontre avec le neurologue Thomas De Broucker (centrale de Saint-Maur) intervenant sur le thème du Temps ! Que de spectacles ou de lectures, notamment de poèmes – à voix haute – j'ai eu le bonheur d'entendre, invitée aux côtés de mes collègues bibliothécaires de l'administration pénitentiaire, Jehanne Borycki et Gérard Brugière, très impliqués à mes côtés ! Les détenu(e)s ne sont pas étrangers à la joie, au bonheur, à la finesse d'esprit, à la créativité ! Et lorsqu'ils s'approprient la « culture en prison », ce sont des années gagnées sur une autre vie, sur un ailleurs proche ou lointain ?

Parfois, lors de mes missions, des doutes questionnaient ce chemin « caillouteux » : comment échafauder ces hauts murs pour y faire déferler la culture : livres, images, sons, phrases accueillantes, excitantes aussi, et parfois apaisantes ou le contraire, s'échappant des bouches grandes ouvertes pour mieux respirer l'air du dehors ! Observer et répondre à l'attente aiguë de l'arrivée d'un autre que soi !



Non, ce ne fut pas un rêve, pas le fruit de mon imagination ! Ce que j'ai vu, entendu, et surtout écouté, ne peut être soumis à un jugement ! C'est juste l'impression d'une mission bien accomplie !

Claudie Tabet  
Bibliothécaire en comités d'entreprise, auteure,  
chargée de mission  
« Développement de la lecture et tiers réseau »  
au ministère de la Culture et de la Communication,  
détachée à l'ANLICI à sa création à Lyon

## Annexe 1

### Liste des écrivains invités

- 1983** Catherine Baker
- 1985** Claude Margat  
Philippe Soufflet
- 1988** François Bon
- 1990** Abdellatif Laâbi
- 1991** Patrick Deville  
John Berger  
Nella Bielski  
Jean Elias  
Dorothée Letessier  
Sylvie Caster
- 1992** Annie Ernaux  
Azouz Begag  
Linda Lê  
Jacques Abeille  
Denis Montebello  
Patrick Guyon
- 1993** Annie Saumont  
Albert Russo  
Tahar Bekri  
Nedim Gürsel

Sophie Avon  
Abelwahab Meddeb  
Hans Christoph Buch

**1994** Anne Sauvy  
Cécile Wajsbrot  
Noëlle Chatelet  
Christophe Donner  
Sylvie Germain  
Charles Juliet

**1995** Michel Folco  
Paul Fournel  
Jabbar Yassin Hussin  
Catherine Rey  
Marie Nimier  
Jacques Jouet

**1996** Jean-Claude Martin

**1997** Annie Leclerc  
Serge Pey  
Françoise Bouillot  
Odile Caradec  
Raymond Bozier

**1998** Jean Breton  
Elias Sanbar  
Monique Proulx  
Salah Guemriche  
Jean-François Mathé

- 1999** Pierre Morineau  
Jean Teulé  
Bernard Chambaz  
Vincent Ravalec  
Yves Heurté
- 2000** Alice Ferney  
René Frégni  
Alina Reyes
- 2001** Lionel Duroy  
Georges Bonnet  
Jacques A. Bertrand
- 2002** Claude Andrzejewski  
Michèle Lesbre  
Nicolas Bokov
- 2003** Philippe Claudel
- 2004** Thierry Maricourt  
Hubert Haddad  
Claude Amoz
- 2005** Vénus Khoury-Ghata  
Jean Molla  
Catherine Ternaux
- 2006** Nathalie Kuperman  
Jean-Marie Laclavetine  
Anna Gavalda

- 2007** Bernard Ollivier  
Caryl Férey
- 2008** Laurent Graff  
Claude Andrzejewski  
Patrick Pécherot
- 2009** Frédéric Pajak  
Edmond Baudoin  
Laurence Tardieu  
Nan Arousseau
- 2010** Eddy Harris  
Joy Sorman
- 2011** Abdelkader Dhemaiï  
Henri Loevenbrück  
Michel Baglin  
Marie Sizun
- 2012** Jacques Dalodé  
Désirée et Alain Frappier  
Jean-Luc Loiret
- 2013** Anne-Marie Garat  
Marie-Sabine Roger  
Pierre Vignaud  
Marie-Hélène Lafon
- 2014** Hélène Gestern  
Patricia Cottron-Daubigné

- François Emmanuel  
Paola Pigani  
Christian Garcin
- 2015** Gaston-Paul Effa  
Valérie Zenatti
- 2016** Patrick Lapeyre  
Marie Redonnet
- 2017** Brahim Metiba  
Christiane Veschambre
- 2018** Cathie Barreau  
Franck Bouysse
- 2019** Romain Verger  
Anne Bourrel
- 2020** Catherine Poulain
- 2021** Philippe Jaenada  
Élisa Vix  
Sylvie Durbec
- 2022** Laurent Petitmangin  
Violaine Schwartz  
Éric Vuillard
- 2023** Dimitri Rouchon-Borie  
Arno Bertina  
Marie-Françoise Ghesquier

## Annexe 2

### Table des livraisons de la revue *Liseron*

- LISERON 1 – 1983

La couverture de couleur verte porte le nom « Liseron » et la mention « Association des Amis de la Bibliothèque ».

La livraison, de format A4, n'est pas paginée.

À l'intérieur, la première page mentionne « Le Liseron » avec en exergue :

« c'est en forgeant qu'on devient forgeron,  
c'est en lisant qu'on devient liseron. »

R. Queneau

Puis, il est précisé la nature du Liseron. Il est le « bulletin critique d'analyse de livres par les membres de l'Association des Amis de la Bibliothèque ». « Périodicité : selon votre participation ! » Enfin, il est indiqué « Comment participer au Liseron ? »

Voici les analyses-critiques réparties sur six pages :

Ornella Volta, *Érik Satie*. G. A.

Marcel Aymé, *Contes du chat perché*. V. J.

Louis Pergaud, *Les Rustiques. Nouvelles villageoises*.

Maurice Schumann, *Le Concerto en Ut majeur*.

Emmanuel Roblès, *Venise en hiver*. F. G.

Adrien Salmieri, *La Violence d'un été*. J. L.

Wil Huygen et Rien Poortvliet, *Les Gnomes*. A. L.

Thomas Wolfe, *L'Ange exilé*. J. L.

Italo Svevo, *Senilità*. F. G.

Ian Watson, *L'Enchâssement*. J. L.

Nazim Hikmet, *Anthologie poétique*. V. J.

Véra et Bill Cleaver, *Mary de la vallée haute*. A. L.

Mircéa Éliade, *Occultisme, sorcellerie et modes culturelles*. J. L.

Bernard Maitte, *La Lumière*. G. A.

Sous la direction d'Alain Touraine, *Mouvements sociaux d'aujourd'hui : acteurs et analystes*. J. L.

• **LISERON 2 – 1983**

La couverture de couleur rose porte le nom « Liseron » et la mention « Association des Amis de la Bibliothèque ».

La livraison, de format A4, n'est pas paginée.

À l'intérieur, la première page mentionne « Le Liseron » avec en exergue :

« c'est en forgeant qu'on devient forgeron,  
c'est en lisant qu'on devient liseron. »

R. Queneau

Puis, « bulletin critique d'analyse de livres par les membres de l'Association des Amis de la Bibliothèque ». « Périodicité : selon votre participation ! »

Enfin, il est indiqué « Comment participer au Liseron ? » et « Bon courage et soyez les bienvenus ».

Les analyses-critiques sont réparties sur sept pages.

Miguel Torga, *En franchise intérieure : pages de journal 1933-1977*.

G. A.

Giorgio Bassani, *Le Jardin des Finzi-Contini*. F. G.



Andrée Tétray, *Jean Rostand, prophète clairvoyant et fraternel*. M. G.  
 Adalbert Stifter, *Le Château des fous*. G. A.  
 Comès, *Silence*. V. J.  
 Tove Jansson, *Le Livre d'un été*. A. L.  
 Selma Lagerlöf, *Le Merveilleux voyage de Nils Holgersson*. A. L.  
 Octavio Paz, *Liberté sur parole*. V. J.  
 Christin et Bilal, *Le Vaisseau de pierre*. A. L.  
 Carlos Droguett, *Pattes de chien*. V. J.  
 Yasunari Kawabata, *Tristesse et beauté*. F. G.  
 Patrick Lagadec, *Le Risque technologique majeur*. J. L.  
 Jean Ray, *Malpertuis*. J. L.  
*Économie et sociologie du tiers-monde*. J. L.  
*Encyclopédie de l'utopie, des voyages extraordinaires et de la section-fiction*.  
 J. L.  
 John Le Carré, *La Petite fille au tambour*.

- **LISERON 3** – Novembre 1983

La couverture de couleur jaune porte le nom « Liseron » et la mention « Association des Amis de la Bibliothèque Municipale ».

La livraison, de format A4, est paginée à partir de la page 2.

La première page (plutôt une page 0) donne les mêmes informations que dans les deux livraisons précédentes.

La page suivante présente un « Mini-éditorial : novembre 1983 » avec des nouvelles concernant la préparation d'un numéro spécial consacré au roman policier ; d'une soirée avec spectacle et expositions sur la création régionale ; et d'une animation autour du Jazz et du Polar.

Les analyses-critiques suivent dans six pages numérotées.

Gomez-Arcos, *Ana Non*. D.P.

Georges Simenon, *Long cours*. J. L.

John Le Carré, *La Petite fille au tambour*. J. L.

Jean-François Vilar, *C'est toujours les autres qui meurent*. V. J.

Tahar Ben Jelloun, *La Réclusion solitaire*. V. J.

*Théâtre comique du Moyen Age*. M. G.

Maurice Fombeure, *Les Étoiles brûlées ; Une forêt de charme*. A. G.

D. M. Thomas, *L'Hôtel blanc*. A. G.

D. M. Thomas, *L'Hôtel blanc*. F. G.

- **LISERON 4** – Mars 1984

La couverture de couleur bleue mentionne « Association des Amis de la Bibliothèque Municipale de Poitiers ».

Le titre est double : « Roman policier » et « Jazz et Polar ». Avec un titre courant en haut de page « spécial policier – spécial policier – spécial policier – spécial policier ».

La livraison est de 38 pages numérotées.

En page 1, les mêmes informations que dans les trois livraisons précédentes. Mais il est mentionné : « Bulletin critique d'analyse de livres par les membres de l'Association des Amis de la Bibliothèque Municipale de Poitiers ».

En page 2, quelques informations de la jeune association sur ses projets et son devenir sous le titre : « Mars 84 : bilan d'une année d'existence de notre association... »

En page 3, un sommaire présente deux parties : une première partie : « Le roman policier » et une deuxième partie : « Jazz et Polar ». Pour chaque titre sont mentionnées la cote et la section. « Roman policier » (à partir de la page 4).

Page 4, *Éditorial*.

Il est précisé que les illustrations de couverture sont de Gartok et Jean-Denis Philippe ; pour la partie « Roman policier » Malcolm Braly ; et pour la partie « Jazz et Polar » Gérard Faily.

Page 6, À découper suivant le pointillé... (ou présentation des ouvrages en quelques lignes... Pour les plus paresseux d'entre vous...)

Page 8, Petite bibliographie ou « Comment ne pas consommer du polar bêtement ».

Enquête sur le roman policier. J. L.

Francis Lacassin, *Mythologie du roman policier*. J. L.

Claude Mesplède et Jean-Jacques Schleret, *SN : Voyage au bout de la Noire : inventaire de 732 auteurs et de leurs œuvres publiés en Série Noire et Blème, suivi d'une filmographie complète*. J. L.

Jean-Jacques Tourteau, *D'Arsène Lupin à San Antonio : le roman policier français de 1900 à 1970*. J. L.

Michel Lebrun, *Almanach du crime 1983 : l'année 1981-1982 du roman policier*. J. L.

Stefano Benvenuti, Gianni Rizzoni, *Michel Lebrun, Le roman criminel : histoire, auteurs, personnages*. J. L.

*Anthologie de la littérature policière (de Conan Doyle à Jerome Charyn)*. J. L.

Boileau-Narcejac, *Le Roman policier*. J. L.

Jean-Patrick Manchette, *L'Affaire N'Gustro*. M. G.

Marie Fougère et Daniel Caniou, *Les Grandes eaux de Février*. J. L.  
 Ellery Queen, *Les Aventures d'Ellery Queen*. J. L.  
 Paul Clément, *Je tue à la campagne*. J. L.  
 Jim Thompson, *Le Criminel*. M. G.  
 Jean-Pierre Bastid et Michel Martens, *Une maison en enfer*. J. L.  
 Stanislas-André Steeman, *L'Assassin habite au 21*. V. J.  
 Georges Simenon, *Maigret et le marchand de vin*. J. L.  
 Jean-Patrick Manchette, *Le Petit bleu de la côte ouest*. Pascale D.  
 Agatha Christie, *Le Meurtre de Roger Ackroyd*. V. J.  
 Sir Arthur Conan Doyle, *Le Chien des Baskerville*. G. A.  
 Sir Arthur Conan Doyle, *Le Dernier coup d'archer*. G. A.  
 Jean Amila, *Le Boucher des Hurlus*. J. L.  
 Boileau-Narcejac, *L'Âge bête*. V. J.  
 David Goodis, *Cassidy's girl*. J. L.  
 Gunnard Landers, *Double traque*. Mme C.  
 Léo Malet, *La Nuit de Saint-Germain-des-Prés*. Mme C.  
 Dashiell Hammet, *Le Faucon maltais*. P. D.  
*À propos de Léo Malet et de La Nuit de Saint-Germain-des-Prés*. J. L.  
 Frédéric H. Fajardie, *Bleu de méthylène*. Mme C.  
 Philippe Soufflet, *Ah, vous dirais-je, maman ?...* J. L.  
 Agatha Christie, *Dix petits nègres*. A. G.  
 Sir Arthur Conan Doyle, *La Vallée de la peur*. A. G.  
 Demouzon, *Monsieur Abel*. P. D.  
 William Irish, *J'ai épousé une ombre*. P. D.  
 Jean Vautrin, *Billy-zè-kick*. P. B.  
 Jean Vautrin, *Bloody Mary*. P. B.

« Jazz et Polar » (à partir de la page 26).

Petite bibliographie ou Comment mieux connaître le jazz, mieux le comprendre. J. L.

All that jazz ! Jazz et Polar : deux destins entremêlés au travers de quelques ouvrages récents. Pierre Fleurisson.

• **LISERON 5** – Mars 1985

Couverture, *Sans titre*.

[Philippe Pineau], *Édito*

Françoise Gange, *Amina*, analyse de V. J.

Martin Agueev, *Roman avec cocaïne*, analyse de V. J.

Marianne Fétu, *Histoire d'eux*

Blaise Cendrars, *Moravagine*, analyse de Ph. P.

Jabbar Yassin Hussin, *Aux rives de la folie*

Juan José Saer, *Les Grands paradis*, analyse de V. J.

Ali Ahmad Saïd Esber, dit Adonis, *Le Livre de la migration*, analyse de V. J.

Jacques Faugeron, *Chants des margelles ; Poèmes en brosse*, présentation de J. L.

Michel Lebrun, *Le Géant*

Jean Vasca, *Chansons ; Succursales du soleil*

Georges Pérec, *Quel petit vélo à guidon chromé au fond de la cour ?* analyse d'A. Q.-V.

Fred Uhlman, *L'Ami retrouvé*, analyse de V. J.

Marguerite Duras, *L'Amant*, analyse de V. J.

Georges Simenon, *Le Fils*, analyse de J. L.

Livraison non paginée. 14 pages.

• **LISERON 6** – Décembre 1985

Couverture de Jabbar Yassin Hussin, [*Sans titre*]  
[Philippe Pineau], *Édito*  
Jabbar Yassin Hussin, *L'Adieu*  
Guillevic, *Étier*, analyse de V. J.  
Briussov, *L'Ange de feu*, analyse de J. L.  
Michel Ballerini, *Le Roman de montagne en France*, analyse de J. L.  
Jacques Henric, *La Peinture et le mal*, analyse et note de J. L.  
Marianne, *Quatre de mes feuilles*  
Ernesto Sabato, *Le Tunnel*, analyse de Philippe Pineau  
Alicia Helda Puleo, *L'Irrationnel dans deux romans d'Ernesto Sabato*  
Véronique B. Joyaux, *Bonjour je suis une hirondelle dit le moineau*  
*Le Crime d'Usseau*  
Tiburge, *Complainte du crime d'Usseau*  
Jacques Cassabois et Frédéric Clément, *Le Premier chant*, analyse  
de Véronique B. Joyaux  
*Laver l'eau*  
Louis Cadillac, *Faim*  
Johnny Timothée, *Soleil, toi qui chauffes mon corps*  
Didier Midy (photos) et Jabbar Yassin Hussin (textes), *Attentes*

Livraison de 40 pages.

• **LISERON 7** – Juillet 1986

Couverture, *Flaque d'eau*, dans *Le Monde* de M. C. Escher.  
[Philippe Pineau], *Édito*  
Leslie Kaplan, *L'Excès-l'usine*, analyse de V. J.  
Yann Lardeau et Jean Gaumy, *L'Utopie pénitentiaire*, analyse de  
V. J.  
Robert Walser, *Le Commis*, analyse de J. L.

J. L., *Reflejos*

Philippe Pineau, *Et l'Élegant dégrafe les norias meurtries*

Mohammed Dib, *Omneros*, analyse de V. J.

Manuel Puig, *Le Baiser de la femme-araignée*, analyse de Lise Beubeau

Claude Lanzmann, *Shoah*, analyse de V. J.

Véronique Joyaux, *I – Chambre*

*II – Estaminet*

*III – Ville*

*IV – Prisons*

J. T. Rogers, *Cauchemar d'une nuit d'été*, analyse anonyme

*Propos sur quelques auteurs de bandes dessinées*

Daniel Gélin, *Mon jardin et moi*, analyse de V. J.

Édouard Glissant, *Pays rêvé, pays réel*, analyse de V. J.

Zaghoul Morsy, *D'un soleil réticent*, analyse de V. J.

Alain Quella-Villéger, *Sur Pierre Loti, écrivain « engagé »*

Pierre Loti, *Lettre sur la guerre moderne*

Pascal (en prison), *La Nuit tombe doucement*

François Béchu, *Prison*

Hervé Rabot, Éric Joyaux, Véronique Joyaux, *Solitudes*

Tables des illustrations

Photo extraite de *Genèse* de Lucien Clergue sur des textes de Saint-John Perse. Éditions Belfond, 1973.

Photo extraite d'un ouvrage sur le camp de concentration de Natzweiler-Struthof réalisé par le Comité d'Histoire de la Deuxième Guerre Mondiale en 1955 et portant sur le système concentrationnaire nazi.

*Le Balcon*. Dans *Le Monde* de C. M. Escher.

Michel Lebrun, *L'Almanach du crime*. Éditions de La Butte aux Cailles, 1983.

Dernault-Bardet, *Les Chemins de Malefosse*. Glénat, 1985-1986.

J. Garriga, *Lyon comme des chiens*. Limoges, L. Souny, 1986.  
Chantal Monteiller, *Rupture*, Humanoïdes associés, 1985.  
Muñoz-Sampayo, *Viet-Blues*. Casterman, 1986. (Une aventure d'Alack Sinner).  
Édika, *Homo-sapiens connadus*. Audie, 1985. (Fluide glacial).  
Dominique Hé, *Le Signe de Shiva*. Humanoïdes associés, 1985.  
(Une aventure de Marc Mathieu).  
Maurice Druon, *Titsou les pouces verts*. Illustré par Jacqueline Duhême. Édition Mondiales, 1957.  
*Le Monde* de C. M. Escher.  
Photographie extraite de *Les Incarcérés* ; (suivi de) *L'Utopie pénitentiaire* de Jean Gaumy et Yann Lardeau. Édition de l'Étoile, 1983.

Livraison de 44 pages.

● **LISERON 8** – Avril 1987

Couverture, illustration de Worth Brehm pour Circus Tom Sawyer (1911), extraite du *Dictionnaire des illustrateurs (1800-1914)*. Paris, Huschmid et Bouret, 1983.  
[Philippe Pineau], *Édito*  
Jean-François Hellio et Nicolas Van Ingen, Brenne, *Terre sauvage*, analyse de Olivier Prévost  
Michel Granger, *Les Revues de nature grand public*  
J. L., *Montagne*  
Anne Sauvy, *Le Jeu de la montagne et du hasard*, analyse de J. L.  
Jean Baudrillard, *Amérique*, analyse de Véronique B. Joyaux  
A. M., *Maman*  
Claudine Brécourt-Villars, *Écrire d'amour : anthologie de textes érotiques féminins (1799-1984)*, note de Véronique B. Joyaux



Agustín Gomez Arcos, *L'Agneau carnivore*, analyse de Lise Beubeau

Marguerite Duras, *L'Eden Cinéma*, analyse de Philippe Pineau

Véronique B. Joyaux, *Voici la gerbe d'un royaume éteint*

*Quand Jean Genet pense à Châtellerauld* : extrait de *Un captif amoureux*

Tom Sharpe, *La Route sanglante du jardinier Blott*, note de Véronique B. Joyaux

Werner Herzog, *Sur le chemin des glaces*, note de Véronique B. Joyaux

Valérie Lecomte, *Femme du tiers-monde*

Michel Cordebœuf, *Silences*

*À ne pas savoir*

*Solitudes* [quatre textes extrait de « *Prison, ma paroisse* », 1984]

Table des illustrations

*Pileated Woodpecker*. Illustration de John James Audubon pour *Birds of America*, extraite du *Dictionnaire des illustrateurs (1800-1914)*.

Illustrations de Kenneth Lilly extraites d'*Animaux de jour : grandeur nature*. Paris, Casterman, 1985.

Illustrations de John Howe pour *Boric le Lynx*. Strasbourg, Bueb et Reumaux/Société Nouvelle d'Édition et de Communication de l'Est, 1984.

Illustration extraite de la revue *La Hulotte*, n° spécial (44) *Malfaisants et nuisibles*.

Haut : dessin de Schrödter pour le Conte de Musäus *Chronika Der Drei Schwestern*, extrait du *Dictionnaire des illustrateurs (1800-1914)*.

Bas : dessin extrait de *La Hulotte*, n° spécial (44) *Malfaisants et Nuisibles*.

Panorama extrait de *L'Annuaire du Club Alpin Français*.

Un groupe d'alpinistes au XIX<sup>e</sup>. Photographie extraite de *La Montagne*, ouvrage publié sous la direction de Maurice Herzog. Paris, Librairie Larousse, 1956.

Illustration extraite de *Le Guide de la montagne et de ses à-côtés* de Paul Zilbertin. Édition de la Courtille, 1985.

Frontispice du *Bulletin pyrénéen* (début du siècle).

Tableau de Grant Wood (1930) : *American Gothic*. The Art Institut of Chicago. Illustration extraite de *L'Histoire*, n° 91.

*Maternité*, sculpture de Constantin Meunier, extraite de *Relations artistiques entre les Pays-Bas et l'Italie à la Renaissance : études dédiées à Suzanne Sulzberger*. Bruxelles ; Rome, 1980.

*Nu de femme de dos*, tableau de Pierre Hubert Subleyras (Rome, Palazzo Barberini). Illustration extraite de *Connaissance des Arts*, n° 421, mars 1987.

*Marguerite Duras*, photographie de Jean Mascolo (Document Gallimard) extraite de *Dictionnaire de littérature française contemporaine* de Claude Bonnefoy, Tony Cartano, Daniel Oster. Jean-Pierre Delarge, 1977.

*Jean Genet*, photographie de Roger Parry (Document Gallimard) extraite de *Dictionnaire de littérature française contemporaine*.

Dessin de Bernard Musseau pour *Le Magazine littéraire* : chronique d'Alexandre Lous sur le roman policier.

Dessin de Cagnat, extrait du *Monde (Monde des livres)*.

Photographie extraite de *Les Incarcérés ; (suivi de) L'Utopie pénitentiaire* de Jean Gaumy et Yann Lardeau. Édition de l'Étoile, 1983.

Photographie extraite de *Ma prison, ma paroisse*.

Dessin : page de couverture de la revue *Actes*, n° 39.

Dessin de Mohammed (1982).

Livraison de 48 pages.

• LISERON 9 – Décembre 1987

Couverture, *Trompe l'œil*, de Dure (1658), illustration extraite de Michel Fare *Le Grand siècle de la nature morte en France : le XVII<sup>e</sup> siècle*. Fribourg, Office du Livre ; Paris, Société Française du Livre, 1974.

[Philippe Pineau], *Édito*

Émile Zola, *Lourdes*, analyse de J. L.

Claude Margat, *Ménagerie*, analyse de Philippe Pineau

Philippe Pineau, *Trois hommes sur une plage*

Clément Lépидis, *L'Or du Guadalquivir*, analyse de Lise Beaubeau

Christian Kempf, *Le Retour des seigneurs de nos forêts d'Europe*, analyse de Michel Granger

Malika Fièvre, *Vite, vite, Mademoiselle* [incipit de la nouvelle]

A. M., *Éclats de diamants*

Henriette Matbeau ou le *Fruit défendu*

François Boucq, *La Pédagogie du trottoir*, analyse d'A. M.

Pirlyro, *Congo belle, j'écoute*

*Pose restante*

*Pierre à feu, pas peu fier !*

*Peine isclubique*

Jean Favard, *Des prisons*, analyse d'Élisabeth Petis

G. Duverger, *J'ai marché sur la terre*

*Écrire le tout pour le tout*

*L'habitude est la plus infâme des maladies*

Table des illustrations

*Des culs-de-jatte, des manchots, des scrofuleux et des estropiés, des infirmes et des fiévreux, la Cour des Miracles de Lourdes, clopinant, gesticulant, burlant, se traînant et cernant M. Zola. Vignette de Veber pour la nuit de la Saint-Sylvestre. Le Journal, 2 janvier 1895, caricature*

extraite du tome 7 de l'édition des *Œuvres complètes*, Cercle du Livre Précieux.

Photographie de la page de couverture de *Ménagerie*.

*L'Alhambra et Grenade*. Vue prise de la Silla del Moro, dessin de H. Catemacci d'après une photographie de M. J. Laurent, extraite de la *Nouvelle géographie universelle (La terre et les hommes)* d'Élisée Reclus. Tome 1 : L'Europe méridionale. Paris, Librairie Hachette, 1876.

Illustration de John Howe pour *Boric le lynx*. Strasbourg, Bueb et Reumaux/Société Nouvelle d'Édition et de Communication de l'Est, 1984.

Dessin illustrant le chapitre *Joseph le Hérisse* de *Lisons*. Cours élémentaire Nathan 1911-1920 (collection Bibliothèque de l'INREF), extrait de *Histoire de l'édition française, tome 4*. Paris, Promodis, 1986.

Dessin de Boucq, extrait de *La Pédagogie du trottoir*.

Dessins inédits extraits de *Nous, hommes de toutes les galères* par Pirlyro accompagnant les quatre poèmes publiés.

Photographies extraites de *Les Incarcérés ; (suivi de) L'Utopie pénitentiaire* par Jean Gaumy et Yann Lardeau. Édition de l'Étoile, 1983.

Dessin illustrant le chapitre *Comment Don Quichotte perdit la raison* dans *Lisons*. Nathan (collection Bibliothèque de l'INREF), extrait de *Histoire de l'édition française, tome 4*. Paris, Promodis, 1986.

Livraison de 38 pages.

- **LISERON 10** – Juin 1988

Couverture, *Vue sur le doyenné Saint-Hilaire*. Fac-similé d'un dessin de 1699 signé G. Girault. Bibliothèque Municipale de Poitiers. Fonds Estampes.

[Philippe Pineau], *Édito*  
 Jacques Detais Walter, *Le Grand huit ou le fil à la patte : poème*  
 Jabbar Yassin Hussin, *Fragment d'un livre assoupi*. Nouvelle extraite  
 de *Le Livre de l'exil*  
 Jacques Detais Walter, *À l'aube de mon sommeil : poème*  
 Issa Makhlouf, *Beyrouth ou la Fascination de la mort : essai*, présenta-  
 tion de Philippe Pineau  
 Jacques Detais Walter, *C'est de l'humilité : poème*  
 Laurent Fassin, *À l'orée de forêts profondes*, présentation de Philippe  
 Thomas  
*Lettre ouverte aux lecteurs à propos de batailles de livre*. Extrait du  
*Patriote poitevin* du 17 mars 1951  
 Anne-Marie Chaumont, *Une silhouette*  
 Jacques Detais Walter, *Pour toi Astrid : poème*  
 Philippe Pineau, *À propos d'une exposition du sculpteur Tieri Lancereau*  
*à la maison d'arrêt de Poitiers, avril 1987*  
 Jacques Detais Walter, *J'avais une moto : poème*  
 Patrick Modiano, *Rue des boutiques obscures. Une jeunesse*, analyse  
 critique de Jacques Lassus  
 Jacques Réda, *L'Herbe des talus*, analyse critique de Jacques Lassus

#### Table des illustrations

*Rue du Pigeon blanc*. Bibliothèque Municipale de Poitiers. Fonds  
 Estampes.  
 Illustration de Sarah Kaliski extraite de *L'Outrage*, de Marc  
 Quaghebeur, Fata Morgana, 1987.  
 Illustration extraite de *Tristan et Iseut*. Gravure originale sur cuivre  
 de Gisèle Ceylan-Le Strange, Paris, Club du Livre, 1985.  
 Page extraite de *L'Animateur des Temps Nouveaux* dans *Histoire de*  
*l'édition française, tome 4*, Le livre concurrencé 1900-1950,  
 Promodis, 1986.

Dessin de Valentine Hugo, *Portrait de jeune fille*, illustration pour un poème de Paul Éluard, 1944, extrait de *Calligraphie : du trait de plume aux contre écritures*, Jacques Damase éditeur, 1983.

Sculpture de Tieri Lancereau.

*La Danse de la mort*. Peinture de Jorge Camacho. Exposition Paris, Galerie de Seine, 1976, illustration extraite du *Dictionnaire général du surréalisme et de ses environs* sous la direction d'Adam Biro et René Passeron, Paris, PUF, 1982.

*Un bateau pêcheur à sec dans le port de Royan*. Illustration extraite de *L'Aquarelle sans maître en douze leçons* de Joël Thézard, Niort, Artes-Tuae, s.d.

Livraison de 44 pages.

- **LISERON 11** – Décembre 1988

Couverture, *Lanceur de disque*, dessin de Marcel-Louis Baugniet, extrait de *Art et sport : exposition* Musée des Beaux-Arts de Mons, 1984.

[Philippe Pineau], *Édito*

Joseph Roth, *La Rébellion*, analyse de Philippe Pineau

Jacques Detais Walter, *Il passe, passe le temps* : poème

Gérard de Cortanze, *Les Enfants s'ennuient le dimanche*, analyse de Véronique Joyaux

Jocra, *Retour*

Paul Auster, *Cité de verre*, analyse d'Élisabeth Petis

Philippe Pineau, *Pierre de crime*

Mathieu Galey, *Journal*, analyse d'Anne-Marie Chaumont

*Créons des cercles de lecture*. Extrait du *Patriote poitevin* du 24 mars 1951

Jacques Detais-Walter, *V. R. L. : poème*

Thierry Guinhut, *Voyages en archipel*, analyse de Gustave Colline  
Autour d'un anniversaire : *Radegonde*. Présentation de J. L.

Tables des illustrations

Dessin de Jean Ipoustéguy, in *Michel Foucault tel que je l'imagine*,  
Fata Morgana, 1986.

*Leçon de lecture*. Illustration extraite de *Les Abécédaires français* illus-  
trés du XIX<sup>e</sup> siècle de Ségolène Le Men, Paris, Promodis, 1984.

Illustration extraite de *La Pendule française des origines à nos jours* par  
Tardy.

Degas. Illustration extraite du catalogue de l'expo Paris-Ottawa-  
New-York 1988-1989, Paris, Éditions de la Réunion des Musées  
Nationaux, Ministère de la Culture et de la Communication,  
1988.

Dessin de Patricia Berthin pour *Cité de verre*, de Paul Auster.

Dessins extraits du *Magazine littéraire*, n° 136/137 et 252/253 :  
chronique policière.

*Lettres grecques*, extraites de *La civilisation de l'écriture*, de Roger  
Duret et collab., Fayard/Dessain et Tolrat, 1976.

Bibliothèque établie dans la cité Doré pour les ouvriers du 17<sup>e</sup>  
arrondissement, reproduction extraite de *L'Illustration* du  
10 octobre 1857.

*Une veillée au village autour d'un conteur*, gravure sur bois pour *Méde-  
cin de campagne*, de Balzac, reproduction extraite de *L'Histoire de  
l'édition française, tome 3*, Le temps des éditeurs, Promodis, 1985.

*Le Miracle des avoines*, épreuve d'artiste offerte par l'auteur au R. P.  
de la Croix, Bibliothèque Municipale de Poitiers, Fonds Es-  
tampes, Don de la SAO.

Livraison de 36 pages.

• LISERON 12/13 – Décembre 1989

Couverture, *Naguib Mahfouz*, photographie de Fouad El Khoury.

[Philippe Pineau], *Édito*

Table des illustrations

*La Bibliothèque Naguib Mahfouz à la maison d'arrêt de Poitiers*

Jabbar Yassin Hussin, *Naguib Mahfouz, le romancier et l'histoire*

Pierre Morineau, *Les prisons : poème*

Gérard Adde, *Poèmes*

Daniel Reynaud, *Histoire simple : poème*

*Douzain du bon an au mal an pour 1984*

Nabel Yassine, *Les Poètes descendent sur la terre : poèmes*

Philippe Pineau, *Le Pénitencier de Coïmbra*

Victor Hugo, *Choses vues*

H. Catineau, [*Les Bibliothèque en milieu militaire*]. In *L'Écho de Châtellerault*, octobre 1875

Michel Camus, *Proverbes du silence et de l'émerveillement*, analyse de Gérard Adde

Jorge Amado, *Les Pâtres de la nuit*, analyse de Maryse Redien

Franz Kafka, *Le Procès*, analyse de Philippe Pineau

Jacques Expert, Emmanuel Laurentin, *La Longue Peine*, analyse de Maryse Redien

*Naud*, lithographie de C. M. Escher

Gravure de Clayette

Stèle funéraire du prêtre-ouâb Ptamaï

Fresque du plafond du palais d'Aménophis III, à Thèbes (détail)

Dessin de Lou Albert-Lasard (1922)

*Mouvements*, dessins à l'encre de Chine de Henri Michaux

*Bourrasque*, de Lucien Lévy-Dhurmer

Photographie de l'intérieur de la Bibliothèque de Coïmbra

Dessin de Lou Albert-Lasard (1922)



Garde national, XIX<sup>e</sup> siècle

Arhat dans la forêt, attribué à Fan Long (XII<sup>e</sup> siècle)

*Le Balcon*, lithographie de C. M. Escher

*Lien*, lithographie de C. M. Escher

Livraison de 60 pages.

• **LISERON 14** – Juin 1990

Couverture, *Bibliothèque de la maison d'arrêt de Poitiers*, photographie.

[Philippe Pineau], *Édito*

*Dévaliseur de roses*

Alain Bosquet, *La Mémoire ou l'oubli*, analyse de Jean-Jacques Pineau

Maurice Raphaël, *Le Festival. De deux choses l'une*, analyse de Philippe Pineau

Pierre Morineau, Cinoche

Philippe Pineau, *Aux origines de la bibliothèque de la bourse du travail de Poitiers*

Jabbar Yassin Hussin, *À propos de Laâbi : des nuits d'encre carcérale*  
*Bibliographie d'Abdellatif Laâbi*

Elfriede Jelinek, *Les Exclus*, analyse de Philippe Pineau

Photographie de la porte de la Bibliothèque Naguib Mahfouz.

Photographie par Philippe Pineau de la porte des magasins de la Bibliothèque Universitaire de Grenade avec la plaque concernant l'emprisonnement de San Juan de Dios, vendedor de libros y loco de Dios.

Gros plan de la plaque ci-dessus de la Biblioteca Sanjuanista.

Livraison de 18 pages.

• **LISERON 15** – Décembre 1990

Couverture, *L'Amour*, photographie de Philippe Pineau.

[Philippe Pineau], *Édito*

Jean-Pierre Brèthes, *Barreaux*

Philippe Pineau, *Salade russe*

Gilles Perrault, *Notre ami le roi*, analyse de Pierre Morineau

André Dhôtel, *Retour*, analyse de Jean-Pierre Brèthes

Mario Vargas Llosa, *Éloge de la marâtre*, analyse de Philippe Pineau

Marie Aubry, *Cinq poèmes*

*Contes de la voisine*, analyse de Philippe Pineau

Patrick Süskind, *Le Parfum*, analyse de Maryse Redien

Abdellatif Laâbi à la bibliothèque Naguib Mahfouz

Khabarovsk, le fleuve *Amour*, photographie de Philippe Pineau.

Dessin d'Anne-Marie Sieurin.

Illustration du livre *Contes de la voisine*.

Dessin d'Annie Boileau.

p. 29 Avec Abdellatif Laâbi, devant la maison d'arrêt de Poitiers [1ère photo].

p. 33 Avec Abdellatif Laâbi, devant la maison d'arrêt de Poitiers [2e photo].

Livraison de 36 pages.

**LISERON 16** – Juin 1991

Couverture, *La Colombe de Picasso*, carte du Congrès mondial des partisans de la paix, Paris, les 20, 21, 22, 23 avril 1949, salle Pleyel.

[Philippe Pineau], *Édito*

*Présentation de Patrick Deville, écrivain-résident*

Patrick Deville, *Extrait* (sans titre)

Albert Cossery, *Mendiants et Orgueilleux*, analyse de Philippe Pineau

Jean-Michel Gouin, *Des mots pour se dire*

*Présentation du poète Elias Hanna Elias*

Elias Hanna Elias, *Variations*

Inès Cagnati, *Génie la folle*, analyse de Daniel Trillon

Pierre Morineau, *Poème* (sans titre)

Tony Hillerman, *Femme qui écoute*, analyse de Daniel Trillon

Marguerite Chenu, *Prisonnier*

*De l'aube à la nuit*

Marie Aubry, *Cinq poèmes*

Marguerite Chenu, *À un para*

Walter Dean Myers, *Harlem blues*, analyse de Jean-Pierre Brèthes

Philippe Pineau, *Hommage à Fombeure*

Maurice Fombeure, *Routes*

*Une poésie « de guerre »*

*Extraits de « Le souvenir d'Arras »*

*Quatrain inédit*

Dessin d'Anne-Marie Sieurin.

Julio Silva, *Dites-le moi avec des lignes*.

Photographie prise pendant le récital de la 1<sup>re</sup> rencontre de poésie franco-arabe au musée Sainte-Croix à Poitiers, le 14 mai 1991.

Portrait d'Elias Hanna Elias

Annie Boileau, *L'Homme enchaîné*.

Dessin de Jean-Marie Guyoton.

Livraison de 40 pages.

• **LISERON 17** – Janvier 1992

Couverture de Lou Albert-Lasard, *La Cellule*, dessin

[Philippe Pineau], *Édito*

Marguerite Chenu, *Souvenirs*

James Lee Burke, *Prisonniers du ciel*, analyse de Daniel Trillon

Naguib Mahfouz, *Les Fils de la médina*, analyse de Philippe Pineau

Danièle Naud, *Le Manuscrit du Forçat Clémens* conservé à la bibliothèque de Rochefort

Jean-Joseph Clémens, Extrait de son manuscrit

H. R. F. Keating, *L'Inspecteur Gbote en Californie*, analyse de Daniel Trillon

Pierre Morineau, *Ramatuelle*

Danièle Sallenave, *Le Don des morts*, analyse de Philippe Pineau

Nouri Jarrah, *Poèmes*, traduits par Jabbar Yassin Hussin

*Histoire des galères, bagnes et prisons*, analyse de Daniel Trillon

Jacques Lacarrière, *Alain-Fournier, ses demeures*, analyse de Pierre Morineau

Dessin d'Anne-Marie Sieurin.

Illustrations du manuscrit du Forçat Clémens :

- *Évasion du bagne*

- *Bastonnade*

- *Gavioli à l'échafaud*

Dessin de Lou Albert-Lasard, *Le Tribunal*.

Livraison de 40 pages.

• **LISERON 18** – juin 1992

Couverture, *Manufacture de Châtellerauld*, photographie de Pierre Gazeau.

[Philippe Pineau], *Édito*

*Salut aux détenus de la Maison d'arrêt : Retour du poète* par Léon-Paul Fargue

Marguerite Chenu, *Le Jardin public*

Amadou Hampâté Bâ, *Amkoullel, L'enfant peul*, analyse de Daniel Trillon

Pierre Morineau, *Frontière*

Varlam Chalamov, *Mes bibliothèques*, analyse de Philippe Pineau

D'Un Livre L'Autre, *Les Bibliothèques populaires à Châtellerauld au XIX<sup>e</sup> siècle*

Marguerite Chenu, *Grand-père*

Oleg Ermakov, *Récits afghans*, analyse de Daniel Trillon

Nathalie Garnier, *Dédié à Yves*

Philippe Pineau, *Hommage à Marianne Oswald*. Célébration par Maurice Fombeure

Pierre Morineau, *Fin d'après-midi à Pékin*

*Les Voleurs dans la basilique*

*Gargouille de la Manufacture*, photographie de Pierre Gazeau.

Livraison de 36 pages.

• LISERON 19 – Décembre 1992

Couverture, *Soupirail*, photographie de Daniel Proux.

[Philippe Pineau], *Édito*

Pierre Morineau, *Dans un grand hôtel international*

*Le Cercle amoureux d'Henry Legrand*, analyse de Philippe Pineau

Pierre Morineau, *Lorsque j'entends la mer*

Georges-Jean Arnaud, *Crâne d'argent*, analyse de Daniel Trillon

Robert Badinter, *La Prison républicaine*, analyse de Philippe Pineau

Saïd Kamal, *Écrire c'est vivre*

Philippe Pineau, *Marguerite Duras au Plumaçon le jour de la Sainte-Madeleine*

D'Un Livre L'Autre, *Pour une redécouverte d'un journal original : Le Front populaire de la Vienne*

Jean Giono, *Aux sources même de l'espérance*

Pierre Morineau, *Les Enfants du Pérou*

*Les Enfants des solitudes*

*Les Fenêtres se ferment une à une*

Marie Rouanet, *Les Enfants du baignon*, analyse de Daniel Trillon

Photographies de *soupiraux*, œuvres de Daniel Proux.

Dessin d'Anne-Marie Sieurin au cœur du Liseron.

Photographie de Linda Lê offerte par elle-même, en regard de l'article de Saïd Kamal, *Écrire c'est vivre*.

Livraison de 32 pages.

• **LISERON 20** – Juin 1993

Couverture, *Histoires de voir II*, photographies d'Hervé Tartarin.

[Philippe Pineau], *Édito*

Patrick Guyon, *Voici aimer*

D'Un Livre L'Autre, *Six écrivains à la bibliothèque Naguib Mahfouz en 1992*

Bobby, *La Série des jardins*

Pierre Morineau, *Un rai de lumière*

[X], *Liberté-Chérie*

[Y], *Regrets*

Thomas H. Cook, *Les Rues de feu*, analyse de Daniel Trillon

Pierre Morineau, *Hannetons*

[Z], *Liberté jusqu'à la mort de ce « moi »*

Saïd Kamal, *Autour de « Les Hauts de Hurlevent »* d'Emily Brontë

Marguerite Chenu, *J'ai rêvé*

Jacques Abeille, *L'Homme nu*, et *Les Lupercales forestières*, analyse de Philippe Pineau

[X], *Les Ombres de la nuit*

Quatre photographies de *La Série des jardins* d'Hervé Tartarin.

Dessin d'Anne-Marie Sieurin.

Livraison de 36 pages.

• **LISERON 21** – Décembre 1993

Couverture, *Eurydice aux enfers* feuilleton le *Liseron*.

[Philippe Pineau], *Édito*

Saïd Kamal, *Autour du « Prophète »* de Khalil Gibran

Pichard, *Manon*

Pierre Morineau, *La Prison où se meurt la rose*

Jean-Noël Guéno, *Puisqu'il n'y a plus rien*

*Rencontre avec Sophie Avon*

Philippe Pineau, *Regret de Louis Émié*

Louis Émié, *Nocturne*

Jean-Noël Guéno, *À la pointe de l'aube*

*Visages offerts*

Saïd Kamal, *Annie Saumont ou « la nouvelle »* de l'autre côté des murs

Quatre dessins de Federico Garcia Lorca parus pour la première fois dans « *Le Temps de la poésie* », n° 2, édité en novembre 1948 par Guy Levis Mano.

Livraison de 28 pages.

• **LISERON 22** – Juin 1994

Couverture, *La Femme accoudée* (1929), peinture de Joseph Kutter.

[Philippe Pineau], *Édito*

Guy Valensol, *Quatre poèmes inédits, à Philippe Pineau*

Saïd Kamal, *Autour de la littérature du « Grand Dehors »*

Carmen Oriol, *Veilles*

Raymond Ceuppens, *La Puissance du manque*, analyse de Philippe Pineau

Jean-Sébastien Barlet, *L'Amante*

Saïd Kamal, *Tabar Bekri*

Jean-Sébastien Barlet, *Printemps*

Saïd Kamal, *Sylvie Germain*

Joža Karas, *La Musique à Terezín*, analyse de Philippe Pineau

Jean-Noël Guéno, *Ouest*



Livraison de 28 pages.

- **LISERON 23** – Janvier 1995

Couverture, *Solitude*, photographie de Lise Beaubeau.

[Philippe Pineau], *Édito*

Cécile Wajsbrot, *Faux mouvements*

Guy Valensol, *Baroquisme*

*Porteurs d'eau*

*Traumatisme*

*Couvaison*

Jean-Henri Bondu, *Son ventre déjà*

*Arbres à Paris*

J.C.B., *Le Bateau*

Arlette Descoueyte, *Installe en toi*

*Je voudrais que*

Laurent Petit, *Épris de jalousie*

*J'ai découvert un matin*

*Sur le pré près du bois*

Olivier Rolin, *Port-Soudan*, analyse de Pierre Morineau

Philippe Pineau, *Puntilla et corne de taureau*

Livraison de 24 pages.

- **LISERON 24** – Juillet 1995

Numéro consacré à Robert Champigny, poète.

Couverture, photographie de Robert Champigny à Bloomington, 1961.

Philippe Pineau, *Lire et relire Robert Champigny*

Robert Chamballon, *Robert Champigny : un merveilleux horticulteur de mots*

Jean Breton, *Le Sportif de Châtellerault : un grand poète novateur*

Robert Champigny, *Les Passes : chapitre 2*

*La Mission : chapitre 12*

*La Demeure : chapitre 6*

*La Roue : onzième extrait*

*L'Analyse : chapitre 11 (extrait)*

Bibliographie

Remerciements

Livraison de 24 pages.

• **LISERON 25** – Janvier 1996

Couverture, *Amor*, photographie de Bobby.

[Philippe Pineau], *Édito*

Jabbar Yassin Hussin, *Héritage*

Dominique Captien, *Vous j'accuse vous*

*À la République française*

*Le Prix à payer en souvenir de moi*

*Beauté sauvage*

Catherine Rey, *Dialogue du guerrier*

Julius Van Daal, *Beau comme une prison qui brûle*, analyse de Souvarine

Henry Fielding, *Examen des causes de l'augmentation récente du nombre de brigands*, analyse de Souvarine

Jean Boulay, *Le Témoin émerveillé*, analyse d'Anne Sauvy

Élisabeth Gille, *Le Crabe sur la banquette arrière*, analyse d'Anne Sauvy

Livraison de 24 pages.

• **LISERON 26** – Juin 1996

Couverture, *La Pierre Levée*, photographie de Patrick Desmartins.

[Philippe Pineau], *Édito*

Jean-Pierre Brèthes, *Humeur : sur le métier de bibliothécaire*

Xavier Martin, *Les Nuages en forme de chape*

*Tu jongles d'hémisphère*

*Tabernacle du silence*

*À peine effleurons-nous*

Brigitte Rouault, *Les Mots*

*Le Clown*

*L'Étranger*

Pierre Morineau, *Incendies*

*Désert*

*Marine*

Jean-Claude Martin, *Fonçant comme un fou*

*Se couper les ongles de la main*

*Le Bulletin d'information dit*

*Seigneur, que faites-vous ici ?*

Jean-Pierre Brèthes, *Du fantastique en architecture : Gaudi*

Livraison de 24 pages.

• **LISERON 27** – Janvier 1997

Numéro consacré à Robert Champigny, philosophe.

Couverture, photographie de Robert Champigny par Myriam Champigny.

Philippe Pineau, *Sur les traces de Robert Champigny, philosophe*

Jean-Henry Roy, *Robert Champigny lecteur de Descartes*  
Robert Champigny, *Poésie et Ontologie*  
*Fins (dernier chapitre du Jeu philosophique)*

Bibliographie sélective

Remerciements

Livraison de 24 pages.

• **LISERON 28** – Juillet 1997

Numéro consacré à Thérèse Yakovenko et à la Librairie Pergame.

En 1<sup>ère</sup> de couverture photographie de la vitrine de la Librairie Pergame, grand-rue à Poitiers.

En 2<sup>e</sup> de couverture photographie de l'espace adulte de la librairie.

Isabelle Barrouillet, *Comme un roman*

Christine Pineau, *Il était une femme... libraire*

Philippe Pineau, *Une femme obstinée*

Éliane Laubus, *Thérèse*

Brigitte Boucheron, *L'Année Pergame*

Jacqueline Julien, *La Reine Pergame*

Françoise Naud, *Thérèse Pergame*

Simone Brunet, *Chère Thérèse*

Michel Faynot, *Dans un livre d'Harlin Quist*

En 3<sup>e</sup> de couverture photographie de l'espace enfants.

En 4<sup>e</sup> de couverture photographie de Thérèse.

Livraison de 24 pages.

**LISERON 29** – Janvier 1998

Couverture de Sig, *Sans titre*.

[Philippe Pineau], *Édito*

Robert Chamballon, *Retour du Maroc*

Xavier Martin, *L'Insomniaque & Cie*

*Exercice de l'escal*

Thierry Pratt, *Au revoir l'été*

Jules Fortuné, *Ma descente aux enfers*

Maria Tasinato, *L'Œil du silence*, analyse de Philippe Pineau

Louis Cadillac, *Quand le silence...*

*Ode à l'X*

*S.S. Stalag-Mites*

Livraison de 24 pages.

• **LISERON 30** – Octobre 1998

***Poètes et romanciers à la médiathèque Naguib Mahfouz***

Couverture de Gildas Le Reste, [*Sans titre*]

Frontispice de Jacques Abeille.

Philippe Pineau, *Édito*

Jacques Abeille, *Le Chemin aventureux*

Patrick Deville, *Courgette, ciboulette et aubergine*

Raymond Bozier, *L'Endormi*

Philippe Soufflet, *L'Hypothèse d'Uriel*

Abdellatif Laâbi, [*Sans titre*]

Annie Saumont, *La Visite*

Noëlle Chatelet, *Chambre double*

Albert Russo, *Greta Garbo : télégramme d'un prétendant*

*Chère Leni Riefenstahl*

*Les Géôles du cœur*

*Atavisme*

*L'Âge de l'Amérique*

Hans Christoph Buch, *Le Rossignol de Buchenwald*

Claude Margat, *Renaissance du poème*

Jabbar Yassin Hussin, *Le Dernier roi des Juifs*

Jean-Claude Martin, *[Cinq poèmes sans titre]*

Anne Sauvy, *Une histoire vraie*

Jean Elias, *Jeux*

Paul Fournel, *La Solution finale*

Jacques Jouet, *Qu'est-ce qu'un poème de métro ?*

*Je suis accueilli...*

Annie Leclerc, *Au parc le dimanche*

Odile Caradec, *[Sans titre]*

*Citrouilles et poèmes*

*Brumes et pluies*

*[Sans titre]*

*[Sans titre]*

Cécile Wajsbrot, *De l'autre côté*

Denis Montebello, *[Sans titre]*

Livraison de 120 pages.

• **LISERON 31** – Octobre 1999

***Des cochons et des hommes***

Couverture de Hervé Sornique, *[Desnuda et Vestida]*

Philippe Pineau, *Édito*

Jean-François Mathé, *Ce matin par quoi*

*Quand je déplace le lit*

*Paysage en vrac sur l'épaule*

*On cherche encore*

Georges Bonnet, *Au-dessus des jardins*  
*Ce pouvait être un arbre*  
*La Terre parfois*  
*Il est bon de se perdre*

Philippe Pineau, *Pierre Morineau, le poète de Beauregard*  
 Pierre Morineau, *Ce n'était qu'un enfant Bosniaque ou Tsigane*  
*Intimité*  
*Étoiles*  
*L'Abricotier*  
*Petite chanson*  
*Tag*  
*Désert*  
*Incendies*  
*Il y a toujours quelque chose qui ne va pas*  
*Quand je partirai*

Bernard Chambaz, *Le Voyage à Nankin*  
 Yves Heurté, *Le Carnet juif*  
 Myriam Champigny, *Midi juste*  
 Serge Arnoux, *Les Cochons d'Arutaki*  
 Jean-Pierre Brèthes, *Howard Fast ou le Rêve fracassé*

Livraison de 48 pages.

- **LISERON 32** – Octobre 2000

***Maurice Fombeure vingt ans après***

Couverture de Claude Margat. [*Sans titre*]

Philippe Pineau, *Édito*

Jean-Claude Valin, *Poèmes de terre en robe des champs*

Jean-Noël Guéno, *Remontent à la surface*

*Le feu*

*Ton nom*

Pierre Morineau, *Lettre d'amour*

Jean-Claude Valin, *Fombeure, Maurice (1906-1981)*

Philippe Pineau, *Maurice Fombeure, né à La Rue*

Guy Valensol, *Maurice Fombeure, fantaisie et gravité*

Maurice Fombeure, *Vacances*

*Mystère paysan*

*Les Cloches*

*Jugement dernier*

Jean-Pierre Brèthes, *Panaït Istrati : le vagabond de l'amitié*

Xavier Martin, *Horizon désert*

*Les Mirages unis*

*Escapades du côté de Salalab*

Saïd Kamal, *Du métissage culturel en général et du mariage de la pensée en particulier*

Livraison de 48 pages.

• **LISERON 33** – Octobre 2001

***Art et littérature en prison***

Couverture de Jean-Marie Guyoton, *Visites, 1996*

Philippe Pineau, *Édito*

Claude Andrzejewski, *Le Concret des rues*

Martine Caijo, *Aller à tous les vents*

Gérard Le Gouic, *Je suis de ces nomades*

*Tous les soirs je salue ma mère*

*Le Temps des voyages*

*Je commencerai ton portrait*

*Tu es comme la mer*



*Dans le plat*  
*Voici la saison des appels*  
*Nous fabriquons des ombres*  
*Notre vie nous l'aurons vécue*  
*Mes chevaux ne craignent que le soleil*

Xavier Martin, *Rosa de Jordanie*

Myriam Champigny, *Images d'hiver*

Antoine Spire, *Art en prison*

Philippe Pineau, *Adélia ou l'Égarement*, de Marlène Soreda

Jean-Pierre Brèthes, *L'Insupportable réalité dans les romans*  
de B. Traven

Monique Sergent, *Longues Peines*, de Jean Teulé

Sabah, *Fouad Laroui, un romancier de la tendre dérision*

Livraison de 48 pages.

• **LISERON 34** – Octobre 2002

***Des pierres, des mots et des étoiles***

Couverture de Gérard Adde, *Liseron cryptographié*, 2002

Philippe Pineau, *Édito*

Jacques A. Bertrand, *J'ai dit*

*Chanson du Bourg-Tibourg*

*Capricorne 2001*

Lise Beaubeau, *Obsession ferroviaire*

Jabbar Yassin Hussin, *La Dernière tribu arabe*

Odile Caradec, *Saisir la musique en plein vol*

*Le Cœur des portes*

*La Buse*

*Pays de neige et d'éternité blanche*

Xavier Martin, *Lointain si proche*

Jean-Pierre Bastid, *Charivari*  
Philippe Pineau, *Algérie roman*, de René-Nicolas Ehni  
*Étoiles sur Jéricho*, de Liana Badr  
Noëlle Bertrand, *Next*, de Alessandro Baricco  
Pierre Morineau, *Victor Hugo ou l'Amour du peuple*

Livraison de 48 pages.

• **LISERON 35** – Octobre 2003

***Message, silence et solitude***

Couverture d'Annette Vassiliu, *Circonvolulus*

Philippe Pineau, *Édito*

Michèle Lesbre, *Vie de famille*

Philippe Soufflet, *Un viager pour Francis*

Xavier Martin, *Terre de combat*

Lise Beaubeau, *Le Train mythique*

Jean-Claude Martin, *À table*

*Sous le pont*

*Les Uns*

*Tu ne laisseras pas*

*Je jette*

*Beaucoup d'hommes*

*Ce qu'on voit*

*L'Homme*

*Dans le parc*

Claire Brèthes, *Rythmes*, d'Andrée Chédid

Pierre Morineau, *Le Loup des mers*, de Jack London

Philippe Pineau, *La Ligne de feu*, de Trevor Ferguson

*Murale*, de Mahmoud Darwich

Jean-Pierre Brèthes, *Coupables d'être nés : les années 1914-1945 selon Erich Maria Remarque*

Livraison de 48 pages.

• **LISERON 36** – Octobre 2004

***Des couleurs, des voyages et des rêves***

Couverture d'Annie Boileau, *Sans titre*

Philippe Pineau, *Édito*

Gilles Lefébure, *Tentative de conciliation*

*Bal posthume*

*Boomerang*

Jean-Claude Pirotte, *André Frénaud*

*La Rime*

*Un dernier mot*

Thierry Maricourt, *Douce débile*

Jean-Paul Chabrier, *À la morgue*

Lise Beaubeau, *Le Conducteur de trains*

Xavier Martin, *Frontières du temps*

Roxane Rochelle, *La Navigation de plaisance*

Philippe Claudel, *Bodedo El Sangre*

Jean-Pierre Brèthes, *Bonjour, Monsieur Cossery*

Livraison de 48 pages.

• **LISERON 37** – Octobre 2005

***Des voix, des livres, des traces***

Couverture de Jean-Claude Pirotte, *Dimanche, peut-être*

Philippe Pineau, *Édito*

Gilles Lefébure, *Avec Francis Jammes*  
*Moleskine*  
Claude Amoz, *Sourde oreille*  
Lise Beaubeau, *Le Dernier train*  
Michel Baglin,  *Icône*  
Xavier Martin, *La Vie des morts*  
Myriam Champigny, *Langage-à-deux*  
Philippe Pineau, *Sur les traces de Robert Champigny*  
Robert Chamballon, *Nocturne*  
*Mort d'un printemps*  
Patrick Deville, *Le Lazaret de Mindin*  
Hubert Haddad, *Loin d'Intraflou*  
Pierre Morineau, *Jean-Baptiste*  
Jean-Pierre Brèthes, *Un homme, un écrivain : Victor Serge*

Livraison de 48 pages.

**LISERON 38** – Octobre 2006

***Écrits à joints vifs***

Couverture de Jacky Ferrand, *Le Rouge bascule*  
Philippe Pineau, *Édito*  
Jean-Claude Pirotte, *Cinq chansons bancales*  
Catherine Ternaux, *Chronique d'une maladie*  
Lise Beaubeau, *Une rencontre*  
Xavier Martin, *Dialogues*  
Vénus Khoury Ghata, *Un soir*  
Nathalie Kuperman, *La Chaise*  
Catherine Ternaux, *Poème de chantier*  
Philippe Pineau, *Les Icônes d'Asensio*  
Thierry Maricourt, *Je t'aime comme loupiot*

*Mes moignons me pèsent*

Claire Brèthes, *Les Yeux des chiens ont toujours soif*, de Georges Bonnet

Jean-Pierre Brèthes, *À genoux, jamais ! Georges Darien ou la Liberté*

Livraison de 48 pages.

• **LISERON 39** – Octobre 2007

***Sombres brisures des écritures***

Couverture de Dominique Rouzié, *Sans titre*

Philippe Pineau, *Édito*

Dorothée Letessier, *La Caravane ne passe plus*

Lise Beaubeau, *Le Monologue d'un conducteur de trains*

Jean-Claude Martin, *La Rivière est sortie de son lit*

*Un bleu sans limite*

*Elle ne devait pas passer sa vie*

*J'entre dans la lumière d'un jour de mai*

*La Clairière est un coin de ciel posé à terre*

*Ce sont les pas qui forment le sentier*

*J'aime perdre le temps*

*La Neige s'est sali les mains*

*Dans cet accident*

Jeffrey Arsham, *Comment apprendre une autre langue*

Claire Brèthes, *Perdre est une question de méthode*, de Santiago Gamboa

Gilles Russeil, *Les Émigrants*, de W.G. Sebald

Jean-Pierre Brèthes, *Les Forçats de la mer : quelques aspects de l'œuvre de Josef Kjellgren, prolétaire et écrivain*

Livraison de 48 pages.

• LISERON 40 – Octobre 2008

***Hommage à Odile Caradec***

Couverture de Claudine Goux, *Sans titre*

Philippe Pineau, *Édito*

Michel Baglin, *Été 68*

Philippe Pineau, *Odile Caradec, la poésie à fleur de femme*

Odile Caradec, *Veilleuse d'automne*

*La Terre roule avec les trains*

Lise Beaubeau, *Sortie*

Claude Andrzejewski, *Entre les vignes*

Chantal Denis, *Parler d'elle*

*Dans cette pièce du château*

*À chaque rencontre*

*Au tournant*

Pierre Morineau, *Jeunesse*

*Laterna magica*

Claire Brèthes, *Simone de Beauvoir, une jeune centenaire*

Gilles Russeil, *Islande Blues – À la découverte d'Arnaldur Indridason*

Jean-Pierre Brèthes, *Le Nomade et le Sédentaire – Lettre à Marius Noguès*

Livraison de 64 pages.

• LISERON 41 – Octobre 2009

***Vestiges de la dépossession***

Couverture d'Edmond Baudoin, *Sans titre*

Philippe Pineau, *Édito*

Blick, *Noir de fumée*

Alberto Manguel, *Voyage interrompu*

Véronique Joyaux, *Les Âmes petites*  
Pierre Morineau, *La Maison au bord du Rhône*  
Pierre Vignaud, *Elles*  
Christine Sergent, *Révolte*  
*Prison*  
 *Août*  
*Votre présence m'est parvenue*  
Lise Beaubeau, *Un album*  
Claude Margat, *À pied d'œil*  
Louise Béraud, *Le Journal d'un lecteur*, de Jean-Pierre Brèthes  
Gilles Russeil, *Les Dépossédés*, de Robert McLiam Wilson  
Anne Guégan, *Les Autres*, d'Alice Ferney  
Jean-Pierre Brèthes, *Le Romancier de la fraternité : Romain Rolland*

Livraison de 48 pages.

• **LISERON 42** – Octobre 2010

***Au train où vont les mots***

Couverture de Frédéric Pajak, *Sans titre*

Philippe Pineau, *Édito*

Michèle Sales, *Mains*

Lise Beaubeau, *Le Voyage ininterrompu*

Désirée Frappier, *À même la peau*

Élisabeth Chenu, *N'oublie pas que je t'aime*

Georges Bonnet, *Le Chat*

Jean-Pierre Brèthes, *Partir*

*Soleil*

*Aube*

Bernard Graciannette, *Une question de philosophie : être libre en prison*

Jean-Pierre Brèthes, *Dieu*

Xavier Martin, *Les Remparts de Papeete*

Livraison de 48 pages.

• LISERON 43 – Octobre 2011

***Sur la peau de la mémoire***

Couverture de Dominique Rouzié, *Sans titre*

Philippe Pineau, *Édito*

Yannick, *Je me souviens*

Xavier Martin, *Comme les rêves des enfants*

*Les Mots ont à peine annoncé les couleurs*

*Organique*

*Où vont-ils ces Ulysse*

Onipo B. Lehar, *Lumières*

*Onirique*

*Éclipse*

Joy Sorman, *Ma bande*

Claude, *À mes frères de misère*

*Dans le silence de la nuit*

Pierrot, *Ma lumière*

*Toi*

Nickou, *Invitation*

B. L., *Je me souviens*

Nickou, *J'ai perdu mes rêves*

Pierrot, *Ce jardin-là*

Olivier, *J'ai rêvé d'une victoire sur le destin*

Nickou, *J'aime / J'aime pas*

Lise Beaubeau, *La Visite*

Abdelkader Djemaï, *La Dernière nuit de l'émir*

Xavier Martin, *Silence de Gauguin*



Florence Denis, *La Clairière aux dames*  
*Je suis dans un écrin de verdure*  
Olivier, *Récit de voyage*  
*Je me souviens*

Livraison de 48 pages.

• **LISERON 44** – Octobre 2012

***Les mots, bon sang !***

Couverture d'Alain Frappier, *huile sur carton, Radio*  
Philippe Pineau, *Édito*  
Lise Beaubeau, *L'Ascension*  
Pierre Morineau, *L'Escale*  
*Najac*  
*Hiver 43*  
Michel Baglin, *Éveil*  
Alain et Désirée Frappier, *Devenir riche*  
Onirio B. Lehar, *Le Chant des fumées*  
Laurence Tardieu, *À ma sœur*  
Jean-Pierre Brèthes, *Égypte 2011*  
*Mon jour*  
*Page blanche*  
*Labyrinthe*  
Jean Géron, *Pour une parole non dite...*  
Bernard Labracherie, *Je conclus mes phrases avec l'alphabet*  
*De l'autre côté du mur*  
Philippe Pineau, *Daniel Reynaud braconnier de lui-même*

Livraison de 48 pages.

• LISERON 45 – Octobre 2013

***La vie à l'étourdie !***

Couverture de Francine Babot, *Signe 2 B*

Philippe Pineau, *Édito*

Catherine Baptiste, *Les Fous s'abreuvent de musiques*

*Je t'écris d'un silence*

*Les Yeux vers le ciel*

*Écouter parler*

Marie Sizun, *Tu sais quoi ?*

Jean-Louis Fillion, *Un mot*

*Songe*

Lamichhane, *Karma*

Onirio B. Lehcar, *La Bougie*

*Existencia*

Jean-Luc Loiret, *Je pourrais vous en raconter !*

Xavier Martin, *Revenir poète*

Jean Géron, *Destins...*

Pierre Morineau, *Ô Lumineuse*

Marie-Sabine Roger, *Le Pont*

Bernard Labracherie, *Les Noces de la cousine de Paris*

*Quelqu'un m'a dit : le changement c'est maintenant*

Lise Beaubeau, *Le Voyage imaginaire*

Livraison de 48 pages.

• LISERON 46 – Octobre 2014

***Taf, taffe et épitaphe***

Couverture de Monique Tello, *Rythmes Fatsia*

Philippe Pineau, *Édito*

Denis Montebello, *Le Dit des trois morts et des trois vifs*  
*Que la terre te soit légère*

Lise Beaubeau, *Le Fils*

Lamichhane, *Du dictionnaire au lait*

Bernard Labracherie, *De mon ami « André »*  
*La Communion de Jeannot*

Catherine Ternaux, *D'hier à aujourd'hui*

Marie-Hélène Lafon, *C'est pas du rôti pour elle*

Pascal B., *Hommage à celle qui partage ma vie*  
*Ne sois plus triste si tu m'aimes*

Jean-Pierre Brèthes, *Le Centenaire de Marguerite Duras*

Livraison de 48 pages.

• LISERON 47 – Octobre 2015

***Dévotion des voix en veille***

Couverture de Pierre Rosin, *Chaîne*

Philippe Pineau, *Édito*

Pierre Morineau, *Thermostat*  
*Je me souviens d'une femme*  
*Armorique*

*Il y a toujours quelque chose qui ne va pas*

Patricia Cottron-Daubigné, *Amande au cœur battant*  
*Ouverture*

*Avec le visage de l'homme*

François Emmanuel, *La Voix perdue de Maria Gavinba*

Ingrid Auriol, *Pâques en Icarie*

Bernard Labracherie, *Bernie's slam*

*Il y a des jours - 1*

*Il y a des jours - 2*

*La Mer*

*Demain dès l'aube*

Lamichhane, *Le Dévot*

Lux Tenebrae Lindorië, *Le Petit épica*

Lise Beaubeau, *Les Lettres d'amour*

Livraison de 48 pages.

• **LISERON 48** – Octobre 2016

***Roulis, lyre et délires***

Couverture de Bobby, *La Ballade de la géôle de Vivonne*

Philippe Pineau, *Édito*

Paola Pigani, *Partageons la tendresse du monde vivant*

*Il avait fallu marcher encore*

*Parfois*

*Je te vois*

*Interdit de ciel*

*Ce n'est pas le soir*

*Pauvre fille ma ville tu vivotes*

*Je cherche*

*Un tel a bien vécu*

Lise Beaubeau, *Derrière la fenêtre*

Marie Doucène, *Merci Camille, Princesse des cœurs*

Philippe, Mamadou dit Yaya, Tchep, *Suite de Haïkus*

Christian Garcin, *La Joie*

*Drôles de dames*

*À la rivière*

*Champions*

*Disputatio*

*Hasards*

André Gazeaud, *Les Quatre saisons*

Tchep, *Lettre à Monseigneur*

Jean-Louis, *Il était une fois*

Philippe, *Une feuille et un stylo*

Zenn, *Ike*

*L'Écume au milieu de ces fractures*

Éveline Flavigny, *Écrire en prison*

Livraison de 48 pages.

• **LISERON 49** – Octobre 2017

***Raspoutitsa Tsé-Tsé***

Couverture de Lydia André, *Ma cabane en Normandie*

Philippe Pineau, *Édito*

Gérard Estragon, *C'est dimanche*

Tchep, *Je me souviens*

Lise Beaubeau, *La Fuite*

Gaston-Paul Effa, *Parfums élémentaires*

Tchep, *Effluves et senteurs*

Marie Redonnet, *Maria Zand*

Patrick, *La Mendicante, le passant et la policière*

Tchep, *Le Dompteur, le Rédempteur et la pécheresse*

Claudie Tabet, *Mère et fille incarcérées*

Patrick, *Haïku*

Tchep, *Haïku*

Livraison de 48 pages.

- **LISERON 50** – Octobre 2018

***La lecture effeuillée***

Couverture de Bassompierre, *Transgression*

Philippe Pineau, *Édito*

Véronique Joyaux, *Le Livre qui n'existait pas*

Brahim Metiba, *Sans titre*

Paola Pigani, *Ici, le ciel*

Abdellatif Laâbi, *Le Jardinier de l'âme*

Christine Sergent, *Poèmes*

Lise Beaubeau, *L'Homme de la gare*

Paola Pigani, *Rue Gît-le-Cœur*

Christiane Veschambre, *Six poèmes petits*

Claudie Tabet, *Voyage imaginaire en 80 pages*

Élisabeth Pelloquin, *Parler*

Victor Benitez, *Elena*

Éric Derrien, *Poèmes*

Rabiha Alnashi, *Poèmes*

Tchep, *Journal de bord : fragments*

Philippe Pineau, *La lecture, à quoi bon ?*

Livraison de 80 pages.

- **LISERON 51** – Novembre 2019

***Ni ange, ni muse, duende***

Couverture de José Manrubia, *Federico*

Philippe Pineau, *Édito*

Josette Desmartins, *Federico « le rossignol andalou »*

Victor Benitez, *Tormenta*  
Orage  
Cathie Barreau, *Étoile de mer*  
Jean-Claude Martin, *Les Yeux de Dieu*  
Franck Bouysse, *L'Ombre du chien*  
Christine Sergent, *Tiroir*  
Lise Beaubeau, *Un dimanche de mai*  
Pierre Rosin, *Nous n'avions pas de temps à perdre*  
Dans un bar  
Il y a en nous des paysages  
L'Ombre délimite deux filets de lumière  
Gérard Estragon, *Brouillard*

Livraison de 48 pages.

• LISERON 52 – Octobre 2020

***Rires et délires dans les jardins***

Couverture de Christian Vatan, *Jeune fille au chat*  
Philippe Pineau, *Édito*  
Lise Beaubeau, *Un beau jour*  
Dorel Oprea, *Un délire fantastique*  
Sunsiaré Wallada, *Haïkus bas noirs*  
Alexandre Ameilhon, *Des jardins pour les prisons*  
Julie Boileau, *Poèmes*  
Romain Verger, *Lettre aux actionnaires d'Ambrosia*  
Bernard Garotin, *Poèmes*  
Christophe de La Condamine, *Vent divin*  
Philippe Pineau, *Les Jardins de Michel Foucault*

Livraison de 48 pages.

• LISERON 53 – Octobre 2021

***Dans la nuit noire les couleurs***

Couverture de Dominique Eichaker, *Sans titre*

Philippe Pineau, *Édito*

Sunsiaré Wallada, *Cinq haïkus*

Catherine Poulain, *Le volcan*

Jacques Ibanès, *Poèmes bonzaïs*

*Océan*

*Étranger*

Catherine Baptiste, *Penser pinson*

Lise Beaubeau, *Le Rémonleur*

Bernard Garotin, *Les Mots*

Sylvie Durbec, *28 mars 2020*

*Cabaret des minuits*

*Attendu que cette nuit*

*12 avril 2020*

*L'Enfant s'appellera Minuit Majuscule*

SxAxL, *Je te regardais*

Anne Bourrel, *Superstition*

Livraison de 52 pages.

• LISERON 54 – Octobre 2022

***Vent dans les feuilles***

Couverture de Jean-Michel Bouillaud, *Vent dans les feuilles*

Philippe Pineau, *Édito*

Élisa Vix, *M.E.*

Gérard Estragon, *Colporteur de la nuit*

Jean-Noël Guéno, *Le Fil de l'horizon*



Véronique Joyaux, *Le Retour à Chênebutte*  
Jacques Ibanès, *Les Plumeuses*  
Michel Cordebœuf, *Poèmes*  
Alexandra Ibanès, *À m'asseoir sur un banc*  
Lise Beaubeau, *Monologue*  
SxAxL, *Crépuscule ?*  
Philippe Pineau, *Au soleil de l'Ukraine*

Livraison de 48 pages.

• LISERON 55

***40 ans d'ombre, de plaisir et d'espérance***

Couverture de SxAxL, *Sans titre*

Philippe Pineau, *Édito*

Jabbar Yassin Hussin, *Le Messager de Mexico*

Catherine Ternaux, *Levant*

*La bascule*

*De la lumière*

*Sans mot*

*L'âtre*

*Balancement*

*Lisière*

Nathalie Paque, *Une journée dans la vie de Boots (fable écologique)*

Marie Doucène, *Zen*

*Belle Sarah*

Christiane Veschambre, *Une brèche étroite*

Cathie Barreau, *Un paquebot revient, je l'entends*

Yves Brisset, *Haïkus*

Dimitri Rouchon-Borie, *Fallait pas regarder*

Véronique Joyaux, *Antonin*

Éric T. *Cette terre qui m'a façonné*  
     *Il tourne et tourne mon manège*  
     *Merci l'oiseau*  
     *Ta beauté est si intense*

Lise Beaubeau, *Dans ma tête*

B. D., *Interroge*  
     *La Mer azurée se changea*  
     *La Terre se mue et se renouvelle*  
     *Un paysage bat dans ta peau*

Marie-Françoise Ghesquier, *Miroir de l'eau dormante*

Aurélie G., *Un peu de joie*  
     *Je lève le voile*  
     *Je pourrais te dire*

Christiane Veschambre, *Dehors-Dedans*

V. C. *Le Chat qui rêvait d'ailleurs*  
     *Viré*  
     *Quel cinéma !*

Jacques Ibanès, *René Depestre, le poète qui dit la vérité*

Michel Cordebœuf, *La Liberté des loups*

Alexandra Ibanès, *Le Cèdre du Liban*

Christiane Veschambre, *Une épaule*

Leyla Al-Sadi, *Le Temps d'une nuit*  
     *Gribouille ta vie*  
     *Une télé dans la tête*

Bernard Garotin, *Le Sculpteur, le glaneur et le ciseleur*

Arno Bertina, *Le Sucrier de Blaye*

Christine Sergent, *Avenir à apprivoiser*

Violaine Schwartz, *Un jour funeste*

Alain Quella-Villéger, *La Lune d'automne sur le lac apaisé*

Yves Brisset, *Tankas*

Jacques Lassus, *Le Bal des ombres*

Louise Ouvrard, *Un sol gris*

*Debors le ciel est immense*

*J'ai ri à gorge déployée*

*Attendre*

*Dans cette carapace de béton*

Hanna Magdalena Hagen, *Des corbeaux et des roses*

Livraison de 106 pages.

## Annexe 3

### Les conseils d'administration de l'association

- **1983**

Président : Dominique Petrucci

Vice-président : Michel Grimm

Secrétaire : Françoise Corcuff

Trésorier : Joël Levesque

Membres : Marie-Hélène Darrieux

Véronique Joyaux

Jacques Lassus

- **1984**

Présidente : Monique Colin

Vice-président : Philippe Pineau

Secrétaire : Françoise Corcuff

Secrétaire-adjointe : Marie-Hélène Darrieux

Trésorière : Dominique Assamoi

Membres : François Colin

Véronique Joyaux

Jacques Lassus

Monique Sergent

- **1985**

Président : Philippe Pineau

Secrétaire : Jacques Lassus

Trésorière : Monique Colin

Trésorière-adjointe : Marie-Hélène Darrieux

▪ **1986**

Président : Philippe Pineau  
Vice-présidente : Maryse Redien  
Secrétaire : Nicole Baty  
Trésorière : Sylvie Mullon  
Membres : Jacques Lassus  
Monique Sergent

▪ **1987**

Président : Philippe Pineau  
Vice-présidente : Maryse Redien  
Secrétaire : Nicole Baty  
Trésorière : Sylvie Mullon  
Membres : Jacques Lassus  
Monique Sergent

▪ **1988**

Président : Philippe Pineau  
Vice-présidente : Anne-Marie Chaumont  
Secrétaire : Nicole Baty  
Trésorière : Sylvie Mullon  
Membre : Monique Sergent

▪ **1989**

Président : Philippe Pineau  
Vice-présidente : Maryse Redien  
Secrétaire : Anne-Marie Chaumont-Lisabois  
Secrétaire-adjointe : Élisabeth Maurice  
Trésorière : Sylvie Mullon  
Membre : Monique Sergent

- **1990**  
 Président : Philippe Pineau  
 Vice-présidente : Maryse Redien  
 Secrétaire : Élisabeth Maurice  
 Secrétaire-adjoint : Alain Évillard  
 Trésorière : Sylvie Mullon  
 Trésorière-adjointe : Monique Sergent
  
- **1991**  
 Président : Philippe Pineau  
 Vice-présidente : Maryse Redien  
 Secrétaire : Alain Évillard  
 Secrétaire-adjointe : Josette Desmartins  
 Trésorière : Monique Sergent  
 Trésorier-adjoint : André Charrier
  
- **1992**  
 Président : Philippe Pineau  
 Vice-présidente : Maryse Redien  
 Secrétaire : Alain Évillard  
 Secrétaire-adjointe : Josette Desmartins  
 Trésorière : Monique Sergent  
 Trésorier-adjoint : André Charrier
  
- **1993**  
 Présidente : Monique Sergent  
 Vice-président : Philippe Pineau  
 Secrétaire : Patrick Desmartins  
 Secrétaire-adjoint : Saïd Kamal  
 Trésorier : André Charrier  
 Trésorière-adjointe : Sylvie Mullon

- **1994**  
 Présidente : Monique Sergent  
 Vice-président : Philippe Pineau  
 Secrétaire : Patrick Desmartins  
 Secrétaire-adjoint : Saïd Kamal  
 Trésorier : André Charrier  
 Trésorière-adjointe : Sylvie Mullon
  
- **1995**  
 Présidente : Monique Sergent  
 Vice-président : Philippe Pineau  
 Secrétaire : Saïd Kamal  
 Trésorière : Sylvie Mullon  
 Trésorier-adjoint : André Charrier  
 Membres : Jeanne Condamin  
           Patrick Desmartins
  
- **1996**  
 Président : Philippe Pineau  
 Vice-présidente : Marie-Andrée Blanchard  
 Secrétaire : Saïd Kamal  
 Trésorière : Monique Sergent  
 Trésorier-adjoint : André Charrier  
 Membre : Jeanne Condamin
  
- **1997, 1998, 1999 et 2000**  
 Président : Philippe Pineau  
 Secrétaire : Saïd Kamal  
 Trésorière : Monique Sergent  
 Trésorier-adjoint : André Charrier

- **2001-2002**  
Président : Philippe Pineau  
Secrétaire : Saïd Kamal  
Secrétaire-adjoint : Jean-Pierre Brèthes  
Trésorière : Monique Sergent  
Trésorier-adjoint : Jocelyn Théret
  
- **2003**  
Président : Philippe Pineau  
Secrétaire : Jean-Pierre Brèthes  
Secrétaire-adjointe : Josette Desmartins  
Trésorière : Monique Sergent  
Trésorier-adjoint : Jocelyn Théret
  
- **2004**  
Président : Philippe Pineau  
Secrétaire : Jean-Pierre Brèthes  
Trésorière : Monique Sergent  
Trésorier-adjoint : Jocelyn Théret
  
- **2005**  
Président : Philippe Pineau  
Secrétaire : Jean-Pierre Brèthes  
Secrétaire-adjointe : Josette Desmartins  
Trésorière : Monique Sergent
  
- **2006**  
Président : Philippe Pineau  
Secrétaire : Jean-Pierre Brèthes  
Secrétaire-adjoint : Gilles Russeil  
Trésorière : Monique Sergent



Trésorière-adjointe : Josette Desmartins

▪ **2007 et 2008**

Président : Philippe Pineau

Secrétaire : Jean-Pierre Brèthes

Secrétaire-adjoint : Gilles Russeil

Trésorière : Monique Sergent

▪ **2009**

Président : Philippe Pineau

Secrétaire : Gilles Russeil

Trésorière : Monique Sergent

▪ **2010**

Président : Jean-Pierre Brèthes

Vice-président : Philippe Pineau

Secrétaire : Gilles Russeil

Trésorière : Monique Sergent

Trésorier-adjoint : Jocelyn Théret

Membres : Lise Beaubeau

Hélène Réau

▪ **2011**

Président : Philippe Pineau

Secrétaire : Gilles Russeil

Trésorière : Monique Sergent

Trésorier-adjoint : Jocelyn Théret

Membres : Lise Beaubeau

Violette Diaz

Hélène Réau

- **2012**  
 Président : Philippe Pineau  
 Secrétaire : Gilles Russeil  
 Secrétaire-adjoint : Jean-Pierre Brèthes  
 Trésorière : Monique Sergent  
 Membres : Lise Beaubeau  
           Violette Diaz  
           Hélène Réau
  
- **2013**  
 Président : Philippe Pineau  
 Secrétaire : Gilles Russeil  
 Trésorière : Monique Sergent  
 Trésorier-adjoint : Jocelyn Théret  
 Membres : Lise Beaubeau  
           Marie-Hélène Plaçais  
           Hélène Réau
  
- **2014**  
 Président : Philippe Pineau  
 Vice-président : Gilles Russeil  
 Secrétaire : Jean-Pierre Brèthes  
 Trésorière : Monique Sergent  
 Trésorier-adjoint : Jocelyn Théret  
 Membres : Lise Beaubeau  
           Marie-Hélène Plaçais
  
- **2015 et 2016**  
 Président d'honneur : Philippe Pineau  
 Présidente : Lise Beaubeau  
 Secrétaire : Claudine Géron

Trésorière : Monique Sergent  
Membres : Anaïs Barandou  
          Joséphine Garnier  
          Marie-Hélène Plaçais

▪ **2017, 2018 et 2019**

Président d'honneur : Philippe Pineau  
Présidente : Lise Beaubeau  
Secrétaire : Claudine Géron  
Trésorière : Monique Sergent  
Membre : Marie-Hélène Plaçais

▪ **2020**

Président d'honneur : Philippe Pineau  
Présidente : Lise Beaubeau  
Secrétaire : Claudine Géron  
Trésorière : Monique Sergent

▪ **2021, 2022 et 2023**

Président : Philippe Pineau  
Secrétaire : Steve Naffrechoux  
Trésorière : Monique Sergent  
Membres : Lise Beaubeau  
          Josette Desmartins  
          Claudine Géron

## Table des matières

Préface d'Hélène Brochard	9
Avant-propos	15
Les Amis de la Bibliothèque de Poitiers : 1983-1984	19
D'Un Livre L'Autre la bibliothèque de la prison : 1985-1989	39
Le nom de Naguib Mahfouz pour la bibliothèque : 1990-1995	69
La médiathèque Naguib Mahfouz : 1996-2003	95
Les dernières années à la Pierre Levée : 2004-2009	129
Au centre pénitentiaire de Poitiers-Vivonne, les vertes années	151
La médiathèque Naguib Mahfouz cœur sensible de D'Un Livre L'Autre	177
40 ans après, l'aventure continue	205
Considérations culturelles de Claudie Tabet	213
Annexe 1 : Liste des écrivains invités	217
Annexe 2 : Table des livraisons de la revue <i>Liseron</i>	222
Annexe 3 : Les conseils d'administration	275

Achévé d'imprimer en novembre 2023  
par Corlet Imprimeur  
à Condé-en-Normandie (Calvados)  
Numéro d'imprimeur : 23100552  
Pour le compte des éditions D'Un Livre L'Autre  
Dépôt légal : quatrième trimestre 2023

L'histoire de l'association des Amis de la Bibliothèque de Poitiers devenue D'Un Livre L'Autre témoigne d'un temps où la bibliothèque municipale de Poitiers était en pleine évolution. Dans les années 1980, un premier axe de débat consiste en la recherche de moyens d'ouvrir réellement la bibliothèque à toutes les personnes de la cité et à transformer la bibliothèque en médiathèque. Un second projet correspond à l'opportunité de réaliser une bibliothèque à la maison d'arrêt de Poitiers qui serait pensée comme structure singulière liée au réseau de la lecture publique dans le département de la Vienne. Il s'appuie sur la notion de tiers réseau (bibliothèques de prisons, d'hôpitaux, d'entreprises) et sur le concept de bibliothèque hors les murs nouvellement définie par la toute jeune Direction du livre et de la lecture au ministère de la Culture.

Cette aventure, avec ses élans, ses désirs, ses défaillances, ses interrogations et ses stratégies ne fut pas *un long fleuve tranquille*. Que les populations défavorisées, à commencer par celles enfermées à la maison d'arrêt de Poitiers, puis au centre pénitentiaire de Poitiers-Vivonne puissent réellement accéder aux droits fondamentaux que l'existence et la fréquentation de la médiathèque publique favorisent, voilà un défi qui a été relevé malgré les entraves générées par la prison républicaine. La belle aventure relatée dans ce livre a aussi pour dessein ne pas laisser hors de la mémoire la magnifique ambition, l'incroyable énergie et la douce espérance des militants bénévoles de l'association D'Un Livre L'Autre agissant au bénéfice d'un bien commun de l'humanité si délicat à mettre en œuvre.

ISBN 978-2-95-905840-0



9 782959 058400